Généa 79

AVRIL 2018 – N° 103

LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

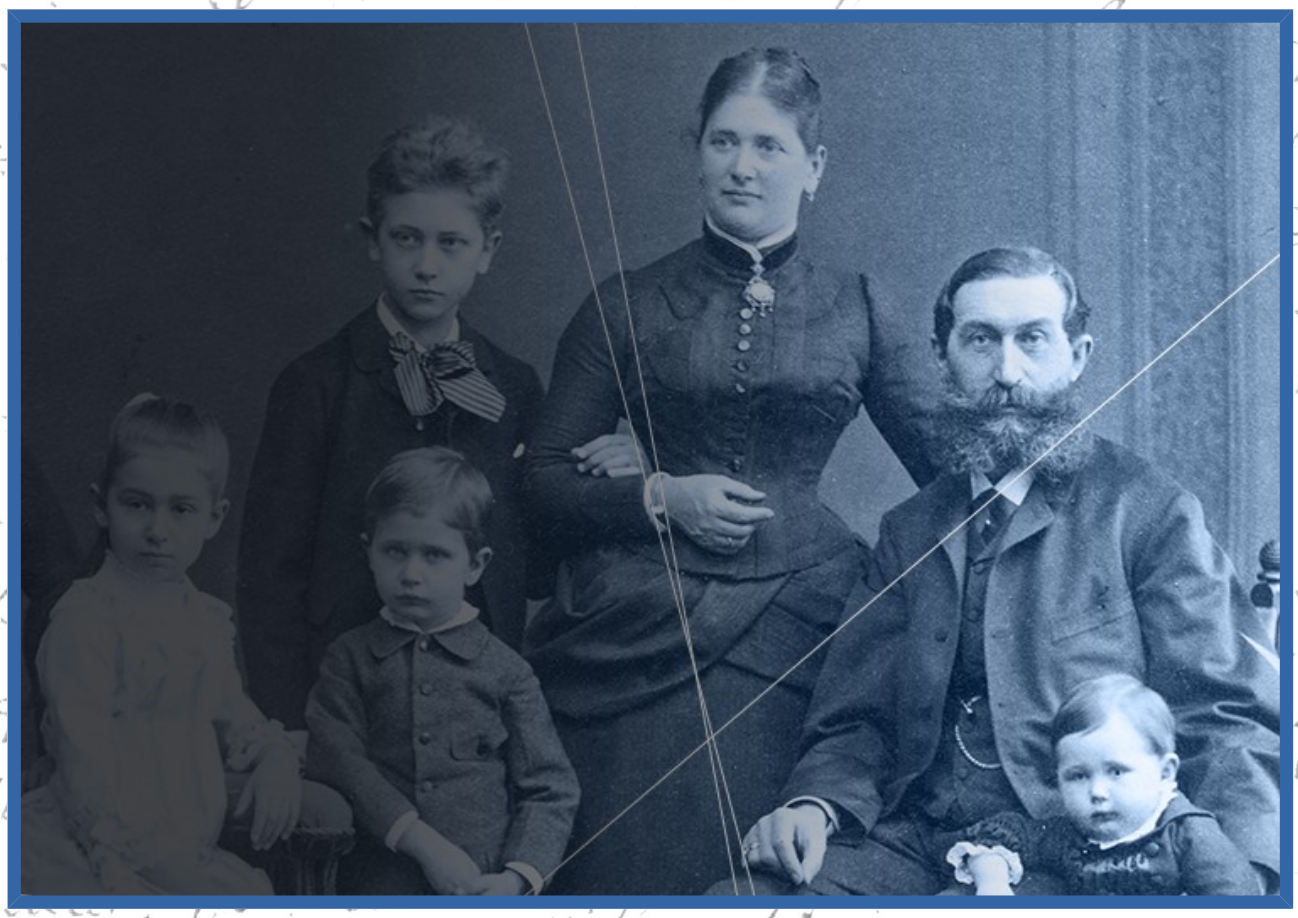

LA GÉNÉALOGIE : 3 VOIX POUR UNE MÊME PASSION

SOMMAIRE

Illustration de couverture : site Généa79

Le mot du président	2
Une double vie	3 à 6
Trois voix pour une même passion	7 à 19
Le mariage de Catherine Bazille	20 à 22
Brève généalogie d'une famille juive…	23 à 26
Propriétaires indemnisés sous Napoléon Ier	27 à 33
De la Chapelle-Largeau à Anjouan	34 et 35
Les drôles de relations du généalogiste	36
Ma campagne d'Algérie (1832-1833)	37 à 39
Souscription « Poitevins au Canada »	40
Ils se sont mariés à Theil-Rabier	41 à 46
Paléographie	46
René Chasteau, curé, instituteur et meurtrier ?	47 à 51
Edmond Belot, mort à La Bourgonce en 1870	52 à 57
Noyade à Louin	58 et 59
Le mot des Archives départementales	60

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2018

- Cotisation de base incluant l'accès à la revue en ligne :	25 €
- Droit d'entrée, pour 1ère adhésion seulement :	10 €
- Supplément pour la revue version papier :	20 €
- Supplément pour la revue papier hors France métropolitaine :	35 €

Mise en page de la revue : Raymond DEBORDE
Responsable de la publication : Jean-Jacques MAUPETIT

Reproduction interdite des textes et illustrations.
Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.
Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Copy Couleurs.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX

Association loi de 1901 – J.O. du 04.07.1990
☎ 05 49 08 55 75 Local Archives départementales
☎ 05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin (laisser un message)
Courriel : genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Jean-Jacques MAUPETIT
Vice-présidents	Danièle BILLAUDEAU
	Raymond DEBORDE
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Francette CONANEC
	Brigitte PROUST
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU
Administrateurs	Gaby BRAULT
	Sylvie DEBORDE
	Nadège DEJOUX
	Yasmine GUILBARD
	Serge JARDIN
	Anne-Marie MOREAU
	Marguerite MORISSON
	Michelle PELMONT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Adhérents

Lorsque vous lirez ces pages, notre assemblée générale aura eu lieu, et vous pourrez en lire le compte rendu dans le prochain numéro.

Cependant, je me dois de vous dire que nous avons plusieurs projets, dont un très important :

Mieux vous connaître.

Pour cela, nous avons établi sur notre site un petit questionnaire qui ne prend que 5 minutes de votre temps pour le remplir. Celui-ci nous permettra de connaître vos besoins. Et si ceux-ci ne sont pas exprimés, vous avez la possibilité d'émettre des suggestions.

Nous souhaitons également vous rencontrer, dans nos antennes bien sûr, mais nous voulons aussi organiser des rencontres près de chez vous.

Le résultat de cette enquête qui se terminera fin mai sera communiqué dans notre prochaine revue.

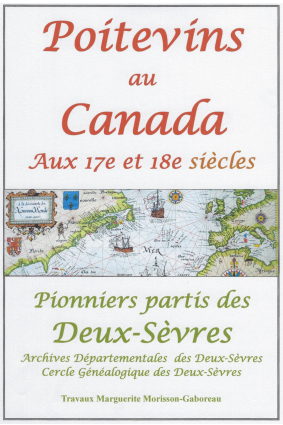

Vous ne pourrez pas échapper, que ce soit dans cette revue sur notre blog ou sur notre site, à la promotion pour la souscription du livre que Marguerite Morisson a écrit. Ce travail lui a pris une vingtaine d'années et le résultat est remarquable ; ce n'est pas un roman, mais un « recensement » de ces valeureux Poitevins de nos actuelles Deux-Sèvres partis vers la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ces pionniers, s'ils ne sont vos ancêtres, sont peut-être vos cousins. Si vous voulez souscrire et profiter du prix de lancement de ce bel ouvrage, le bon à photocopier ou à imprimer est en page 40.

Marguerite a souhaité donner tous ses droits d'auteur à notre Cercle généalogique, et nous l'en remercions.

J'adresse aussi mes remerciements à toute l'équipe rédactionnelle de ce numéro, au regard des différents articles aussi variés que précis. Je suis sûr que chacun d'entre vous aura autant de plaisir que moi à les découvrir.

Et si vous aussi, vous avez envie de nous conter des anecdotes, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Jean-Jacques MAUPETIT

UNE DOUBLE VIE

Nous avons tous dans notre arbre un personnage qui nous interroge davantage que les autres. Pour Mauricette LESAINT, c'est un ancêtre de son mari, Nicolas LE SAIN (1768-1829). Il a provoqué chez elle une énorme envie de comprendre cette vie. C'était une trouvaille tellement extraordinaire qu'elle ne pouvait pas la garder pour elle seule. Après l'avoir partagé avec ses enfants et ses proches, c'est au tour des adhérents du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres de découvrir une vie pas banale.

Le 27 vendémiaire de l'an V (soit le 18 octobre 1796) à Niort, Nicolas LE SAIN prend pour épouse Marie Anne ROSSIGNOL 28 ans, née à Niort, fille de feu Michel ROSSIGNOL et de Marie-Anne NIGOT.

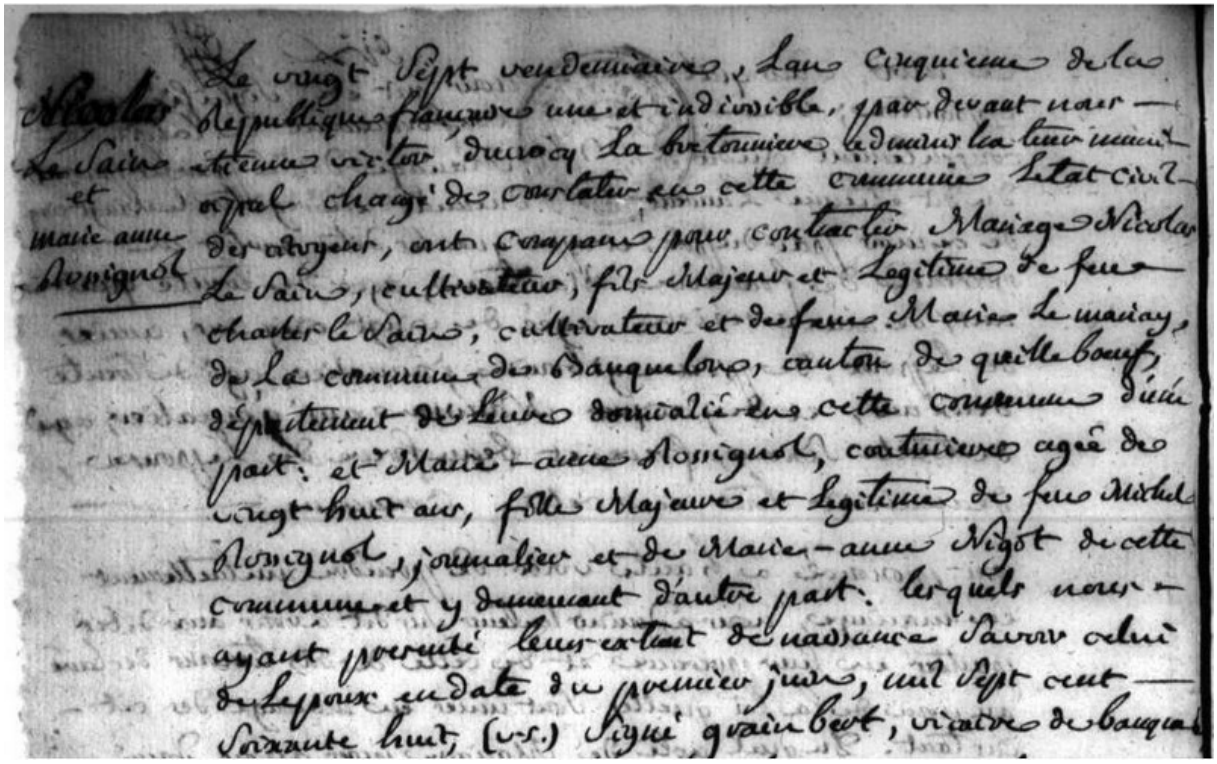

AD79 - Niort - Mariages an V - vue 13/144

L'acte de mariage nous apprend d'où vient Nicolas LE SAIN. Il est né le 1er juin 1768 à Bouquelon, canton de Quillebeuf dans l'Eure, de feu Charles LE SAIN, cultivateur, et de défunte Marie LE MARIAY. En cherchant sur le site des Archives de l'Eure, on trouve son acte de baptême signé du vicaire GRIMBERT, on découvre qu'il est le benjamin de la famille et que ses parents sont décédés six mois auparavant, étonnamment le même jour, le 15 germinal de l'an IV (03 avril 1796) toujours à Bouquelon, elle âgée de 72 ans à 6 heures du matin et lui âgé de 80 ans, 12 heures plus tard, à 6 heures du soir (76/253).

Nicolas a donc 28 ans quand il épouse Marie Anne. Très vite, ils ont 3 enfants :
- leur premier fils, Auguste, naît le 19 floréal de l'an V (5 mai 1797) à Niort, rue d'Échiré (aujourd'hui avenue du Maréchal-Leclerc), seulement sept mois après leur mariage.
- puis vient Marguerite, née le 11 germinal an VII (31 mars 1799) à Niort, rue Truie-qui-File (aujourd'hui rue Beaune-la-Rolande). La petite ne vit que onze mois et décède le 7 ventôse an VIII (26 février 1800) rue Trigale (rue de la Burgonce) toujours à Niort.
- et enfin Jean-Baptiste, né le 21 vendémiaire an IX (13 octobre 1800) toujours à Niort.

La petite famille a la bougeotte puisqu'elle habite au moins 3 maisons différentes en 3 ans. C'est peut être le fait de Nicolas qui change souvent de métier : il se déclare cultivateur à son mariage en 1796, journalier à la naissance d'Auguste et de Marguerite, terrassier à la naissance de Jean-Baptiste .

Nous ne trouvons plus d'actes concernant cette famille dans les Archives des Deux-Sèvres pendant 25 ans. Nous retrouvons sa trace en 1825, quand le plus jeune fils, Jean-Baptiste, se marie à Niort le 14 juin 1825. *« Il vit avec sa mère* [ils habitent sans doute à nouveau rue d'Échiré]*, le père est absent ainsi qu'il résulte d'un acte de notoriété passé devant le juge de paix du 1er arrondissement de Niort. »*

Puis c'est son frère aîné Auguste qui se marie le 27 juin 1831 à Saint-Maurice-la-Fougereuse. Dans l'acte, le père est dit *« absent »* et *« le futur de déclarer par serment que le lieu de décès de son père et celui de son dernier domicile lui sont inconnus »*. La mère, Marie Anne ROSSIGNOL, gantière, n'a pas parcouru les 90 kilomètres nécessaires pour assister au mariage de son fils mais elle y consent en passant acte chez Me POUGNET, notaire à Niort le 14 juin 1831 (AD79, 3 E 5103). Ce texte nous confirme que Nicolas LE SAIN est *« absent, sans avoir donné de ses nouvelles depuis plus de vingt ans. »* Il a donc disparu entre 1800, date de la naissance de Jean-Baptiste, et 1810. Mais qu'est-il devenu ? Est-il encore en vie ? Et pourquoi Auguste se retrouve-t-il tout au nord du département ? Était-il sur les traces du père ?

Si tel était le cas, il aurait fallu qu'il parte 10 ans plus tôt, en 1821, et qu'il remonte beaucoup plus au nord, en Normandie, car c'est dans cette région, le 21 novembre 1821, que nous retrouvons Nicolas LE SAIN. Il réside dans son village natal de Bouquelon dans l'Eure et il se marie pour la seconde fois ! Ce jour-là, Nicolas LE SAIN épouse Angélique LE CERF. L'acte étant filiatif, il ne laisse aucun doute. C'est bien le même Nicolas né le 1er juin 1768 à Bouquelon, fils de Charles LE SAIN et de Marie LE MARIÉ, qui épouse Angélique LE CERF, veuve en premières noces de feu Louis DEVILLE. Ils ont 50 et 42 ans.

AD23 - Bouquelon -NMD 1821-1840 - vue 11/304

Il n'y a pas d'opposition au second mariage. Qui sait que Nicolas s'est marié à Niort et que son épouse est toujours vivante ? Le vicaire GRIMBERT qui l'avait baptisé en 1768 est certainement mort ou il est très âgé. Les parents sont décédés depuis 25 ans et il n'a plus de frères et sœurs. Comme pour son 1er mariage, il y avait sans doute urgence à s'unir : un fils, Pierre Nicolas, ne naît que 3 mois plus tard, le 24 février 1822. Il fallait éviter le déshonneur pour la femme d'un enfant hors mariage et cela aurait été bien pire encore pour le garçon qui aurait été traité de « bâtard » ! Il est le seul enfant né de ce second mariage.

Nicolas meurt le 10 mars 1829 à Bouquelon, *« marié d'Angélique* [...] *âgé de cinquante neuf ans, profession journalier, fils de feu Charles LE SAINT et de feue Marie LE MARIÉE. »*

Nicolas LE SAIN, à sa mort, laisse deux veuves et trois orphelins (à Niort et à Bouquelon).
Angélique LE CERF, la 2ème épouse, meurt le 23 juin 1843 à Bouquelon *« veuve de Nicolas LE SAIN »*.

Marie Anne ROSSIGNOL, la 1ère épouse, meurt le 6 septembre 1851 à Niort. Elle est âgée de 81 ans, et est l'*« épouse de Nicolas LE SAIN »* (Déclarant : Jean-Baptiste LE SAIN son fils, cordonnier, 51 ans.).

CHRONOLOGIE :

01/06/1768 naissance de Nicolas LE SAIN
18/10/1796 mariage de Nicolas LE SAIN et Marie Anne ROSSIGNOL
08/05/1797 naissance de leur fils Auguste LE SAIN
31/03/1799 naissance de leur fille Marguerite LE SAIN
26/02/1800 décès de leur fille Marguerite LE SAIN
13/10/1800 naissance de leur fils Jean-Baptiste LE SAIN
21/11/1821 mariage de Nicolas LE SAIN et Angélique Le CERF
24/02/1822 naissance de Pierre Nicolas LE SAIN
14/06/1825 mariage de Jean-Baptiste LE SAIN
10/03/1829 décès de Nicolas LE SAIN
27/06/1831 mariage d'Auguste LE SAIN
23/06/1843 décès d'Angélique LE CERF, veuve de Nicolas LE SAIN
06/09/1851 décès de Marie Anne ROSSIGNOL, épouse de Nicolas LE SAIN

LIEUX DE RÉSIDENCE :

Carte postale ancienne, Bouquelon (Eure)

Carte postale ancienne, Niort (source ADDS)

Les parents de Nicolas, Charles LE SAIN (1716-1796) et Marie Anne LE MARIE (1725-1796), ont vécu à **Bouquelon**. La génération précédente était à **Pont-Audemer** (27). Ce sont des Normands.
Nicolas LESAIN, né en 1768 à **Bouquelon**, réside entre 1796 et 1800 à **Niort**. On ne le retrouve qu'en 1821 à **Bouquelon** jusqu'à son décès en 1829.
Son fils Auguste naît à **Niort**, et meurt à **Saint-Maurice-la-Fougereuse** (79).
Jean-Baptiste habite **Niort**. Il a des filles dont je n'ai pas retrouvé la trace.
Pierre Nicolas son dernier fils naît à **Bouquelon**, puis vit à **Pont-Audemer** où il a sept enfants.

INTERROGATIONS

Malgré les faits certifiés par les actes d'état civil, il reste des zones d'ombre dans la vie de Nicolas, donc beaucoup de place pour les hypothèses...

Il reste une grande énigme : pourquoi ces voyages ? L'aller-retour de Nicolas, Bouquelon sur l'estuaire de la Seine et Niort, le voyage d'Auguste jusqu'à Saint-Maurice-la-Fougereuse, près de 100 km. Comment se sont faits tous ces grands déplacements ?

Et voici la question sans réponse : qu'ont su les femmes de Nicolas et ses enfants ? Le décès de

Nicolas ne semble pas connu à Niort quand sa seconde femme meurt. Je n'ai pas retrouvé le prénom Nicolas chez les petits-enfants et arrière-petits-enfants, peut-on en tirer des conclusions ?

Sur le blog de Geneanet, Chantal COSNAY, généalogiste professionnelle, donne la réponse à la question *:* Que risquait un bigame en 1801 ?
« Il risquait la prison pour cause d'illégalité. En 1801, nous sortons d'une Révolution, accompagnée de nombreuses migrations (locales, régionales, nationales et internationales) ; nous allons vers les guerres napoléoniennes, qui entraînent encore de nombreuses migrations ; dans une telle mouvance, tout devenait possible, y compris de pratiquer le "pas vu, pas pris". »

OBSERVATIONS

Ce fut un voyage dans le temps très riche qui a soulevé beaucoup de questions mêlant contexte historique et vie quotidienne.

Auguste a eu sept petits-fils, donc arrière-petits-fils de Nicolas. Ce sont des poilus de 14-18 ; sur les registres matricules, ils ont tous des yeux bleus (héritage de leur aïeul normand ?)

J'ai découvert et redécouvert des métiers : Marie Anne, sa première femme, fut couturière puis gantière. Angélique, la seconde, fut gardienne d'herbage (dans la vallée de la Risle). Ses fils deux-sévriens étaient journalier (Auguste) et cordonnier (Jean-Baptiste). Pierre Nicolas, le fils normand fut successivement gardien d'herbage à Bouquelon, ouvrier papetier puis batteur de cuir à Pont-Audemer. Ce qui permet de se rappeler les cartes géographique et économique de la France de notre enfance : les gants de Niort, les papeteries et tanneries de Pont-Audemer (vallée de la Seine), les régions d'élevage de l'estuaire de la Seine…

Sur les registres de Bouquelon et paroisses voisines, les curés faisaient signer les témoins avec une croix et inscrivaient *« la marque de... »*

Beaucoup de patronymes commencent par LE comme LE SAIN et LE MARIÉ ou LE CERF. L'écriture LE SAIN a évolué : les descendants normands sont LESAIN, LESEIN, les angevins sont LESAINT.

Nicolas LE SAIN a-t-il connu sa première épouse suite à une proximité d'origine ? J'ai découvert que la première femme de Nicolas était fille d'un autre Normand arrivé en région niortaise avant 1770. Aucun lien entre eux, les deux lieux de naissance sont distants de plus de 170 km. Une autre belle histoire à creuser.

Mauricette LESAINT (Enquête, interrogations et observations)
Raymond DEBORDE (Rédaction et complément d'enquête)

TROIS VOIX POUR UNE MÊME PASSION…

Généa 79 — Université Populaire Du Niortais

Extraits de la conférence sur la généalogie organisée par l'Université Populaire du Niortais aux Archives départementales des Deux-Sèvres, le jeudi 30 novembre à 20 h 30, présentée par Jean-Jacques Maupetit, Danièle Billaudeau et Raymond Deborde, devant un public d'une soixantaine de personnes. Il s'agissait de donner notre vision de la généalogie et d'apporter quelques réponses à des questions bien précises ayant trait à la pratique de notre passion.

LA GÉNÉALOGIE, UN IMMENSE PUZZLE

par Danièle BILLAUDEAU

La généalogie pour moi, c'est un immense puzzle dont les morceaux épars ont été disséminés à travers le monde et les siècles, par des vents mauvais et des tempêtes, au gré de multiples conflits qui tous, ont donné lieu à des mouvements de population.

L'intérêt du jeu consiste à repérer les traces préservées ici ou là, à les identifier pour les faire émerger du néant, à classer les morceaux retrouvés, avec méthode et minutie parce qu'ils se ressemblent et demeurent fragiles, à les regrouper par catégorie pour mieux les assembler et redonner ainsi du corps au tableau de famille.

Ce jeu de société se pratique tout au long de l'année, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, se jouant de la météo, reléguant même aux oubliettes nos vingt-quatre fuseaux horaires. Il se pratique à deux, en famille ou entre amis, au sein d'un groupe plus au moins élargi. Mais rien n'interdit de s'isoler pour mieux se concentrer, car la spécialité exigeante demande réflexion et curiosité, beaucoup d'humilité et surtout, une grande ouverture d'esprit parce qu'il s'agit là d'accueillir nos ancêtres tels qu'ils se présentent, c'est-à-dire avec leurs qualités et leurs défauts, sans pour autant porter le moindre jugement.

Le voyage vers la source est jalonné de déceptions multiples et de grandes satisfactions. C'est ce qui en fait le charme. Quelle déception lorsque la pièce tant espérée vous échappe au moment précis où vous alliez enfin mettre la main dessus, parce qu'une bactérie dévoreuse s'est installée dans les rayonnages des archives départementales, grignotant sans remord, les beaux registres en papier qui dès lors, deviennent incommunicables, tout comme le deviennent les preuves irréfutables qui permettaient de vérifier vos hypothèses alors qu'elle vous contraint désormais, à mettre à vos travaux en cours, trois points de suspension...

Pire encore, lorsque grâce aux travaux de dépouillement des cercles, vous avez repéré la pièce maîtresse de votre ouvrage et que vous constatez la disparition définitive du document original et des secrets qui allaient avec.
Mais quel immense bonheur lorsque la famille se retrouve autour d'un magnifique portrait reconstitué avec des écrits mystérieusement sauvegardés, je pense ici aux lettres des poilus écrites dans la boue des tranchées ou bien, tout aussi émouvantes, si vous avez de la chance, aux voix enregistrées de vos ancêtres.
Quel bonheur encore lorsque, après des années de recherches, vous vous retrouvez sur un lieu de mémoire, autour d'une plaque commémorative, ou d'un arbre de l'amitié que vous venez de planter en compagnie de vos cousins d'Amérique ou de plus loin encore.

Arbre de l'amitié de Mathieu Rouillard
Photo : commune de St-George-de-Rex

Le jeu émouvant de la généalogie, consiste pour moi à remettre à leur juste place tous ceux qui nous ont précédés. Ils nous réservent toujours de grandes surprises et de belles rencontres..

LA GÉNÉALOGIE, UN RENDEZ-VOUS AVEC SES ANCÊTRES

par Raymond DEBORDE

La généalogie, pour moi, c'est un rendez-vous avec mes ancêtres. Pour les rencontrer, je n'ai pas beaucoup de kilomètres à faire puisque presque tous ceux que je connais vivaient dans le bocage bressuirais et ses confins. Pour les rencontrer, il me faut remonter le temps, voyager dans le passé, aller pour les plus anciens au début du XVIIe siècle, au temps d'Henri IV et de Louis XIII. Au delà, je ne les connais pas, faute de documents écrits !
Grâce à la généalogie, j'ai donc rendez-vous avec mes aïeux : je rencontre essentiellement des paysans, vivant dans des fermes, des hameaux ou des villages, des hommes travaillant la terre. Je rencontre parfois des notaires, des sabotiers, des tisserands, des marchands, des boulangers, des meuniers et mêmes quelques petits nobles de province. Je rencontre bien sûr autant de femmes que d'hommes, mais leur métier est rarement mentionné, alors qu'elles travaillaient tout autant, voire plus, que leur mari. Je ne vais quasiment jamais en ville, je rentre exceptionnellement à Bressuire, Thouars ou Parthenay. Ce sont donc surtout des petites gens, des ruraux, avec qui j'ai rendez-vous.
Pour beaucoup d'entre eux, je ne sais presque rien. Le nom de la mère n'est pas toujours donné à un baptême, parfois je n'ai que son prénom... Pour certains, j'ai le nom et le prénom, parfois en plus une date, un lieu, ou un métier... Ce n'est pas beaucoup ! Le rendez-vous, dans ce cas est un peu frustrant, il faudra se revoir une autre fois, quand j'en saurai un peu plus ! Mais pour d'autres, je connais toute la famille, les parents, les enfants, la fratrie, la cousinade et même les amis ou les voisins. Je les vois s'élever socialement ou déchoir, s'enrichir ou se ruiner, partir à l'armée, changer de métier, prendre des responsabilités, apprendre à écrire. Je les vois vieillir, je les suis de la naissance à la mort... Je peux même parfois visiter leur maison grâce aux inventaires, je connais alors la disposition des quelques pièces, le pauvre mobilier, les outils agricoles, le rare bétail...
Je sais aussi pour certains qu'ils ont eu des vies heureuses, calmes, paisibles et longues. Pour d'autres je sais que les drames ne les ont pas épargnés. Quand je rencontre ces ancêtres, ils me racontent trop souvent des deuils successifs, des enfants qui meurent si jeunes, une épouse qui décède en couches, des épidémies qui frappent une famille, un hameau, ou toute la région, des famines liées aux hiver rigoureux...

Image scolaire Rossignol

Ces ancêtres, à force de les connaître, je finis par les aimer et par m'y attacher, je me dis qu'ils n'ont pas eu des vies faciles, et j'espère qu'ils ont quand même eu des moments de bonheur. Je ne les idéalise pas, mais j'essaie de les connaître et de les comprendre. J'ai même mon ancêtre préférée, je vais à sa rencontre régulièrement : c'est une femme, une paysanne, née en 1682 à Amailloux, mère de 5 enfants, et morte à 52 ans à Pougne-Hérisson. Elle s'appelait Modeste Brouillard. Pour moi, son nom et son prénom évoquent tout ce que j'aime dans la généalogie : une promenade dans le brouillard du passé et, au hasard d'éclaircies, la rencontre des modestes personnes que furent mes ancêtres. C'est tout cela pour moi la généalogie, un rendez-vous avec de très simples ancêtres, mais un rendez-vous très riche en émotions !

LA GÉNÉALOGIE, UN JEU DE PISTE, UNE CHASSE AU TRÉSOR

par Jean-Jacques MAUPETIT

Le premier nécessite réflexion, prudence et le second, s'il emprunte les même qualités devient vite enivrant.
Si à l'origine, ma venue à la généalogie est due à une demande particulière familiale, la curiosité a vite pris le dessus. En effet, j'ai été confronté à une homonymie, qui m'a entraîné vers une fausse piste. Cela m'a rappelé alors des souvenirs d'enfance ; lors des colonies de vacances j'ai souvent participé à des jeux de pistes, qui nous apportaient beaucoup de joies et d'excitation. Ce type de jeu de piste, je l'ai pratiqué aussi plus tard, lors de courses d'orientation où, outre la performance physique, l'analyse et la réflexion étaient de mise.
J'ai donc repris ma quête avec plus de rigueur et cette fois-ci j'ai retrouvé le droit chemin. Puis je suis arrivé au trésor. Avouons-le, tout généalogiste souhaite en rencontrer un dans son arbre.
Je suis donc tombé, sur un aïeul qui était MARÉCHAL. Superbe, j'ai un illustre ancêtre ! Son père aussi était maréchal, une famille de militaires ! Je me suis mis à penser qu'ils pourraient avoir côtoyé Napoléon, être dans l'histoire... Son grand-père était aussi maréchal... mais ferrant. Patatras !
Après un bref moment de désolation, j'ai enfin compris pourquoi ses enfants et gendres étaient ferblantiers ou rétameurs.
Si la chasse au trésor nous fait rêver, il n'empêche que le chemin parcouru pour le trouver est tellement excitant que la valeur du trésor importe peu.

UNE PASSION CRÉATIVE

par Danièle BILLAUDEAU

Pour ce qui me concerne, la généalogie est création et inventivité permanentes. L'enjeu consiste à produire un objet « comestible », c'est-à-dire qui ne soit pas réservé aux seuls initiés mais qui s'adapte au contraire aux interlocuteurs potentiels qu'il s'agisse d'enfants, d'adultes expérimentés ou non, ou bien de personnes âgées. En d'autres termes, limiterez-vous votre production à un arbre comportant quelques noms, dates, lieux et photographies ou à une succession de fiches familiales classées dans l'ordre scrupuleux de vos « sosa » ? Oserez-vous une monographie rédigée incluant des

études statistiques sur les patronymes, la longévité des personnages, les âges au mariage ? Ou bien rajouterez-vous simplement à votre généalogie, l'histoire de la maison familiale ?
La généalogie c'est une aventure humaine, dans le sens où l'on ne sait jamais où elle nous emmène. Nous savons quand, où, comment et par qui elle commence puisque cette décision nous appartient, mais jamais nous ne savons où, quand, comment et par qui elle s'achève. Une bonne généalogie en effet s'agrandit à tout moment, puisque les générations se succèdent depuis la nuit des temps et que les techniques de recherches et de communication, de plus en plus performantes permettent aujourd'hui de renouer les liens distendus notamment par les guerres de religion qui ont vu nos compatriotes poitevins des 17ème et 18ème siècles partir vers les pays du refuge un peu plus tolérants.
Si nous allons plus ou moins vite en fonction de l'époque, ce n'est qu'une question de lisibilité de notre patrimoine écrit et des moyens mis à notre disposition pour le déchiffrer, afin d'en tirer quelque substance. Sommes-nous capables par exemple de lire seul un acte du 17ème siècle ?

Nos arbres prennent de la hauteur en fonction de la fertilité du terrain, de la température et de l'hygrométrie. Ils s'adaptent à leur environnement. Avez-vous déjà remarqué dans nos campagnes deux arbres isolés grandissant côte à côte sans nullement se gêner, s'épaulant au contraire comme le ferait un vieux couple ?
Comme dans la nature, nos arbres prennent aussi du volume. Mais rien n'interdit de les travailler pour les rendre élégants. Est-ce que l'art topiaire par exemple ne consiste pas à sculpter les arbres pour leur donner des formes décoratives ? Est-ce que la vie n'est pas plus agréable lorsque nous la rendons jolie ?
Nous façonnons nos arbres en fonction de l'orientation que nous donnons à nos travaux personnels. Quelle branche travaillons-nous plutôt qu'une autre ?
Nous construisons de jolis arbres en effet et prenons même du plaisir à les exposer, à les partager, les échanger, à les comparer sans la moindre arrière-pensée compétitive mais, avec toujours à l'esprit, trois questions obsédantes :
1 - Est-ce que nos branches se connectent quelque part ?
2 - Est-ce qu'une greffe est possible ?
3 - Est-ce que donneur et receveur sont compatibles ?
S'ils grandissent à la verticale, nos arbres poussent aussi à l'horizontale lorsque par exemple nous développons des fratries ou des cousinages. Plutôt que d'arbre ou de branches dans ce cas précis, ne serait-il pas plus judicieux d'évoquer des haies protectrices ou des buissons touffus croissant par bouturage ou marcottage selon les essences ?
Pour enrichir notre terreau, rien ne nous empêche de chercher à comprendre, l'histoire quasi muette des humbles, celle qui n'est pas écrite dans nos livres et qu'il nous faut cependant entendre, parce qu'entre les lignes de nos registres paroissiaux et pastoraux, elle chuchote les souffrances et les non-dits qu'il nous faudra encore interpréter, à la lumière des travaux de ceux qui nous ont précédés. En travaillant le terreau de leurs vies, en bouturant, marcottant à l'infini, sommes-nous autres que « jardinier des racines » ?
Je puise personnellement ma nourriture dans le patrimoine écrit conservé aux Archives, dans les bibliothèques et les médiathèques. Il m'arrive aussi de lire un peu de mon histoire, dans ces paysages qui façonnent les hommes à leur image. C'est le cas notamment lorsqu'à partir de « Chebassière », je me dirige vers le village du « Sauvage » que je traverse, pour rejoindre, par un chemin vicinal, la grande « plaine de contestation » qui mène après « Gillebert » à « l'aire de la liberté » dominée par l'imposant château de Londigny, sur sa colline. Je lis un peu de mon histoire, dans la toponymie des lieux. Tous me parlent lorsque j'ouvre les yeux et prête un peu l'oreille.
Ce patrimoine écrit, dans les registres, dans les paysages ou encore dans notre architecture romane, recèle de véritables « pépites » pour joyaux en devenir...
Ces lieux évidemment ne sont pas exhaustifs. D'autres histoires sont inscrites dans les gènes, l'inconscient ou le subconscient. D'autres que nous s'y intéressent ouvrant ainsi d'autres champs du possible.
Mais lorsque nous travaillons de concert, c'est parfois la science dans son ensemble qui progresse.

UN ASPECT INTERACTIF ET NUMÉRIQUE

par Raymond DEBORDE

Si j'avais commencé ma généalogie il y a 20 ans, je n'y serai jamais arrivé. À cette époque, il fallait être très patient : pouvoir aller aux Archives un jour de semaine, entre 9h00 et 17h00, prendre ses notes au crayon, arriver à se relire ! Pour moi, ce n'était pas gagné ! Heureusement, comme dans beaucoup d'autres domaines, l'arrivée du numérique a changé la donne. Les appareils photos numériques sont maintenant des outils précieux. Quand je vais en salle de lecture, je n'ai plus la peine de tout recopier sur place, je photographie et je lis tranquillement à la maison les documents que je peux agrandir. Toujours à la maison, il est maintenant facile, avec certaines applications, de géolocaliser avec précision le village, le hameau ou même la ferme d'un ancêtre et savoir ainsi où ils ont vécu. Mais, ce qui a le plus changé la vie des généalogistes, c'est la numérisation et la mise en ligne des registres d'état civil et paroissiaux par de nombreuses Archives départementales dont celles des Deux-Sèvres. Sans cela, je ne me serai jamais lancé dans l'aventure ! Maintenant, je peux chercher mes ancêtres dans les registres quand je le veux, où je le veux, même les week-ends et même la nuit. Il n'y a pas que les AD qui ont fait ce travail : au niveau national, d'autres sites ont fait un travail similaire. Allez visiter MÉMOIRE DES HOMMES (avec les archives militaires) et GALLICA (avec des millions de livres, d'images de cartes de la BNF). Mais il y en a beaucoup d'autres à découvrir !

Le numérique a simplifié l'accès, le travail, il a aussi créé les conditions pour davantage d'interactivité et donc d'entraide. Les cercles généalogiques comme le nôtre ont ouvert le bal en dépouillant et en classant les actes dans leurs bases de données. Ces actes, nous les partageons via notre site et, comme nul n'est infaillible, il arrive que nos adhérents nous signalent des erreurs que nous corrigeons alors. Dans le même temps, on a vu apparaître des entreprises commerciales (BIGENET, FILAE) qui apportent aussi une aide utile en ligne. GENEANET est la plus célèbre : elle propose aux généalogistes amateurs de mettre en ligne leurs arbres. Comme nos ancêtres ne sont pas qu'à nous, cela permet d'échanger, de confronter des recherches, des sources, de se découvrir des cousinages. Depuis quelques années, la généalogie se développe aussi grâce aux réseaux sociaux et touche un nouveau public, plus jeune. Il existe sur FACEBOOK de nombreux groupes dédiés à la généalogie (des groupes régionaux, d'aide à la lecture d'actes, ou d'entraide tout simplement) Comme ce sont des groupes fermés, il n'y a pas de trolls ou d'intrus et cela se passe de façon très conviviale. Sur le net, vous trouverez aussi des projets collaboratifs de saisie auxquels tout le monde peut participer (UN JOUR, UN POILU a pour projet de créer la base de donnée de tous les soldats morts pour la France en 14-18, mais il y en a plein d'autres). Vous pouvez vous renseigner avec GENEAWIKI un site participatif comme WIKIPÉDIA, mais dédié exclusivement à la généalogie. Pour finir, vous pouvez aussi vous promener sur des blogs dédiés à la généalogie. Ils sont tenus le plus souvent par des généalogistes amateurs. Il y en a pour tous les goûts, pour tous les styles et pour tous les centres d'intérêts. Cela permet de découvrir des généalogies d'autres milieux, d'autres régions, d'autres pays, mais ce sont des lieux d'échange (lors de challenges littéraires par exemple), des lieux de partage, virtuels mais très conviviaux là aussi. Notre Cercle généalogique des Deux-Sèvres a aussi son blog, Il s'appelle Généa79. C'est un outil d'information et de partage que je vous invite à visiter.

UNE ACTIVITÉ LUDIQUE

par Jean-Jacques MAUPETIT

Qui, dans son jeune temps, n'a pas joué au jeu des sept familles, sans se poser la question de comment s'appelaient les personnes.
Qui, dans son jeune temps, n'a pas fouillé dans le grenier de ses grands-parents, à la recherche de je ne sais quoi ?
La généalogie est un jeu ouvert à tous. Et puis, c'est amusant à faire.
Un arbre généalogique, c'est un peu comme une enquête policière, un mot croisé géant. Une information en appelle une autre. C'est un jeu à une échelle infinie.
Si les généalogistes d'autrefois étaient en majorité des retraités (pour cause de temps à passer), il devient aujourd'hui plus facile d'accès envers les plus jeunes. D'autant plus que certaines activités sont proposées en activité périscolaire (sous la forme d'initiation simple ou d'enquête sur un personnage local), mais aussi en activité durant les vacances scolaires où les grands-parents (souvent chargés de garder les petits-enfants) peuvent venir avec eux pour établir un arbre, une recherche...
Cette dernière initiative a aussi le mérite de créer ou renforcer les liens familiaux.
Certains de l'engouement de cette discipline, des jeux ont été créés, tels que Générami, association du RAMI et de la généalogie, ou Genealogik : sorte de jeu de l'oie et des 7 familles, où il faut récupérer des actes afin de créer un arbre 4 générations des familles Duchène, Bouttepaille, etc.

LES CHAMPS D'INVESTIGATION DE LA GÉNÉALOGIE

par Raymond DEBORDE

Là aussi, c'est comme on veut. Au début on construit son arbre familial et c'est un jeu qui peut durer longtemps et donc se suffire à lui-même. Mais c'est aussi un jeu qui éveille la curiosité. Pour moi, au début j'ai fait de la généalogie pure, je cherchais mes ascendants et les frères, les sœurs, les cousins germains et issus de germains, les enfants, les parents, bref, tous mes aïeux. Mais, au bout d'un certains temps, et je ne pense pas être le seul, j'ai eu envie d'en savoir un petit peu plus : savoir comment mes ancêtres vivaient dans leur famille certes, mais aussi dans leur hameau, dans leur village, dans leur pays, comment ils se situaient dans leur époque. Et c'est là que mes ennuis ont commencé, je me suis découvert plein de nouveaux centres d'intérêts que je vais vous détailler.

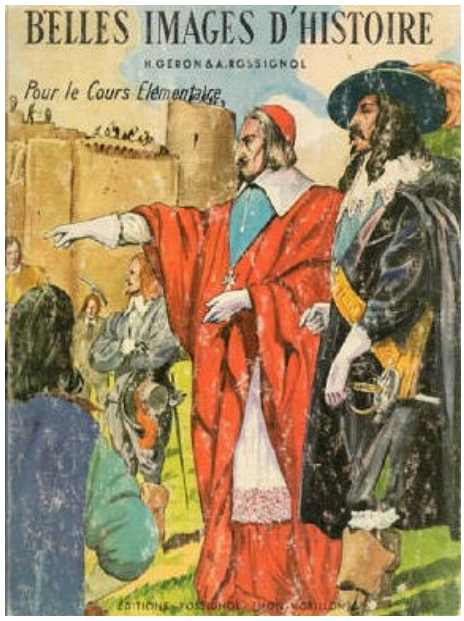

- Je m'intéresse à l'Histoire : je la rencontre au hasard des actes grâce à certains curés-journalistes, qui utilisaient leurs registres pour raconter les événements qui avaient marqué leur époque : en feuilletant les pages des registres, j'ai ainsi pu découvrir un tremblement de terre saisissant en Bigorre en 1660 (raconté par le curé de la paroisse de St-Laon, à Thouars), j'ai pu voir retracer la guerre de 7 ans entre la France et l'Angleterre vers 1750 (par le curé de Lageon) ou la Révolution de 1789 et la prise de la Bastille (raconté par le curé de Rigné)...
L'Histoire, les curés la racontaient, mais nos ancêtres la vivaient aussi dans leur chair : quand je découvre le nom d'un ancêtre parmi les nombreux actes d'abjuration vers 1685 à Moncoutant, je m'intéresse à la Réforme et la Contre-Réforme au XVIIe siècle. À l'inverse, quand, entre 1790 et 1800, je ne trouve pas les registres du Bressuirais, je m'interroge : Que sont devenus mes ancêtres durant cette période ? Et quand en regardant les actes de mariage de

leurs enfants quelques années plus tard je lis « *décédé pendant la très malheureuse guerre de la Vendée* » ou « *décédé en l'armée de l'autre côté de la Loire* », je suis bien obligé de me pencher sur l'histoire de la Révolution et des guerres de Vendée.
De la même façon, quand je trouve au hasard des recherches des actes qui retranscrivent les décès de jeunes gens morts pendant les guerres napoléoniennes, la conquête de l'Algérie, les guerres de 1870, ou de 14-18, je veux en savoir plus sur ces événements historiques...
- Je m'intéresse à l'Histoire, mais pas seulement aux grands événements, l'Histoire c'est aussi le quotidien de nos ancêtres. En fouillant dans les actes, je vois des hivers rigoureux suivis de famine relatés par certains curés. Je vous lis ce qu'écrit le curé de Chanteloup à propos du grand hiver 1709 : « *Il y a eu dans cette année 1709 quatre choses très remarquables, le grand froid, la disette de grain par conséquent la famine bien grande, plusieurs et grands impôts et une très grande guerre. Et le pis de tout disette de vin.* » D'autres curés notaient le prix du blé, du vin ou de la baillarge : je découvre ainsi les années d'abondance ou de pénurie, là aussi au hasard des actes. Parfois, je tourne les pages d'un registre sans avancer dans le temps car les décès sont nombreux dans la paroisse : je soupçonne alors une de ces nombreuses épidémies ou famines qui frappaient les villages autrefois.
- Je m'intéresse à la sociologie : Je rencontre quelques petits nobles et je devine le champ de leur influence. En cherchant dans des actes notariés ou dans les recensements du XIXe, je vois transparaître les rapports sociaux, le poids de certains dans les villages (les maires, les syndics), j'approche les mentalités aussi (les croyances religieuses, la place des hommes et des femmes dans la famille et dans le village). Je vois évoluer positivement ou pas la culture, l'éducation. Je vois les populations adhérer ou résister aux évolutions. Je vois les structures familiales se modifier. Je découvre ce que possédait untel à telle époque, son niveau de vie. Je cherche à comprendre des réussites ou des déchéances. Je vois des abandons d'enfants, des filles-mères, des handicapés (sourds, imbéciles, boiteux...) dans les villages et je me demande quelle était leur place.

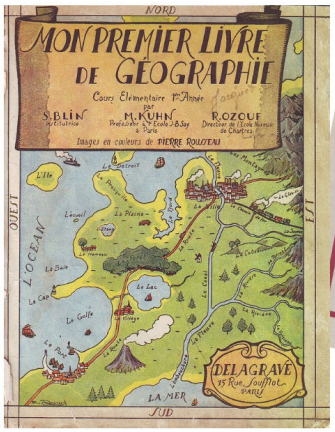

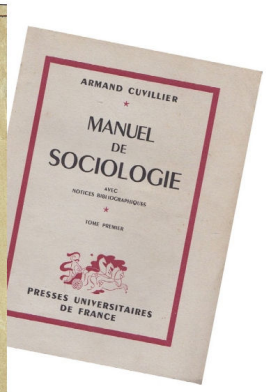

- Je m'intéresse à la géographie : je voyage virtuellement en Europe selon les guerres. Je ne vais pas comme certains généalogistes en Nouvelle-France ou dans l'Océan Indien, en Asie ou en Afrique mais je ne désespère pas de me découvrir un cousin d'Amérique. J'ai peu de mouvements de population qui apparaissent dans mon arbre généalogique : en dehors de mon terroir deux-sévrien, je visite un peu la Sarthe et la Creuse, mais beaucoup se promènent en France bien plus que moi. Entre l'histoire et la géographie, la généalogie m'a fait aussi visiter Verdun et les terrains de bataille de la guerre 14-18, sur les traces d'un arrière-grand-oncle décédé au combat. Comme la plupart de mes ancêtres ne se sont pas beaucoup éloignés de leur clocher, je me suis donc spécialisé dans la micro-géographie du bocage bressuirais, je finis par connaître les noms de très nombreux lieux-dits que j'essaie de situer sur la carte.
- Je m'intéresse à la médecine avec le curé de Terves qui, au début du XVIIe siècle, avait l'âme d'un médecin et expliquait de quoi étaient décédés ses fidèles : hydropisie, pleurésie, le poumon, la picotte, la vérole... Je vois donc mes ancêtres mourir de maladies, d'épidémies, mais aussi d'accidents (foudroyés, tombés d'un arbre, écrasés par une grille et trop souvent noyés, comme on ne savait pas nager autrefois). Je perçois l'importance de la mortalité infantile, je m'effare du nombre de décès des mamans en couches. Je me demande quels soins pouvait donner un de mes ancêtres qui au hasard des actes se déclarait médecin, mais aussi sabotier, vétérinaire et hongreur (c'est-à-dire castreur de chevaux). Je me demande quels soins pouvait recevoir le frère d'un ancêtre interné à l'asile de Niort au XIXe.
- Je m'intéresse aux métiers d'autrefois, je découvre ou je redécouvre les métiers oubliés ou disparus de la France rurale, les sabotiers, les tisserands : sergiers ou droguetiers, les meuniers, les maréchaux, les charrons et les nombreux travailleurs des champs : journaliers, bordiers, métayers ou laboureurs. Je cherche quels étaient leurs techniques, leurs outils, leur matériel, leur cheptel. Je vois aussi quelques marchands, quelques notaires, quelques médecins déjà évoqués : j'essaie de savoir quelles

étaient leurs connaissances, la réalité de leur travail. Je vois enfin apparaître et se développer les métiers liés à l'industrie dans les villes (la ganterie et la chamoiserie à Niort) et à la campagne (les mines de charbon à Saint-Laurs).

- Je m'intéresse à la religion, dans son quotidien, ses cérémonies et son cérémonial, ses fêtes, ses baptêmes de cloche... Je vois son poids moral, son évolution. Le poids de la religion apparaît dans le choix des prénoms catholiques (Jean, Marie, Pierre...), protestants (Suzanne, Isaac, Esther...), il se voit aussi dans l'apparition au XIXe du prénom Philomène, mis à la mode par le curé d'Ars. La fréquence de ce prénom est un marqueur de l'influence de l'Église dans les paroisses à cette époque. Cette influence, je la vois en visitant les cimetières et ses vieilles tombes (sur la vieille tombe d'une ancêtre, je lis « *Présidente des mères chrétiennes* »). Je vois encore l'importance de l'Église catholique avec mes ancêtres "fabriquants" : ce mot ne désigne pas des artisans, mais ceux qui appartenaient au conseil de fabrique, chargé de gérer les édifices religieux. Je m'intéresse bien sûr à la religion dans son histoire locale (le Protestantisme déjà évoqué, et la Petite Église au XIXe siècle).
- Je m'intéresse au droit et à la justice. Le droit, j'ai des progrès à faire mais il faudra bien que je m'y mette avec les héritages et les successions que je lis dans les actes de notaires. Les affaires de justice m'attirent davantage : les généalogistes adorent chercher. Alors, s'il y a des enquêtes judiciaires dont nos ancêtres ont pu être coupables, victimes ou témoins... c'est formidable ! Je me suis passionné pour plusieurs affaires, petites ou grandes, comme le meurtre de Jacques René Gentet, sieur d'Estrie, par son neveu Jacques-Henri d'Arcemalle à Boismé en 1720, découvert dans les registres de Chanteloup.
- Je m'intéresse à la paléographie. C'est bien joli de se pencher sur les documents anciens, encore faut-il pouvoir les lire. Certains actes du XVIIe siècle sont très faciles, d'autres demandent de l'expérience, et même des séances d'apprentissage pour espérer pouvoir un jour déchiffrer les abréviations d'un notaire ou l'écriture d'un prêtre. J'ai donc décidé de suivre les cours de paléographie que Mme Seillan, directrice des Archives des Deux-Sèvres, propose chaque mois à ceux qui veulent progresser, et cela devrait payer un jour !

- Je m'intéresse à la réparation de bicyclette. En effet, avec mon épouse, nous faisons parfois des circuits en vélo avec des visées généalogiques. Nous partons en visite de cimetières et de hameaux où ont vécu nos ancêtres. Il arrive que nous ayons des soucis mécaniques. Heureusement, nous avons appris tous les deux à gérer, les plus simples du moins !
- Je m'intéresse à l'informatique car il faut bien engranger et classer quelque part la somme d'informations que je recueille. Je l'organise avec mon logiciel de généalogie, je la sauvegarde sur mon disque dur, je la partage sur le net, je l'écris et je la raconte sur un blog de généalogie familiale que je partage avec mon épouse...

Il n'y a donc pas de limites, si on est curieux et si on est passionné, aux champs d'intérêt et aux champs d'investigation que procure la généalogie. On a vu que la généalogie est ludique, créative, elle est aussi socialisante, émouvante, moderne, elle peut être sportive même, et elle est vraiment source de culture très variée. En y réfléchissant bien, la seule limite que je vois, c'est le temps dont nous disposons : il ne faut pas oublier de s'occuper de nos proches et des vivants et les journées ne font que 24 heures !

UN FACTEUR DE CONSTRUCTION PERSONNELLE

par Danièle BILLAUDEAU

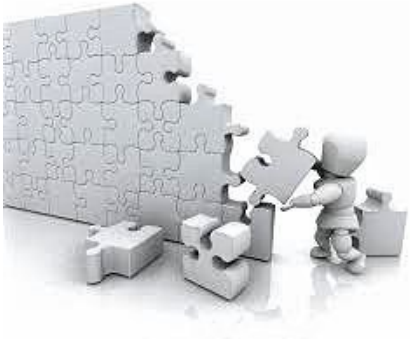

Pour qu'une construction soit solide, il est important d'adapter les fondations à la nature du sol qui supportera l'édifice. Sable perméable, argile qui gonfle et se rétracte, plaine crayeuse ou bocage granitique n'ont pas les mêmes exigences.

De mon point de vue encore, la généalogie c'est l'antichambre de la culture sous toutes ses formes. Elle offre d'innombrables portes à ouvrir. Il vous appartient de choisir celles que vous allez pousser, les couloirs que vous allez emprunter.

Ma construction initiale, je la dois à mes géniteurs. Pour la «jardinière des racines » que je suis devenue, je ne peux m'en prendre qu'à moi-même parce que j'ai travaillé avec constance les racines et les branches, occultant maladroitement les feuilles et leurs singularités de forme et de couleurs.

Lorsque j'ai eu conscience de cette carence, je me suis attardée sur mon nom pour découvrir que j'avais répondu successivement au prénom de Danièle avec un « l » ou deux « ailes », puis au nom de Danièle Bizet d'abord, puis à celui de Mme Billaudeau, DB étant suffisant pour les paraphes, D.Bi ou Debby ou dbiodo devant en principe satisfaire les exigences des nouveaux moyens de communication et me prémunir par conséquent des actions malveillantes des pirates modernes.

Au fil du temps, je me suis transformée en Danièle Billaudeau-Bizet parce que, devenue sans trop m'en rendre compte, « généalogiste gravement atteinte », j'avais sans doute besoin de l'intégralité de mes patronymes pour assurer un certain équilibre. Fort heureusement, l'obligation d'un « surnom » m'a été épargnée tout comme l'ont été à ma connaissance ces « blancs » que nous trouvons dans les registres à la place du patronyme de la mère par exemple, parce qu'un prêtre à la mémoire sélective l'avait peut-être perdue tout simplement !

Si c'est perturbant de changer de nom, ça l'est plus encore de ne pas en avoir du tout. J'ai en mémoire « Thècle » l'enfant trouvée qui se contenta d'un prénom peu courant jusqu'à son mariage, jour où l'officier d'état civil lui attribua selon l'usage (mais avec son consentement) le patronyme d'un autre. J'ai en cet instant, une pensée émue pour toutes les personnes abandonnées ou nées sous « X » qui lèguent des cases vides à leur descendance, alors que, toute leur vie, elles ont dû composer avec l'omniprésence des absents.

Tout cela pour expliquer qu'avant de signer D. BILLAUDEAU sans réfléchir, je suis passée par le stade Danièle Bizet-Billaudeau parce qu'à un moment de ma vie, j'ai souhaité tout simplement respecter l'ordre dans lequel il s'était construit.

Je ne m'attarderai pas sur le terme de « Curieuse à faire parler les morts » dont je fus un temps affublée.

En construisant ma généalogie, je me suis aperçue également que je n'attachais pas la même importance à mes quatre grands-parents que je n'avais pas connus. Deux d'entre eux avaient pris toute la place, occultant les deux autres. En leur redonnant leur juste espace sur mon arbre, j'ai eu le sentiment de rétablir un équilibre qui me rendait moi-même plus solide, peut-être !

Cela fait bientôt quarante années que je pousse régulièrement les portes réelles ou virtuelles des Archives départementales, nationales, militaires, des bibliothèques et des médiathèques. J'y rencontre de nombreux érudits dont un m'a conseillé la lecture de « Pélagie la Charrette » qui trimballe ses générations de « Bélonie » à travers l'Amérique pour mieux revenir à son pays natal : l'Acadie.

Sensibilisée depuis l'enfance aux aventures de « Croc blanc » dans les neiges du grand nord, j'ai aussi été très touchée par le sort de l'oncle Tom, dans sa case implantée au milieu des champs de coton du grand sud. La lecture de « Vent d'est, vent d'ouest » n'a fait qu'aggraver cette maladie incurable qui consiste à toujours vouloir comprendre le sens et les enjeux des mouvements migratoires.

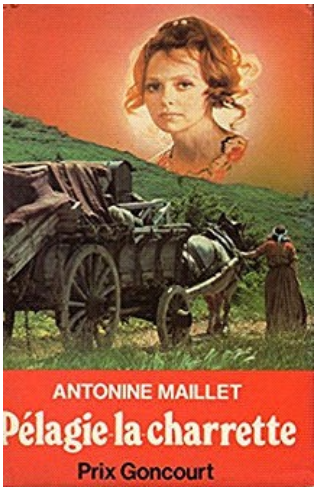

Il est fort heureusement des livres qui vous soignent et « Pélagie la Charrette » fait partie de ceux-là. C'est avec Antonine Maillet sur ma table de chevet que je me suis reconnue « défrichteuse de branches ».
Puis, à un âge plutôt avancé pour la discipline, j'ai osé pousser la porte d'un atelier d'écriture que je n'ai plus quitté. J'y ai appris l'importance des mots, à les manier avec prudence, respect et bienveillance. Si j'ai appris leur puissance j'ai également appris l'interprétation des blancs et des silences. Quant à mes personnages, je ne juge pas utile de les inventer, il y en a trop dans les cimetières qui ne demandent qu'à parler.
Je tricote mon présent à l'imparfait de leurs vies et tente de composer un matériau moderne et cohérent. Je m'essaie même parfois à la broderie avec eux, mais lorsque c'est le cas, je préviens le lecteur évidemment. Et voilà comment de « défricheuse de branches », je suis devenue « écrivante », voire même « collaboratrice en conférence » depuis ce soir.
Peut-on pour autant parler de construction personnelle efficace ?
Malgré cette longue expérience, ma taille a culminé à 1 m 59 ½. Elle a depuis quelques années, une fâcheuse tendance à diminuer et je crains fort que la tendance ne soit irréversible. Mes connaissances en revanche se sont élargies.
Il serait illusoire de penser que les « mots » résolvent tous nos « maux ». D'ailleurs, au terme de « construction », je préfère nettement celui « d'évolution ».
Même si des éléments plus personnels y ont largement concouru, la généalogie reste tout de même pour moi un facteur important de cette évolution.
Quant à se demander si la généalogie est ringarde ou moderne, je ne crains pas de l'affirmer : elle est de TOUS LES TEMPS.

LA GÉNÉALOGIE, RINGARDE OU MODERNE ?

par Jean-Jacques MAUPETIT

S'est-elle démocratisée ? Les différentes couches sociales sont-elles représentées ? Les âges des généalogistes. Évolution vers la psychogénéalogie et la recherche ADN.

La pratique de la généalogie s'est développée à partir des années 80 avec l'arrivée en retraite de générations plus diplômées que les précédentes. Autrefois, les gens nés avant-guerre n'osaient pas pousser les portes des Archives. Aujourd'hui, la généalogie s'avère être un passe-temps à la portée de tous, que l'on peut pratiquer avec un crayon et un papier, de façon gratuite.
La première base de données en ligne a été créée en 1997 en France. Cela a créé un formidable effet boule-de-neige. Désormais, trois milliards d'arbres généalogiques sont en accès libre sur le Net. Depuis 2003, la plupart des Archives départementales sont également en ligne gratuitement. En quelques clics, s'ils n'ont pas d'ancêtres étrangers ou issus de l'assistance, les gens peuvent faire leur arbre généalogique sans sortir de chez eux.
Si les anciens utilisaient le papier-crayon et se déplaçaient dans les mairies ou archives, les mêmes se sont octroyés les nouvelles technologies pour leur simplifier leur passion. Aujourd'hui, plus de quatre millions de Français essayent de constituer leur arbre généalogique et neuf Français sur dix se disent intéressés par cette démarche sans trouver le temps pour s'y mettre. Il est donc aisé de dire que cette activité touche l'ensemble des couches sociales.
Le credo des généalogistes, c'est : avant de chercher les morts, rencontrer les vivants : les parents, les oncles et tantes, les grands-parents, les arrières-grands-parents, afin de raconter leur vie et de montrer leurs photos de famille... Des mines d'or qui permettent de dessiner les premières strates de l'arbre.
Avec l'évolution sociale présente dans chaque famille, c'est aussi un exemple de dialogue intergénérationnel et de transmission.
La société du consommer immédiat, du trouver sans chercher, grâce aux différents moteurs de recherche, a bien été réfléchie de la part d'éditeurs spécialisés. En effet ils ont (ou sont en train de le faire) modifié le mode de fonctionnement de ce qui était un loisir, mais qui devient pour eux un business. Nul doute que d'ici une quinzaine d'années, les méthodes auront radicalement changé.

Peut être que les Cercles généalogiques en souffriront s'ils ne restent qu'à leurs fonctions originelles, mettre à disposition de leurs adhérents les relevés d'actes.

Deux évolutions de la généalogie prennent de l'ampleur depuis une dizaine d'années : la généalogie au service de la médecine et la psychogénéalogie.

Je ne suis pas un spécialiste mais je peux malgré tout vous définir les liens qu'unissent ces disciplines avec la généalogie.

Concernant la médecine, on peut dire aisément que la découverte de l'ADN dans les années 60 qui permet de comprendre comment se transmet l'information génétique, est le début du rapprochement avec la généalogie.

Celle-ci peut être un outil pour comprendre l'origine d'une maladie génétique et savoir si des malades ont des liens de parenté et comprendre les transmissions.

Quelques exemples : dans les années 90, la recherche génétique sur la maladie de Von Hippel-Lindeau, qui prédispose au cancer qui touche 1 personne sur 40 000 a été complétée par une étude généalogique sur chaque malade et a permis de reconstituer et de localiser l'origine des principales familles atteintes, en Loir-et-Cher.

Dans les années 2000, le professeur Chavantré de Bordeaux, s'est rapproché de notre cercle pour étudier quelques familles, dans le cadre de ses recherches sur la maladie de Rendu-Osler dont l'un de nos adhérents était atteint.

Vers 2005, les sœurs AYMAR originaires de Niort, émigrées en Nouvelle-France au milieu du 17e (1648) ayant eu une très nombreuse descendance, des chercheurs québecois ont décelé une « tare » répétitive, dystrophie musculaire occulo-pharingée ; et se sont intéressés à l'ascendance afin d'essayer de déterminer une éventuelle transmission génétique. Et cela est parvenu à notre cercle à Mme MORISSON qui est depuis longtemps la personne en charge du secteur canadien, plus particulièrement de l'émigration des Deux-Sèvres vers la Nouvelle-France.

Enfin vers 2010, l'expérience vécue par des généalogistes de Loire-Atlantique et des Côtes-d'Armor qui ont répondu à la sollicitation de Nadine Pellen, une doctorante en démographie pour alimenter sa thèse sur « les structures familiales des personnes atteintes de mucoviscidose en Bretagne ».

Le but était de retrouver les ancêtres de plusieurs personnes atteintes de cette très grave affection génétique, afin de prouver leurs liens de parenté et aux fins d'analyse. Au final, plusieurs couples dits fondateurs ont pu être identifiés et situés. L'un d'entre eux, marié en 1690 à Plozévet (Finistère) a

transmis le gène responsable de la maladie à 19 malades bretons sur 20. Les généalogistes bénévoles sont également remontés jusqu'à un autre couple marié en 1656 à Plouhinec, lui aussi responsable de la transmission d'un autre gène de la mucoviscidose.

La généalogie par l'ADN

Actuellement, la recherche par ADN à des fins purement généalogiques, où on pourrait remonter bien au-delà des registres en précisant les origines selon un peuple, une région, est sujette à désaccord et non autorisée actuellement en France.

Concernant la psychogénéalogie, je suis très mal placé pour discourir sur ce sujet, ayant toujours eu des réticences envers tout ce qui touche le mot « psycho », sûrement une angoisse ! Cependant il me faut en parler ; j'ai donc surfé sur la vague pour tenter d'en comprendre les enjeux.

En vogue ces dernières années, l'analyse transgénérationnelle s'appuie sur l'étude de l'arbre généalogique de l'individu pour mieux expliquer et apaiser ses angoisses. Décryptage d'un phénomène qui rebat les cartes de notre histoire familiale pour nous aider à aller mieux au présent.

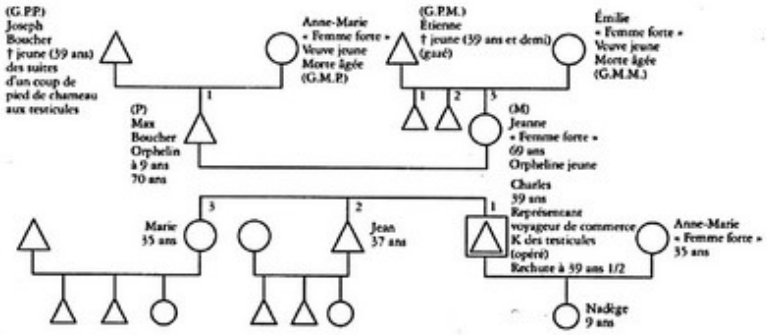

Exemple d'arbre psycho-généalogique

L'analyse transgénérationnelle veut que les traumatismes et non-dits vécus par les ancêtres d'un individu se répercutent sur ce dernier jusqu'à induire inconsciemment des troubles. La psychogénéalogie est une méthode psychanalytique qui consiste à rechercher dans le vécu de nos ancêtres les sources de nos troubles psychologiques, comportements étranges, maladies actuelles.

L'arbre généalogique est alors plus un outil de travail thérapeutique et se borne donc souvent de 3 à 4 générations (celles que l'on peut encore conserver en mémoire). Il s'intéresse plus aux événements répétitifs, maladies, accidents, aux conflits relationnels, différences culturelles ou sociales.

Je dois remarquer, malgré mon retrait envers cette discipline, qu'il m'est souvent arrivé de rencontrer des personnes qui m'exposaient que certaines membres de leur famille proche (grand-tante...) n'étaient jamais cités dans les souvenirs qu'elles avaient et que celles-ci étaient ex-religieuses, filles-mères, etc. De là les non-dits ? Et les secrets de familles ! Ne viendraient-ils pas argumenter ces recherches ?

QUELQUES CONSEILS

par Danièle BILLAUDEAU

La généalogie est avant tout une science humaine qui consiste à établir les filiations. Quelles que soient les portes que vous allez ouvrir, lorsque vous êtes dans un domaine scientifique, hors la rigueur et la méthode il n'y a point de salut.

La méthode ou plutôt les deux méthodes sont largement éprouvées. Nos "Sosa-Stradonitz" pour la généalogie ascendante, et "d'Aboville" pour la descendante sont universelles et utilisées par les bons logiciels de généalogie.

Nous ne saurions trop vous inciter à quelques règles de prudence. N'allez pas trop vite et prenez le temps d'interpréter tous les indices. Méfiez-vous des pièges et des faux-amis. La mémoire familiale par exemple. Elle est utile pour débuter certes, mais devient quelquefois défaillante ou sélective selon l'âge des protagonistes et les circonstances.

Les homonymies sont fréquentes. Il n'est pas rare que l'épouse porte le même nom que sa belle-mère. Seules les dates, les lieux et les parents respectifs viendront à votre secours.

Les prénoms déclarés à l'état civil ne sont pas toujours identiques aux prénoms d'usage. Les patronymes connaissent quant à eux de nombreuses variantes, fonction du langage et de l'érudition des intervenants. (AIRAUD, AIRAUDE, AYRAULT, HEROS, ERO ou encore BOILEAU qui en féminin poitevin se transforme en BOELEVE pour ne citer que quelques exemples).

Les erreurs de transcription : Si la pratique de la généalogie est aussi facile aujourd'hui notamment dans notre département, c'est que depuis 1990, de nombreux bénévoles consacrent leur temps libre à lire les actes, les transcrire, les saisir pour en constituer des bases de données. Malgré leur expertise, ces bénévoles commettent des erreurs. Là encore, vérifiez toujours la source et signalez-nous l'erreur, nous la rectifierons dans la mesure de notre possible.
Si les champs d'investigation sont considérables grâce à Internet, il ne faut jamais perdre de vue que nombre de personnes ont travaillé le sujet avant nous. Autant d'intervenants constituent autant de risque d'erreurs. Ne vous contentez jamais de recopier ou de prendre pour argent comptant toutes les informations véhiculées par internet. Apprenez à reconnaître les sources fiables. S'il vous est impossible de retrouver la source originale, abandonnez l'information et reprenez votre ouvrage en progressant méthodiquement, génération par génération, en vérifiant la cohérence des trois actes principaux qui en principe jalonnent toute vie (naissance, mariage, décès).

Faire de la généalogie pourrait se comparer à jouer de la musique dans un orchestre symphonique. Chacun y va de sa partition, mais ne nous dispense nullement d'accorder nos violons.
C'est en tout cas ce que nous avons essayé de faire tous les trois ce soir et il en va de même pour nos conséquents travaux de dépouillements qui rendent tant de service. Nous en avons centralisé la gestion pour faire en sorte que ces travaux fastidieux ne connaissent pas de doublon.
L'entraide est notre principe. Donnez-nous si vous le pouvez, un peu de votre temps libre, partagez vos travaux, savoirs et savoir-faire, vos compétences particulières, vous contribuerez ainsi à ce beau travail collectif qui nous anime depuis autant d'années parce que c'est notre manière de participer à la protection du patrimoine écrit de notre département. Nos 16 mètres de rayonnages en salle de lecture des archives départementales et les 2 080 000 actes constituant notre base de données en ligne, font notre grande fierté.

POUR VOUS AIDER

par Jean-Jacques MAUPETIT

Si le cœur vous en dit, nous pouvons vous aider à élaborer votre arbre. Tout d'abord vous aurez accès à notre base de données qui est régulièrement mise à jour par des bénévoles qui relèvent et saisissent les actes (naissances, mariages, contrats de mariage et décès). Comme vous l'avez déjà entendu, réunissez les papiers et photos de famille pour débuter, c'est aussi une très bonne raison d'en parler à son entourage proche qui trouve là une occasion de transmettre le passé.
Lors de séances d'initiation, gratuites et réalisées en partenariat avec les Archives départementales, nous vous aiderons dans les recherches (où, comment), mais aussi dans l'organisation et le classement. Lors des séances de paléographie dont vous a parlé Raymond et qui sont dispensées par les Archives départementales, vous apprendrez à lire des textes anciens. Nous vous expliquerons aussi l'utilisation des logiciels de généalogie.
Vous pourrez aussi participer aux forums régionaux pour retrouver des ancêtres dans les départements voisins. Et s'ils étaient issus de départements lointains, vous aurez accès à la base de données nationale Geneabank qui regroupe 97 millions de données. La généalogie permet de comprendre son passé, de se l'approprier. Elle nous apporte un certain éclairage sur l'avenir en même temps que quelques clés pour une aide à la décision. Encore faut-il les utiliser à bon escient, pour servir l'intérêt général.

Danièle BILLAUDEAU, Jean-Jacques MAUPETIT, Raymond DEBORDE le 30/11/2017

DU CÔTÉ DES BLOGS

LE MARIAGE DE CATHERINE BAZILLE

Brigitte, qui est notre adhérente n° 2766, est aussi et surtout une blogueuse émérite. Son blog Chroniques d'antan et d'ailleurs nous entraîne souvent très loin des Deux-Sèvres, mais elle revient régulièrement nous parler du Poitou et de la Gâtine. Voici comment elle se présente sur son site :

« Je suis née dans les années 1950 en Algérie, d'un père « pied-noir » depuis plusieurs générations et d'une mère poitevine, arrivée dans les bagages de ses parents à Alger pendant la Seconde Guerre mondiale. J'ai toujours aimé les histoires de famille. Ces histoires de cousins, de mariages, d'alliance me ravissaient. Au fur et à mesure de mes trouvailles, je fais la connaissance de familles et de personnes dont la vie me touche ou m'interpelle, et j'ai envie de faire partager à ma famille et à mes amis toutes ces vies cachées dans les pages de registres et d'archives. »

Le texte que j'ai choisi de mettre en valeur relate le contrat de mariage de Catherine, une citadine, avec un laboureur bien plus âgé qu'elle, en 1779 à Parthenay. Il a été écrit dans le cadre du Rendez-Vous ancestral, un défi d'écriture original et mensuel initié par Guillaume Chaix : l'exercice consiste à raconter une rencontre avec un de ses ancêtres . C'était la 1ère contribution de Brigitte à cet exercice, elle date du 20 mai 2017 et depuis, elle y a pris goût !

Raymond DEBORDE

Cette nuit, j'ai rêvé de toi, Catherine, toi mon aïeule à la 8ème génération, mariée avec un homme déjà veuf et qui avait plus de deux fois ton âge. Vue de mon 21ème siècle, ta vie sur le papier, à travers ces quelques actes qui la résument, heurtait mes convictions féminines. Moi qui appartiens à cette première génération de jeunes filles qui ont gagné le droit légal de choisir quand elles voulaient avoir des enfants, j'ai toujours du mal quand je vous rencontre, vous toutes mes aïeules à qui aucun choix n'a été laissé. J'ai envie de vous protéger, de vous défendre, de vous consoler de vos vies dont je ne vois souvent que la tristesse et les drames. Il est rare qu'on perçoive l'amour ou le bonheur au détour d'une page de registre paroissial.

Hier, j'ai travaillé sur le contrat de mariage que ta mère **Marie Bourdault**, a passé en ton nom – **Catherine Bazille** – et en ta présence le 29 avril 1779, devant Michel Petit, notaire à Parthenay, avec **Pierre Alnet**. J'ai sans doute trop pesté à déchiffrer l'écriture peu soignée du notaire, à tenter de transcrire ces lignes si difficilement lisibles. Je me suis endormie avec les formules classiques des contrats de mariage de ton époque qui dansaient dans mon cerveau : usufruit, partage d'icelle, leur ditte communauté, sans enfant dudit mariage, avantager la ditte future…

Le salon de la maison de **François Bontemps**, cuisinier - pâtissier - traiteur à Parthenay, au-dessus de sa boutique qui fait l'angle de la rue des trois rois et de la rue du bel ange – rebaptisée rue Jean-Jaurès par mes contemporains – n'est éclairé que parcimonieusement en ce début d'après-midi du 29 avril 1779. Malgré les deux hautes fenêtres de la pièce, les rues étroites de la vieille ville de Parthenay ne laissent pas entrer le soleil à flot. Quelques chandelles dans leurs chandeliers éclairent principalement la table de bois massif autour de laquelle sont installées quelques personnes que je dévisage avec curiosité. Cachée près du haut buffet, perdue dans la pénombre, personne ne va me voir.

Michel Petit aîné, notaire au duché pairie de la Meilleraie, est assis à la table, le chef orné d'une perruque, devant quelques feuilles de papier. Il est le seul dans la pièce à porter perruque, les autres hommes ont posé sur les chaises et la table leurs couvre-chefs : le bonnet de François Bontemps, citadin, traiteur en vue dans la vieille ville de Parthenay, qui s'enorgueillit de fournir quelques tables nobles et bourgeoises de la ville; le chapeau traditionnel du paysan gâtinais, que porte habituellement Pierre Alnet, et sous lequel ses cheveux gris blancs sont mi-longs; la coiffe de chanoine de **Jacques Bazille**, ton cousin germain, Catherine.

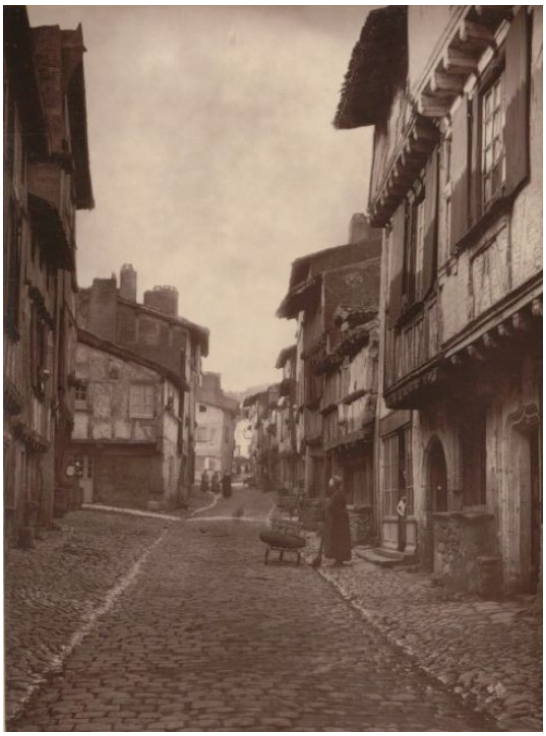

La rue de la Vau Saint-Jacques à Parthenay (photo de Jules Robuchon)

Tu es venue de la Maladrerie, paroisse du Sepulchre, avec ta mère ce matin, il y a moins d'une lieue de marche, et tu connais bien la petite ville qui t'a vue grandir. Toutes deux vous avez mis votre belle coiffe du dimanche, votre joli châle coloré et un tablier blanc bordé de dentelle sur votre robe grise de bonne toile solide. A sa mort, ton père **Gabriel Bazille** vous a laissé une certaine sécurité matérielle, mais il faut pourtant faire attention à tout et éviter toute dépense inutile. Tu auras probablement une nouvelle coiffe pour le jour de ta noce.

Assise sur la chaise la plus confortable, mais la moins proche du notaire, trône **Marguerite Caillon**, la maitresse de maison, l'épouse de François Bontemps, ta cousine germaine. Les affaires de son mari sont florissantes, cela se voit dans sa tenue, un peu plus clinquante que celle de ta mère et la tienne.

S'il y a d'autres personnes à ce contrat de mariage, ils n'ont pas été nommés dans l'acte que j'ai laborieusement déchiffré, et ne sont donc pas venus visiter mon rêve.

C'est toi Catherine que j'observe, toi qui ne bouges pas, qui observes ce qui se passe, sans dire un mot. Les négociations et les arrangements de ce mariage ont déjà eu lieu. L'homme que tu dois épouser prochainement, tu le connais un peu. Tu sais qu'il a enterré à l'été dernier sa seconde épouse, avec laquelle il n'a pas eu d'enfant survivant. Veuf de 66 ans, il ne cherche pas une épouse pour élever sa marmaille, les enfants survivants de sa première épouse sont adultes, plus vieux que toi, et déjà largement installés. Ce n'est pas une servante que cherche cet homme, et tu n'es plus tout à fait une enfant, du haut de tes 28 ans.

Le notaire explique une dernière fois les termes du contrat. Ton père vous a laissé, à tes frères, sœurs, et toi, ses biens, dont la métairie de la Maladrerie, en indivision, avec l'usufruit accordé à ta mère jusqu'à sa mort. Quand elle décédera, il vous appartiendra de revendre le tout et de vous le partager. Tu as une première dot par préciput de 300 livres. Cela ne fait pas de toi une riche héritière, mais tu n'arrives pas les mains vides dans ce mariage.

Ton futur mari en revanche apporte dans la communauté du mariage la somme de 5000 livres, en meubles, terres et monnaie sonnante et trébuchante. Lors de son second mariage, à la demande de ses enfants du premier mariage, il a dû partager ses biens et préparer sa succession. Le patrimoine qu'il apporte aujourd'hui à l'occasion de votre mariage, il lui appartient en propre, hors de la succession de **Louise Girault**, sa première épouse. Il lui vient de sa communauté avec **Marie Vivien**, sa seconde épouse, sans enfant survivant. Il peut donc en disposer librement, et pour montrer combien ce mariage lui est important, il fait mettre par écrit qu 'à son décès, tu auras quoiqu'il arrive la jouissance de la somme de 3000 livres.

Le notaire appelle enfin à signer l'acte qu'il vient de rédiger. Je me demande si les participants sont vraiment capables de relire ce galimatias sans hésiter… mais ils acquiescent et signent, Pierre Alnet, le futur mari, Marie Bourdault, la mère de la future mariée, Jacques Bazille, prêtre chanoine de Sainte Croix, François Bontemps, Michel Petit le notaire, et un certain Verrière que je n'ai pas encore rencontré dans ta généalogie, et qui n'est pas mentionné dans l'acte – du moins pas dans les passages

que j'ai réussi à transcrire. Les deux seules personnes à ne pas signer, ce sont Madeleine Caillon, ta cousine, et toi Catherine. Pourquoi ta mère qui sait signer n'a-t-elle pas fait en sorte que tu le saches aussi ? Ta sœur Thérèse sait signer, j'ai déjà lu sa signature au bas d'actes de baptême. Ta mère, ta sœur, mais pas toi ? Pourquoi Catherine ?

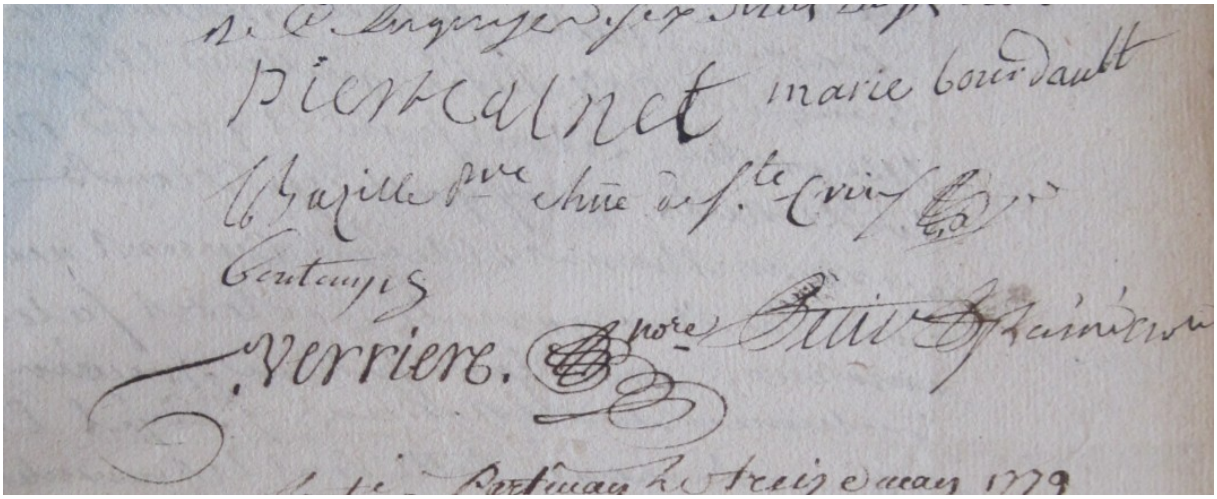

AD79 – Cote 3 E 2993 – Contrat de mariage entre Pierre Alnet et Catherine Bazille

J'écoute attentivement ce qui se dit autour de cette table, je t'observe et je ne suis pas sûre de ce que je dois penser. Je te croyais victime, maintenant je ne sais plus. Dans mon monde, tu n'accepterais probablement pas ce mariage, mais dans mon monde, tu aurais appris à lire, écrire et signer, tu n'aurais pas à obéir à ta mère, tes frères, ton mari en toute chose. Qu'il est difficile de se mettre à ta place d'où je suis !
Ta famille est solide, implantée depuis longtemps dans la petite bourgeoisie de Parthenay. Les témoins qui assistent au contrat, le chanoine prêtre de Sainte-Croix, ton cousin germain Jacques Bazille, et le traiteur François Bontemps, l'époux de ta cousine germaine, par leur présence donnent du poids à ta position dans ce mariage. Certes, tu vas épouser un vieux monsieur, mais tu n'entres ni démunie, ni sans appui dans ce mariage. Peut-être est-ce pour toi une première étape vers une émancipation. Si ton futur mari décède avant toi, ce qui est probable à ton époque où on est un quasi-vieillard à 66 ans, tu seras libre de décider de la suite de ta vie.
A ce stade de la journée, je ne peux qu'espérer que ta nuit de noces et ta vie conjugale ne seront pas trop difficiles, mais là aussi je juge avec mon éducation, mon expérience, ma vie … Il ne me reste qu'à sortir de ce rêve et te laisser faire face à ton destin, sans en savoir plus sur toi, sur ce que tu penses et qui tu es, qu'avant notre rencontre.

Le mariage religieux sera célébré le 2 juillet 1779 à Châtillon-sur-Thouet.
Catherine Bazille va avoir 5 enfants avec Pierre Alnet, qui meurt le 13 avril 1791 à Châtillon-sur-Thouet, à 78 ans. Sa liberté ne va pas durer longtemps, puisqu'elle le suit dans la tombe le 22 janvier 1792, à seulement 41 ans.

Sources, liens et remerciements

- Retrouvez les contributions des généalogistes qui participent au **Rendez vous ancestral** sur le blog dédié
- Relisez mon article consacré à **Pierre Alnet**
- Jacques Peret – L'organisation de la maison rurale dans un pays d'habitat dispersé : la Gâtine poitevine au XVIIIe siècle
- Le site incontournable pour les recherches en Gâtine – Histoire de la Gâtine Poitevine et de Parthenay, d'**Albéric Verdon**, largement mis à contribution dans cet article
- Contrat de mariage passé devant maître Michel Petit aîné, notaire à Parthenay – Archives des Deux-Sèvres cote 3 E 2993

Brigitte SNEJKOVSKY

BRÈVE GÉNÉALOGIE D'UNE FAMILLE JUIVE À L'OCCASION D'UN SÉJOUR EN DEUX-SÈVRES D'UN COUPLE DE NOVEMBRE 1936 À MARS 1941.

En consultant les « fiches à établir pour chaque juif ou juive de plus de 18 ans » dressées pendant la Seconde Guerre mondiale sur le territoire français, nous nous sommes attachés à suivre le séjour de Chaskel (Charles) SLIWKA et son épouse Rywka (Ria) née SCHINDLER dans notre département. Cette dernière était la tante de Françoise FLEURY née SCHINDLER, mais aucune trace d'un passage de Morris Moses Fischel (Maurice) SCHINDLER, frère de Rywka, n'a été trouvé (cf arbre généalogique) : ce dernier avait été prisonnier de guerre au Stalag IIIB, capturé le 19 juin 1940, évadé le 4 décembre 1941. Il a rejoint alors sa sœur et son beau-frère, pour fuir ensemble en zone libre. Mais le couple avait alors déjà quitté les Deux-Sèvres pour Paris.

Une lettre de Benzion SCHINDLER, père de Ria et de Maurice, a été retrouvée dans les archives familiales, envoyée depuis la localité de Bolechow, lieu d'origine de cette famille de religion juive et de nationalité polonaise. Ce lieu est désormais situé en Ukraine. La lettre est adressée à sa famille au 74 rue d'Échiré (actuelle rue du Maréchal-Leclerc) à Niort en 1940. Le recensement de Niort en 1936 ne situe pas cette adresse entre le N° 72 et le N° 76. En outre, il n'y a pas eu de recensement en 1941.

Les fiches, précédemment évoquées, situent l'arrivée de Chaskel SLIWKA, né le 15 septembre 1898 à Bolechow, scieur de son métier, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) en novembre 1936. Puis il est arrivé au 74 rue d'Échiré le 14 mai 1940. Il y est précisé « de race juive », et de « religion israélite », ainsi que ses ascendants. La fiche de Rywka SCHINDLER indique qu'elle est née à Bolechow le 1er août 1903, et qu'elle arrive à Saint-Maixent en mars 1939, donc bien après son mari. Elle arrive au même domicile niortais simultanément, elle est aussi « de race juive » et « de religion israélite ».

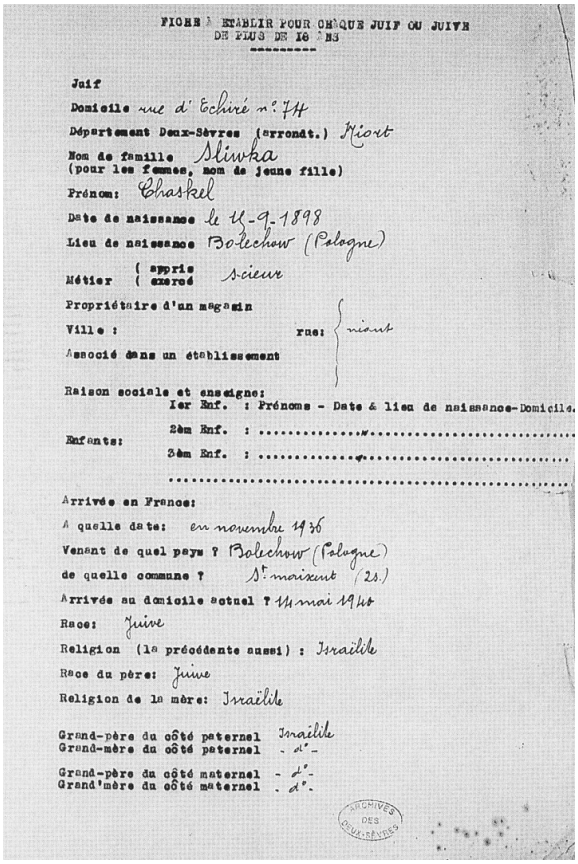

FICHE À ETABLIR POUR CHAQUE JUIF OU JUIVE DE PLUS DE 18 ANS

Juif
Domicile rue d'Echiré n° 74
Département Deux-Sèvres (arrondt.) Niort
Nom de famille Sliwka
(pour les femmes, nom de jeune fille)
Prénom: Chaskel
Date de naissance le 15-9-1898
Lieu de naissance Bolechow (Pologne)
Métier { appris / exercé } scieur
Propriétaire d'un magasin
Ville : rue: } néant
Associé dans un établissement
Raison sociale et enseigne:
Enfants: Ier Enf. : Prénoms - Date & lieu de naissance-Domicile
2ème Enf. : .....
3ème Enf. : .....
Arrivée en France:
A quelle date: en novembre 1936
Venant de quel pays ? Bolechow (Pologne)
de quelle commune ? St-maixent (2s.)
Arrivée au domicile actuel ? 14 mai 1940
Race: Juive
Religion (la précédente aussi) : Israélite
Race du père: Juive
Religion de la mère: Israélite
Grand-père du côté paternel Israélite
Grand-mère du côté paternel - d°-
Grand-père du côté maternel - d°-
Grand'mère du côté maternel - d°-

ARCHIVES DES DEUX-SÈVRES

Fiche de Chaskel SLIWKA

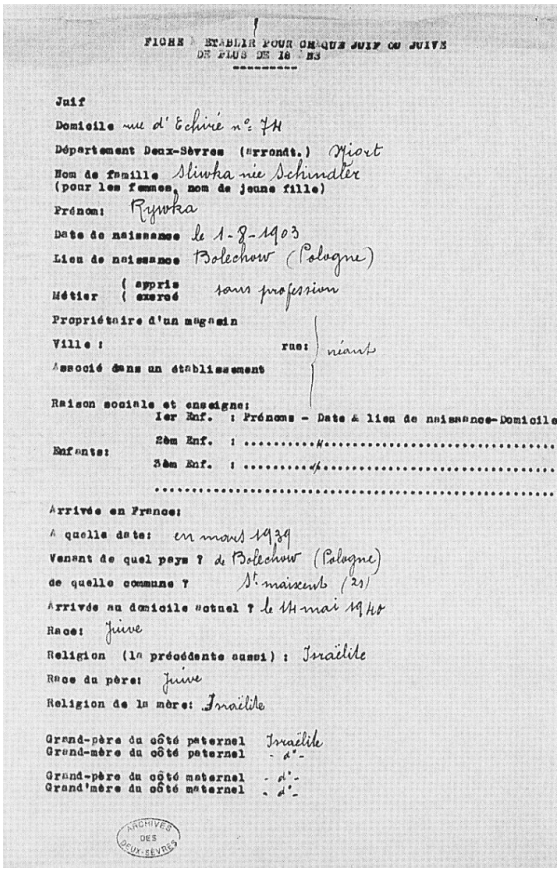

FICHE À ETABLIR POUR CHAQUE JUIF OU JUIVE DE PLUS DE 18 ANS

Juif
Domicile rue d'Echiré n° 74
Département Deux-Sèvres (arrondt.) Niort
Nom de famille Sliwka née Schindler
(pour les femmes, nom de jeune fille)
Prénom: Rywka
Date de naissance le 1-8-1903
Lieu de naissance Bolechow (Pologne)
Métier { appris / exercé } sans profession
Propriétaire d'un magasin
Ville : rue: } néant
Associé dans un établissement
Raison sociale et enseigne:
Enfants: Ier Enf. : Prénoms - Date & lieu de naissance-Domicile
2ème Enf. : .....
3ème Enf. : .....
Arrivée en France:
A quelle date: en mars 1939
Venant de quel pays ? de Bolechow (Pologne)
de quelle commune ? St-maixent (2s)
Arrivée au domicile actuel ? le 14 mai 1940
Race: Juive
Religion (la précédente aussi) : Israélite
Race du père: Juive
Religion de la mère: Israélite
Grand-père du côté paternel Israélite
Grand-mère du côté paternel - d°-
Grand-père du côté maternel - d°-
Grand'mère du côté maternel - d°-

ARCHIVES DES DEUX-SÈVRES

Fiche de Riwka SCHINDLER

On trouve aussi aux Archives départementales des Deux-Sèvres les avis de départ et d'arrivée d'un étranger.
Le 14 mai 1940 sont enregistrés par le commissaire de police de Niort 4 documents :

- 1- avis de départ de Chaskel SLIWKA, né le 15 septembre 1898 à Bolechow (Pologne), commerçant de nationalité polonaise, soumettant au visa de départ sa carte d'identité délivrée le 29 juillet 1937 par la Préfecture de Police, demeurant 36 rue du Palais à Saint-Maixent , pour se rendre 74 rue d'Echiré à Niort.

- 2- avis de départ de Rywka SCHINDLER épouse SLIWKA, née le 1er août 1903 à Bolechow, sans profession, de nationalité polonaise, soumettant au visa de départ sa carte d'identité délivrée par la Préfecture des Alpes-Maritimes, le 9 mai 1940, demeurant 36 rue du Palais à Saint-Maixent, pour se rendre 74 rue d'Echiré à Niort.

- 3- avis d'arrivée du dit Chaskel SLIWKA, avec soumission au visa de sa même carte d'identité, au 74 rue d'Echiré à Niort, en provenance de Saint-Maixent.

- 4- avis d'arrivée de Rywka SLIWKA née SCHINDLER, avec soumission au visa de sa carte d'identité délivrée le 9 mai 1939 par la Préfecture des Alpes-Maritimes (le numéro et la date du mois sont les mêmes, mais pas l'année !!!), au 74 rue d'Echiré à Niort en provenance de Saint-Maixent.

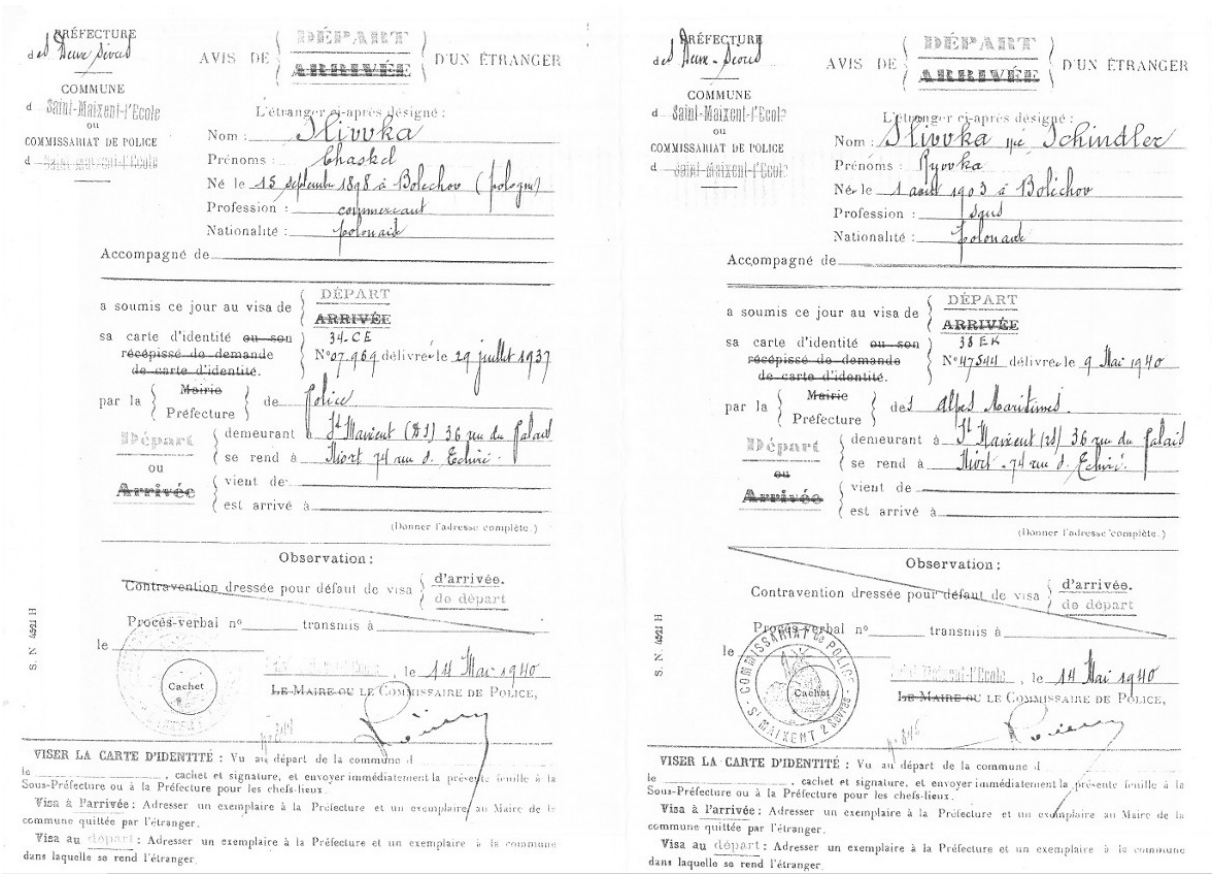
PRÉFECTURE des Deux-Sèvres
COMMUNE de Saint-Maixent-l'Ecole ou COMMISSARIAT DE POLICE de Saint-Maixent-l'Ecole
AVIS DE { DÉPART / ~~ARRIVÉE~~ } D'UN ÉTRANGER
L'étranger ci-après désigné :
Nom : Sliwka
Prénoms : Chaskel
Né le 15 septembre 1898 à Bolechow (Pologne)
Profession : commerçant
Nationalité : polonais
Accompagné de
a soumis ce jour au visa de { DÉPART / ~~ARRIVÉE~~ }
sa carte d'identité ~~ou son récépissé de demande de carte d'identité~~ { 34.CE N° 07.969 délivrée le 29 juillet 1937
par la { ~~Mairie~~ / Préfecture } de Police
~~Départ~~ ou ~~Arrivée~~ { demeurant à St Maixent (DS) 36 rue du Palais / se rend à Niort 74 rue d. Echiré. / vient de / est arrivé à
(Donner l'adresse complète.)
Observation :
~~Contravention dressée pour défaut de visa~~ { d'arrivée. / de départ
Procès-verbal n° transmis à
le
Cachet
, le 14 Mai 1940
~~Le Maire ou~~ Le Commissaire de Police,
VISER LA CARTE D'IDENTITÉ : Vu au départ de la commune d
le , cachet et signature, et envoyer immédiatement la présente feuille à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture pour les chefs-lieux.
Visa à ~~l'arrivée~~ : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire au Maire de la commune quittée par l'étranger.
Visa au départ : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire à la commune dans laquelle se rend l'étranger.
S N 4951 H

PRÉFECTURE des Deux-Sèvres
COMMUNE de Saint-Maixent-l'Ecole ou COMMISSARIAT DE POLICE de Saint-Maixent-l'Ecole
AVIS DE { DÉPART / ~~ARRIVÉE~~ } D'UN ÉTRANGER
L'étranger ci-après désigné :
Nom : Sliwka née Schindler
Prénoms : Rywka
Né le 1 août 1903 à Bolechow
Profession : sans
Nationalité : polonaise
Accompagné de
a soumis ce jour au visa de { DÉPART / ~~ARRIVÉE~~ }
sa carte d'identité ~~ou son récépissé de demande de carte d'identité~~ { 35 EK N° 47.541 délivrée le 9 Mai 1940
par la { ~~Mairie~~ / Préfecture } de Alpes Maritimes
~~Départ~~ ou ~~Arrivée~~ { demeurant à St Maixent (DS) 36 rue du Palais / se rend à Niort 74 rue d. Echiré. / vient de / est arrivé à
(Donner l'adresse complète.)
Observation :
Contravention dressée pour défaut de visa { d'arrivée. / de départ
Procès-verbal n° transmis à
le
COMMISSARIAT DE POLICE S-MAIXENT 2 SÈVRES
Cachet
, le 14 Mai 1940
~~Le Maire ou~~ Le Commissaire de Police,
VISER LA CARTE D'IDENTITÉ : Vu au départ de la commune d
le , cachet et signature, et envoyer immédiatement la présente feuille à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture pour les chefs-lieux.
Visa à ~~l'arrivée~~ : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire au Maire de la commune quittée par l'étranger.
Visa au départ : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire à la commune dans laquelle se rend l'étranger.
S N 4951 H

Avis de départ de Chaskel SLIWKA et de Rywka SCHINDLER épouse SLIWKA

PRÉFECTURE des Deux-Sèvres
COMMUNE de Niort
ou
COMMISSARIAT DE POLICE de Niort

AVIS DE ARRIVÉE D'UN ÉTRANGER

L'étranger ci-après désigné :
Nom : Sliwka née Schindler
Prénoms : Rywka
Né le 1-août 1903 à Bolechow
Profession : sans
Nationalité : polonaise
Accompagné de

a soumis ce jour au visa de ARRIVÉE
sa carte d'identité ou son récépissé de demande de carte d'identité N° 38.67 / 47 CHA délivré le 9-mai 1939
par la Préfecture de Alpes-Maritimes

Arrivée : vient de St-maixent, est arrivé à Niort rue d'Échiré 74

Observation :
Contravention dressée pour défaut de visa d'arrivée.
Procès-verbal n° transmis à
le
Niort, le 11 mai 1940
Cachet
Le Maire ou le Commissaire de Police,

VISER LA CARTE D'IDENTITÉ : Vu au départ de la commune d'
le , cachet et signature, et envoyer immédiatement la présente feuille à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture pour les chefs-lieux.
Visa à Arrivée : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire au Maire de la commune quittée par l'étranger.
Visa au départ : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire à la commune dans laquelle se rend l'étranger.

PRÉFECTURE des Deux-Sèvres
COMMUNE de Niort
ou
COMMISSARIAT DE POLICE de Niort

AVIS DE ARRIVÉE D'UN ÉTRANGER

L'étranger ci-après désigné :
Nom : Sliwka
Prénoms : Chaskel
Né le 1er-9-1898 à Bolechow
Profession : commerçant
Nationalité : polonaise
Accompagné de

a soumis ce jour au visa de ARRIVÉE
sa carte d'identité ou son récépissé de demande de carte d'identité N° 34 CE / 9.7969 délivré le 29-7-1937
par la Préfecture de Police

Arrivée : vient de St-maixent (2e), est arrivé à Niort r. d'Échiré 74

Observation :
Contravention dressée pour défaut de visa d'arrivée.
Procès-verbal n° transmis à
le
Niort, le 11 mai 1940
Cachet
Le Maire ou le Commissaire de Police,

VISER LA CARTE D'IDENTITÉ : Vu au départ de la commune d'
le , cachet et signature, et envoyer immédiatement la présente feuille à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture pour les chefs-lieux.
Visa à Arrivée : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire au Maire de la commune quittée par l'étranger.
Visa au départ : Adresser un exemplaire à la Préfecture et un exemplaire à la commune dans laquelle se rend l'étranger.

Avis d'arrivée de Chaskel SLIWKA et de Rywka SCHINDLER épouse SLIWKA

Enfin on peut aussi trouver un tableau départemental « décès ou changements de résidence des juifs » non daté, qui mentionne à nouveau Chaskel SLIWKA et Rywka SLIWKA née SCHINDLER, de nationalité polonaise, résidant à Niort, 74 rue d'Échiré et partis à Paris (10e) le 9 mars 1941.

DEPARTEMENT des DEUX-SEVRES

DECES ou CHANGEMENTS DE RESIDENCE des JUIFS

NOM & PRENOMS	Date et Lieu de Naissance	NATIONALITE	RESIDENCE	OBSERVATIONS
LESLAU née HALPERN Charlotte	29-11-1909 à Vienne	Ex-Autrichienne	Fressinnes	Partie à Mâcon, 1 rue de la Berre le 22-2-1941.
SCHEIN née PFEFFER Ottilie	15-9-1885 à Kosetice (Boh.)	id-	Niort, 5 rue du Gal Largeau	partie de Niort le 9-3-1941 sans faire viser sa carte d'identité.
SCHEIN Walter	5-12-1911 à Vienne	id-	id-	id- id-
MAHL Karl, Hermann	26-3-1907 à Barmen	Allemande	Niort, 12 Av. de Paris	parti aux Etats-Unis le 13-2-1941.
AMARIGLIO Jacques	15-1-1902 à Salonique	Grecque	Bressuire, 15 rue Pasteur	partie à Paris, 62 rue Rodier le 8-4-1941.
EDELSON Gimpel	24-12-1906 à Szezuezyn	Polonaise	Thouars, 2 rue du Vicomte	parti à Paris le 22-1-1941.
EDELSON née EDELSON Chapa	14-4-1916 à Augustov	id-	Thouars, 2 rue du Vicomte	id- id-
EDELSON née GOLDBERG Gitla	10-6-1904 à Szydlource	id-	Thouars, 8 rue du Vicomte	id- id-
EDELSON Szmerko	24-11-1904 à Szezuezyn	id-	id-	id- id-
SLIRSOBOLSKI Hélène, Eve	3-4-1920 à Berlin	id-	Niort, 13 Avenue de Paris	partie à Montreuil-sous-Bois le 31-3-1941.
SLIWKA Chaskel	15-9-1898 à Bolechow	id-	Niort, 74 rue d'Echiré	parti à Paris (10e) le 9-3-1941.
SLIWKA née SCHINDLER Rywka	1-8-1903 à Bolechow	id-	id-	id- id-

ARCHIVES DES DEUX-SÈVRES

.....

Ces informations, certes parcellaires, sont à compléter par un événement bien postérieur : le décès en 2009 en Israël, de Léa SCHINDLER, cousine germaine de Rywka (Ria) et Morris Moses Fischel (Maurice) SCHINDLER, née à Bolechow le 15 mai 1910, sans laisser de descendance (voir les 3 flèches dans l'arbre généalogique ci-dessous). C'est l'administration israélienne qui engage une recherche généalogique dans le cadre de la succession. Cette démarche a l'avantage de révéler l'identité des membres de toute une branche familiale tout en soulignant la tragédie mise en évidence par toutes les « branches » sectionnées : dans chaque case surlignée en noir, le décès est mentionné par le terme « Holocauste », la personne a fini sa vie en camp d'extermination nazi.

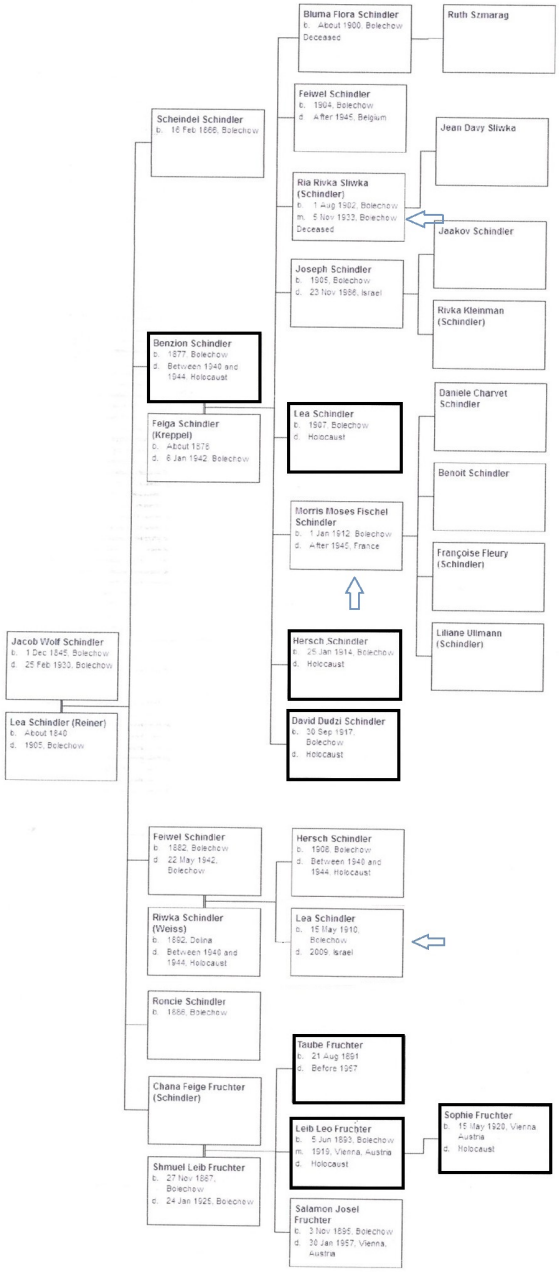

Maurice Schindler, frère de Ria Schindler, cousin de Lea Schindler

Sources :

1 – archives familiales de Françoise FLEURY née SCHINDLER

2 – Archives départementales des Deux-Sèvres :

* cote R 331 relative aux réfugiés et étrangers pendant la guerre et l'occupation (1939-1945)
* cote 4 M 268 relative aux étrangers, mutations dont Juifs, Polonais…..(1937-1942)

Christian FLEURY

PROPRIÉTAIRES INDEMNISÉS SOUS NAPOLÉON Ier

Durant les guerres de Vendée, notre département avait subi, outre les pertes humaines, de nombreuses destructions de bâtiments, conséquence des combats ou du passage des colonnes infernales. Ainsi, fin 1794, on dit qu'il ne restait plus à Bressuire que 4 maisons intactes. En 1811, la région n'était pas encore totalement apaisée. Dans un but pacificateur et pour que la région sorte enfin de son marasme, l'empereur Napoléon Ier décida de donner des aides aux propriétaires qui avaient entamé des travaux de reconstruction. Pour cela, il fallait déposer une demande en mairie (1811), qui était ensuite acceptée ou refusée au niveau départemental. Les Archives des Deux-Sèvres conservent précieusement ces documents aux cotes 1 M 601 à 1 M 607 le dossier *« reconstruction de maisons détruites : dossiers classés par commune (1808-1816) »*. On y trouve, classée par commune, la liste des personnes qui ont fait cette demande ainsi que les courriers des demandeurs. Ces écrits sont donc très intéressants pour ceux qui ont des ancêtres dans le nord du département. On peut savoir s'ils étaient propriétaires, on a parfois la description des biens disparus, à quelle somme ils étaient évalués ainsi que l'état des travaux faits et à venir. Cette liste recèle des gros propriétaires dont on retrouve les noms dans plusieurs communes. Ceux-ci ont beaucoup possédé et beaucoup perdu. On y trouve aussi de modestes paysans ayant vu leur habitation détruite. J'ai retranscrit ci-dessous la liste récapitulative des personnes ayant eu droit finalement à l'indemnité (cote 1 M600). Elle est classée par ordre alphabétique de communes et contient environ 800 demandes acceptées. Je n'en ai recopié que les noms mais le document renseigne aussi sur la somme qui a été attribuée à chaque propriétaire. Peut-être y trouverez-vous, si elle a été satisfaite, la demande d'un de vos aïeux.

ST-AMAND-SUR-SÈVRE

Roquet Marie
Guerin (la veuve)
Bignonet Jean
Roquet Marie
Vaillant (veuve)
Descartes Delle
Bignognet Henry
Bonnin Louis
Dupiat Jacques Louis
Chenuau Gabriel Vincent
Chenuau Gabriel Vincent
Boisseau Pierre
Coutant Louis
Cotillon Louis
Dupiat Louis
Dupiat Louis
Hublet Pierre
Hublet Pierre
Bacle Louis
Guette François
Jadeau Louis
Rhetoré Jean

ST-ANDRÉ-SUR-SÈVRE

Gastard Jacques
Mondion
Deduit Dominique
Clochard Louis
Nau Louis
Deniau Pierre
Drochon Pierre
Robouam Pierre François
Dupiat Louis
Berthelot (veuve)
Barrion (notaire)
Mansel (veuve)
Vrignault Jean
Vincent Charles Aubin

AMAILLOUX

Brossard Jean et demoiselle
Thérèse Miot
Guerin (veuve)

ARGENTON-CHÂTEAU

Gaudrie ? Joseph
Renaudin Pierre
Delagarde ?
Boussion Jacques
Grimault François
Magny René
Marilleau Victor
Chemineau Pierre
Briard Georges
Bailly François
Deligny Jacques
Boissinot Pierre
Chesneau Jacques
Landais Louis
Vallée Jacques
Maudoup Toussaint
Mimault Étienne
Pistorin Joseph
Legendre François
Bordet Jacques
Chaigneau Louis
Chaigneau René
Richou Jean
Bernard Adrien
Gourmault Catherine
Moreau Joseph
Baudouin François
Bouillé Vincent
Cocu Pierre
Demi Pierre
Gaudin François
Baty (veuve)
Colinet Dominique
Prisset Jean-Baptiste
David Jean
Milleau Joseph
Maupillier Augustin
Rabouin Pierre
Morin François
Baudouin François
Guerin Jean François
Richaudeau Jacques
Bodin Joseph
Poisson (veuve)
Michot (veuve)
Montault Jacques

Normandin Jean
Balquet Gabriel
Bonnet François
Falligard François
Martinière (veuve)
Perreau du Vivier
Jublin Jean
Prisset Jean-Baptiste

LES AUBIERS

Guerineau Jacques
Bonin (dame)
Baty Louis
Daubigné Jean
Pelletier Pierre
Brenet Jacques
Coulon Jean
Bujault Jacques
Saugé Guillaume
Ducoudray
Proust (veuve)
Desnouches Alexis
Calais Louis

ST-AUBIN-DE-BAUBIGNÉ

Guichardière Charles
Maroleau François
Grosset Pierre
Rigaudeau François
Leroy Jacques
Chauvin Hersant
Garnier Mathieu
Morin Louis
Gelineau Jean
Desormeaux Jean-Baptiste
Prisset Jean
Gentet (veuve)
Riposseau Charles
Gauduchau
Baudry Alexandre
Pucheau
Godin Joseph
Ducrocq (veuve)
Saugé Guillaume

ST-AUBIN-DU-PLAIN

Beaudet Louis
Marolleau et Tenard Jacques
Clochard
Lamarque René François
Chauvin Boissavary
Revereau Marie
Desromans Charles
Gorry Pierre
Benoist René
Billy François curateur mineurs
Billy
Niort Louis
Puichaud François
Cochonneau Charles
Billy Philippe

BOËSSE

Gaillard (veuve)
Méchin Louis
Perreau René
Pacot Pierre
Fenneteau Charles
Papin René

BOISMÉ

Thouraine Geneviève
Desessart Joseph

BEAULIEU-SOUS-BRESSUIRE

Prunier Joseph
Ducrocq Gaspard
Barbaud André
Paul Pierre
Bouet Pierre
Gabilly Pierre
Lamarque François
Detusseau Charles

LA PETITE-BOISSIÈRE

Chabiron Charles
Cousin Louis
Puault Louis
Héraudin Gabriel
Gouffier Jacques
Guilt Alexis

BRÉTIGNOLLES

Lecler Étienne
Buisson Jean
Charruault Jean
Bousseau Pierre
Boissonnot Marie

BREUIL-CHAUSSÉE

Benoist (les héritiers)
Blactot Jean Marie
Brémand Pierre
Tallon Pierre
Gonnord Pierre
Dabbadie Jean
Arnault Baptiste
Desaivre Anne
Blactot Modeste
Irland Augustine

LE BREUIL-D'ARGENTON

Phelipon René
Billy (veuve Roy)
Baudin Pierre
Civrais Jacques

CERIZAY

Delaveau Guy Michel
Richou Joseph
Paineau Victor
Bremand René
Favreau Louis
Michot Victor
Bignonnet François
Delouche Joseph
Grolleau
Guitton (la veuve)
Michot Victor
Mancel (veuve)
Ogé
Guesdon Louis
Richou Marie
Chevalier Louis
Vindac Jean

CHAMBROUTET

Rivault Antoine
Drouin François
Lamarque René
Chauvin Boissavary
Lecler François
Beliard Louis
Gueniveau de la Rage
Dabbadie Jean

CHANTELOUP

Grimaudre Villefort
de la Roche Brochard Xavier
Gibot Élisabeth
Irland Élisabeth femme Bodet
Irland Élisabeth femme Bodet

LA CHAPELLE-GAUDIN

Blactot Jean
Gallard (la veuve)

LA CHAPELLE-LARGEAU

Dillé Mathurin
Le Large Charles
Chauvin Hersant
Bourgeois Antoine
Bouin Marguerite
Bourry Sébastien
Froger Paterne

LA CHAPELLE-ST-LAURENT

Ayrault François
Paul René
Rouillard Louis
Berthon Paul
Marcheteau Pierre
Rouault
Merceron Pierre
Rouault (la veuve)
Beaudet René
Roy (la veuve)
Rouault Jean
Archambaud Antoine
Hérault André
Delahaye Catherine
Dutemple J. A.
Giret (la veuve)

CHÂTILLON

Guérin Roussardière
Hervouet
Masson Louis
Delagué Pierre
Roy (notaire)
Godet Mathurin
Gontard François (pour les mineurs Tarreau)
Chauvin Lénardière
Cousseau Dumoustreau
Maindron Louis
Poyault Paul
Denis René
Chaigneau pierre
Ménard Joseph
Rocquet Jean
Cousseau de l'Epinay
Charbonneau Jean
Savarry Louise
Chauvin Lénardière
Bellik Jean
Harlet Dominique
Merlaud Maufreyère
Debry René
Guibert Philippe
Drapeau Dominique
Baudry Duplessis
Chessé René
Maindron Charles

BRESSUIRE

Fallourd Alexandre
Aubin Jacques
Germain René
Albert (percepteur)
Dassier Pierre
Desforges René
Desnoues Charles
Dargnac Aunel
Camille Jean
Ayrault François
Pilleau Michel
Thouraine Geneviève et Madeleine
Lecler Étienne
Prudhomme Paul
Tabarit (veuve Boutin)
Perreau Augustin
Petit Pierre
Martin Louis
Marnier (menuisier)
Legrand Pierre
Michot Jean
Lamoureux Jean
Dutemple J. A.
Falloux Jean
Fallourd Charles
Richard Pierre
Palluault Louis
Meslé pierre
Chauvière Pierre
Cottenceau Paul
Chabauty ? Louis
Garreau Fleurant
Garreau Pierre
Saul (la veuve)
Guignard François
Tonnet Arnault
Guissard Jacques
Chabauty Jacques
Arnault Louis
Melon (notaire)
Tribouillard Pierre
Cottenceau Lorrière
Valentin Jean
Rabourdin Louis
Rondenet René
Rochard Pierre
Rivière Jean
Chevreau Pierre
Charon Catherine
Cornilleau Jean
Sabotin Louis
Savarit Pierre
Roi Joseph
Chevreau Victor
Villeneau Paul
Savarit Jean
Brouillat François
Beaujeau Gilbert
Bastard Hippolyte
Boutin René
Boutin Simon
Billy Louis
Brosseau Louis
Brouillard Antoine
Barion François
Bodet (la veuve)
Lusson Gabriel
Mongeolle Joseph
Martin Pierre
Marolleau Jean-Baptiste
Gendron pierre
Billy Pierre
Marmier Benoît
Berthelin Pierre
Barillet Gabriel
Bernard Michel
Barillet (la veuve)
Branger Pierre Marie
Brosseau Michel
Branger Pierre Jean
Bodet Pierre
Gougeard Aubin Gabriel
Cottenceau Paul
Chabauty Louis
Aubin Jacques
Gagnier Louis
Chelot Jean
Tatin louis
Chevreau Jean Marie
Sol (la veuve)
Noyrault du Chatelier Joseph
Blactot Jean Marie
Bernier Victor
Barbault André
Irland Augustine

Bernier Victor et Chevreau Jean Marie
Guignard François
Gougeard René
Garreau jacques
Bagot Julien
Albert Pierre Thomas
Guerin Jean
Allain Louis
Huzé Antoine
Chaillou François Marie
Texereau Jean François Benjamin
Mallet Jean-Baptiste
Lamoureux François
Legrand Antoine
La Brousse Joseph
Rabuchon Louis
Charruault Antoine
Picard Auguste
Pouiller Pierre
Tatin Gabriel
Lecler Bienvenu

CHICHÉ

Tixerand
Bontems (chaulier)
Fradin Pierre
Derangot
Rouillé (demoiselle)
Thouraine Geneviève
Plisson
Gueret Jacques
Cron (la veuve)
Dabbadie Jean
Grolleau Julie
Derangot
Auzanneau (la veuve)
Grellier Louis
Geairon Pierre
Orré Hannibal
Fradin
Gron Pierre
Genty Perrine
Morthault Henry
Bourdon Louis
Robin Étienne
Benoist Jacques
Blanchin François
Grolleau Jean
Bonnet Jacques
Grolleau Jean
Chastenet (la veuve)
Devaranne
Geairon Pierre
Goi Hilaire
Girard Joseph
Gallard Jacques
Tonnet Arnault
Gallard Jacques
Tonnet Arnault
Tonnet Arnault
Grolleau Perrine

CIRIÈRES

Gueret François
Mercier Jacques
Charbonneau Pierre
Renaudin (la veuve)
Giraudeau Jean
Robouam Pierre
Templereau
Cailleau Jean
Tocreau André

CLAZAY

Bry Pierre (aîné)
Girard Jean Clair
Dubois de Maguillé
Barrion François
Périmeau François
Marcollay François
Richard (aîné)
Ayrault

ST-CLÉMENTIN

Dumoutier
Ayrault Jacques
Bonnenfant Jean
Dedorides
Réveillé Jacques
Lamarque
Gendron Louis Maxime
Billeau Clémentin
Tersac
Pouet Joseph

LA COUDRE

Boulanger Adrien
Brunet Gabriel
Courjault Pierre
Richeteau de Ville Jeanne
Cailleau Jean-Baptiste

COMBRAND

Pineau Jean
Vrignault Jacques
Gatard Jean
Leroux (la veuve)
Barbot

COULONGES-THOUARSAIS

Blactot
Frogier Paterne
Epron de Bauregard
Cottenceau Lorrière
Emoré Jean
Compagnon Jean
Roi André
Gorial Louis

COURLAY

Billy Jean
Turpaullt Louis
Papin François
Etavard Jean
Billeau (la veuve)
Gauché (demoiselle)
Durand Pierre
Billy Pierre
Beraud (propriétaire)
Thibaudeau François
Bienvenu Joseph
Marilleau Jacques
Les mineurs Day
Bodin Jean
Marilleau Jean
Galais (la veuve)
Bernier Henry
Rexier Joseph
Carré Louis
Charrier Antoine
Prieur Jacques

CLESSÉ

Dieumegard René
Turpeau Antoine

LA RONDE

Epron Pierre
Cacault Jean André
Cacault Jean André
Bodin Pierre Jacques
Brossard Jean
Fradin Louis
Resant Jacques

Michenneau Marie
Boissary Jean
Guilloteau Louis
Bodin Pierre
Bernier Henry
Tricoire Marguerite

LARGEASSE

Girard Pierre Louis Puchaud
Cottenceau Alexis
Tallon Louis

ÉTUSSON

Dillon Joseph Louis
Charrier
Nicolas Y.
Gaillard (la veuve)
Drouineau Louis
Vitet François

FAYE-L'ABBESSE

Paquet François
Gorry Pierre Alexis
Clisson François Honoré
Bernier et Chevreau
Metais Jacques
Vason Louis
Blactot Jean Marie
Ligonnière Pierre Servant Furgier
Trinchot François

LA FORÊT-SUR-SÈVRE

Drochon Honoré
Cadet Paul
Coussot Pierre
Bibard (veuve)
Brunot Louis
Soulard Mathurin
Basty Alexis
Fallourd Séverin
Pineau Pierre
Dubois de Maguillé
Jarnigant
Garnier (la veuve)
Nau Louis
Nau Louis
Balin (la veuve)

GENNETON

Allard Charles
Piet de Baureaire

ST-HILAIRE-DES-ÉCHAUBROGNES

Moineau
Soucheteau
Emerit (la veuve)
Defois Pierre
Dumesnil Jacques
Porcheron
Burolleau
Guerin Roussardière
Bertinneau
Tricot

ST-JOUIN-SOUS-CHÂTILLON

Normandin (la veuve)
Fauvreau
Turpeau (la veuve)
Hullin
Mounier Philippe
Ganault (la veuve)
Lecler Bienvenu
Abélard François
Chasseriault Charles
Couronneau Alexandre
Turpeau Jean
Guichardière Charles
Cousseau Jacques Marie
Brosseau Louis
Soulard Laroche
Beraud
Billon Louis
Gautronneau Augustin
Fontaine Jean
Puault Louis
Brossard Jean
Cousin (la veuve)
Riboulleau Pierre
Grolleau
Deduit
Guitton Jacques
Chauvin Lénardière

ST-JOUIN-DE-MILLY

Delafontenelle

ST-MARSAULT

Fradin Marie
Bouchereau
Baudry (la veuve)
Gaschignard (la veuve)
Ducrocq Pierre
Epron Pierre
Saunier Pierre
Gaffard Jean
Guidot Jacques
Ducrocq Marie François

ST-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

Grimaud François
Brunet (dame)
Coquin (la veuve)
Brunet Henry Gabriel
Maudoux Jean
Audebault Jean
Retiveau Pierre
Dillon Louis
Catroux Jeanne
Jannet René
Piet Baurepaire
Chailloux François Marie
Retaux Pierre

MONTIGNY

Ayrault Louis
Noirault Pierre
Vrignault Joseph
Bienvenu Pierre
Poingt René Jean
Robouam Pierre
Puichaud Louis
Puichaud Girard
Vindac Jean
Chambourdon Allard

MOULINS

Bellink Jean-Baptiste
Delagué Pierre Claude
Fontaine
Fontaine
Brosset Pierre

MOUTIERS-SOUS-ARGENTON

Froger Jacques
Jaudonnet de Langrenière
Debaurepaire
Blactot Jean Marie

MONTRAVERS

Richou Lorrière
Gouraud

Hebert Pierre
Proust François Noël
Descarte (demoiselle)
Bernier et Cottenceau Lorrière
Leberton Jean et Gautier François
Descarte (demoiselle)
Plumaut Pierre
Brillard Alexis

MONCOUTANT

Borit Isaac
Guignard (les mineurs)
Marilleau Jean
Lafayesse Ferdinand
Favriau Jean

NOIRLIEU

Irland Augustine
Boisjourdain (demoiselle)
Morin Jean
Revereau Pierre
Denais Jacques
Chiron J.
Goutiere Pierre
Cottenceau Lorrière
Richeteau de Ville Jeanne
Gourdon de Larcheneau
Gourdon de Larcheneau
Roi André

NUEIL-SOUS-LES-AUBIERS

Burget Louis
Dumaysin Xavier
Burget Jean
Garsuault H.
Lusseau Baptiste
Guiet
Richardin (la veuve)
Papin (la veuve)
Lusignan
Cousineau Jacques
Bequet
Debuord
Touzelet pierre
Garsuault H.
Piet (la veuve)
Chauvin Boissavary
Chauvière Pierre
Niort Aimé
Marolleau Louis
Gabard Charles
Herault Jean André
Merland Louis
Bremand Joseph
Boisson François
Hay Margiraudière
Chaillou François Marie
Maiou Dutail

NOIRTERRE

Pihoué René
Chauvin Boissavary
Catroux (jeune)
Derangot Jean
Delinière Joseph
Labrousse Jean
Fontaine

ST-PIERRE-DES-ÉCHAUBROGNES

Barbier Pierre
Marsault Jean
Chiron François
Villeneuve (dame)
Bremond Charles
Denis Élisabeth
Savarit (la veuve)
Tisseau Mathurin
Tocqué et Lesart
Brosseau Pierre
Desmoustier Louis
Garnault (la veuve)
Roquet de la Brenière
Leroux (la veuve)
Cousseau Dumotreau
Pinneau
Tisseau (fils)
Equipé (la veuve)
Sachot Pierre
Colbert Maulévrier
Grelier du Fougeron

PUGNY

Deborde André et Alexis
Fradin René
Puichaud Lazière
Ducrocq François
Puichaud Girard
Thibaudeau Pierre

PIERREFITTE

Pineau François
Gousset Pierre
Pouet Joseph

ST-PORCHAIRE

Legrand Pierre
Delinière Louis
Blachot Françoise Modeste
Bourdet Pierre
Barbault André
Aubin Jacques
Aubin Jacques
Aubin Jacques
Huzé Antoine
Tribouillard Pierre
Robouam Pierre François
Dutemple
Favreau Jacques
Aubin Jacques
Branger Pierre Jean
Favreau Pierre André
Renaudin Arnaud de Baty

LE PIN

Normandin M. Bernard
Martineau René
Bernier Louis
Papin
Peroux (la veuve)
Leveau (la veuve)
Cousseau Pierre
Roucher (la veuve)
Fermagüe Charles
Proust Grand Champ
Hay
Chataignier René
Bodet Marie
Berthonneau Étienne
Lhommedé
Poulin
Bignonnet
Benoist
Oriordan
Bousseau

LE PUY-ST-BONNET

Cumon (demoiselle)
Duveau
Hy (la veuve)
Le Sueur Pierre
Papin René
L'Enfant Nicolas
L'Enfant Nicolas
Bossard Benjamin
Bossard Benjamin

Le Sueur Pierre

RORTHAIS

Rahé Pierre
Grolleau Pierre
Menard Pierre
Maindron Jacques
Denis François
Delaguichardière
Chauvière Charles et Bonnet Pierre
Lagué Pierre Claude
Cotillon Pierre

SANZAY

Mousset Louis
Ligonnière Joseph
Bremand Pierre
Gros (la veuve)
Hay Margiraudière
Legendre François

ST-SAUVEUR

Bellumeau René
Giret Claude
Berthelot (la veuve)
Ratron François
Boncenne Toussaint
Ligonnière François
Poirault Pierre
Roi Dominique

LE TEMPLE

Vannier Jean
Chauvin Hersant
Poirier René

TERVES

Bouteillier Pierre
Nicolas de Landrière
Lamoureux René
Roi Dominique
Branger Pierre
Tharreau François
Epron de Bauregard
Mesnard Louis
Lamoureux François
Giret Pierre
Puichaud Girard Pierre François
Tortenne Cossin

ULCOT

Marquis

VOULTEGON

De Mondion
Charry François
René Richeteau de la Sevrie
Poyneau Jacques
Mousset
Herault François
Charruault François
Bremond François
Audry et Le Bouc

GLENAIS

Bertrand

Si vous voulez en savoir plus sur une personne citée dans cette liste ou si vous n'y trouvez pas un ancêtre susceptible d'avoir fait cette demande, vous pouvez aussi consulter en salle d'Archives les demandes par communes. Vous aurez accès aux différents courriers, même les demandes refusées, et, avec un peu de chance, vous aurez beaucoup plus de détails (date de la destruction, description et valeur des biens avant destruction, coût des travaux...).

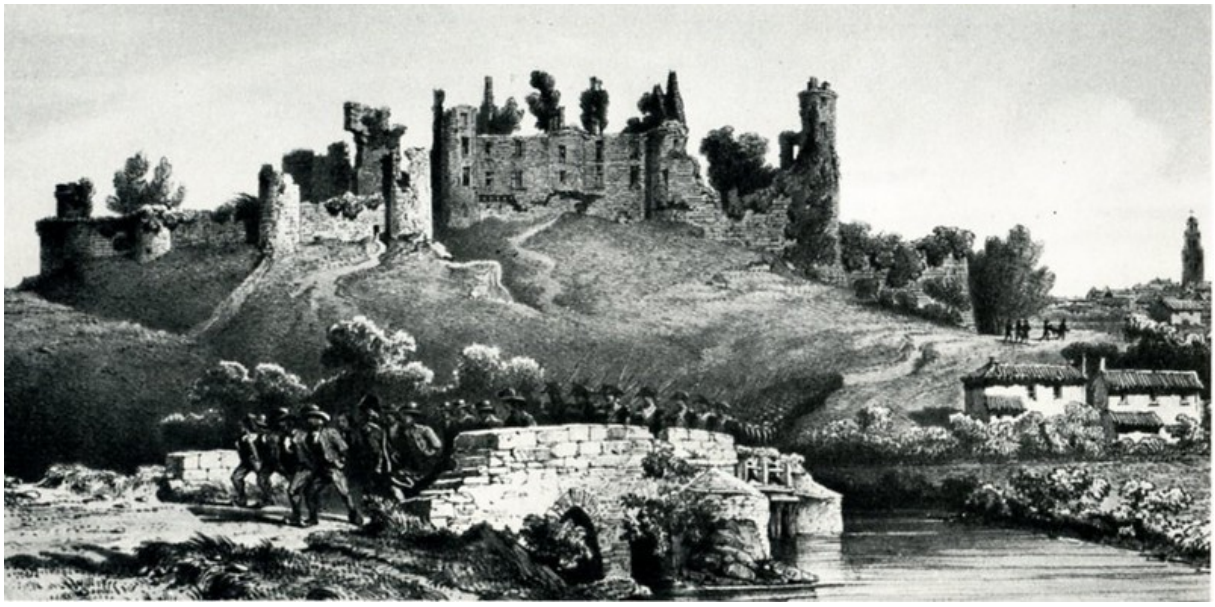

Thomas Drake, vue de Bressuire (Album vendéen) — Bibliothèque Nationale, Domaine public

Raymond DEBORDE
sources AD79 1 M 600 à 1 M 607

DE LA CHAPELLE-LARGEAU (DEUX-SÈVRES)
À ANJOUAN (COMORES)

Urbain Faurec, conservateur du musée de Tananarive (Madagascar) a écrit un livre intitulé « L'archipel des sultans batailleurs » édité en 1941 à Moroni (Grande Comore). Cet ouvrage évoque une expédition militaire menée à Anjouan en 1891 au cours de laquelle ont péri 14 soldats français.

Parmi eux, ont trouve un Deux-Sévrien. Il s'agit de François Marie Durand, né le 7 avril 1866 à La Chapelle-Largeau (79), fils de Louis Joseph Durand (1834-1885), métayer, et de Rosalie Florence Morillon (1838-1899).

Matricule 506 de la classe 1886, bureau de Cholet (49), il a été affecté au 2ème régiment d'infanterie de la Marine. Appelé le 4 janvier 1888, il s'est retrouvé à La Réunion du 7 août au 24 octobre 1889, puis sur le Pa-Ko du 25 au 28 octobre 1889, et à Madagascar à compter du 29 octobre 1889.

Référence fiche matricule :
https://www.archinoe.fr/v2/ark:/71821/a18353dfc7e6690ddb2bc93e3477a959

Il est mort de fièvre palustre à Anjouan (archipel des Comores) le 24 mai 1891 à 16 heures, âgé de 25 ans.
Le décès a été retranscrit à l'état civil de La Chapelle-Largeau, la même année, à savoir le 8 octobre 1891.

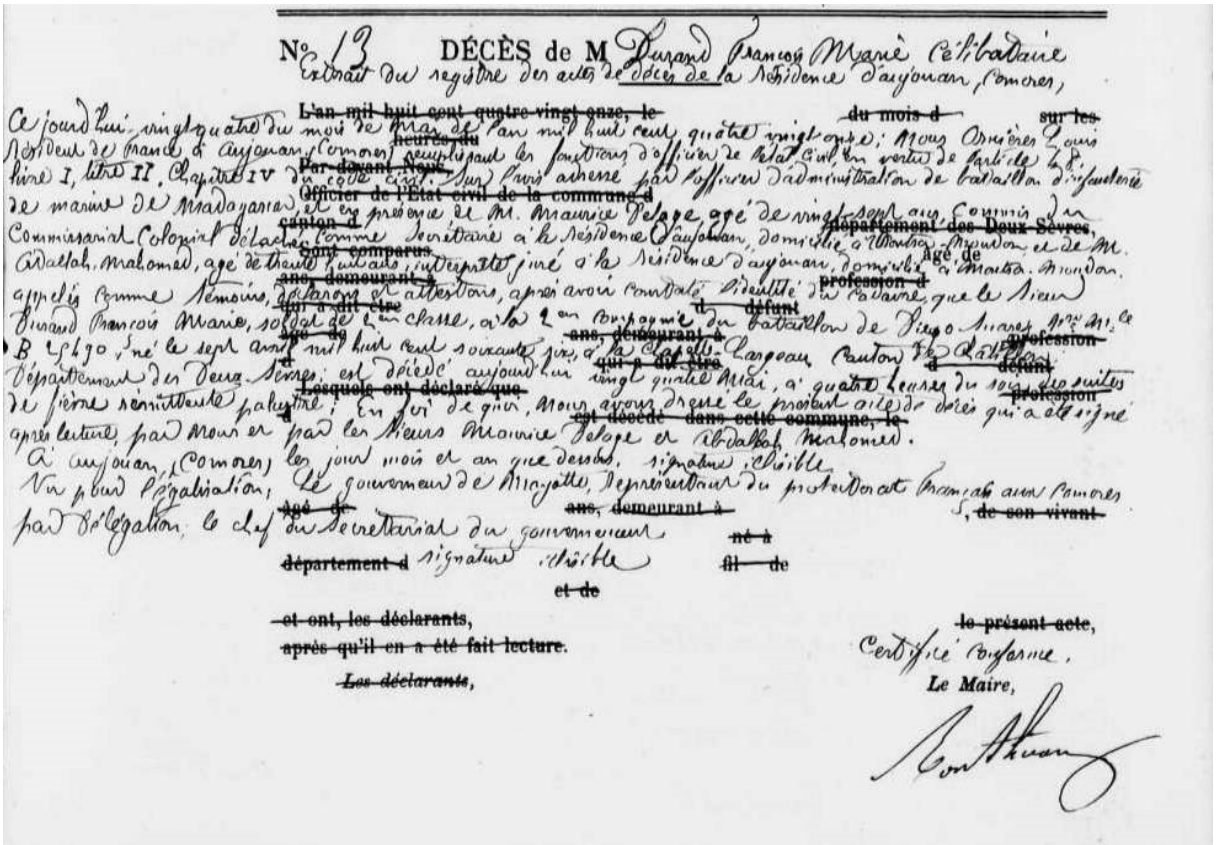
N° 13 DÉCÈS de M. Durand François Marie Célibataire
Extrait du registre des actes de décès de la Résidence d'Anjouan, Comores,
Ce jourd'hui, vingt quatre du mois de Mai de l'an mil huit cent quatre vingt onze, à quatre heures du soir, Nous Ouvières Louis Adolphe de France à Anjouan (Comores) remplissant les fonctions d'officier de l'état civil en vertu de l'article 6 B, livre I, titre II, Chapitre IV du code civil, sur l'avis adressé par l'officier d'administration de bataillon d'infanterie de marine de Madagascar, et en présence de M. Maurice Delage, agé de vingt sept ans, commis du Commissariat Colonial détaché comme secrétaire à la Résidence d'Anjouan, domicilié à Mutsamudu et de M. Abdallah Mahomed, agé de trente huit ans, interprète, juré à la Résidence d'Anjouan, domicilié à Mutsamudu, appelés comme témoins, déclarons et attestons, après avoir constaté l'identité du décédé, que le nommé Durand François Marie, soldat de 1re classe, à la 2e compagnie du bataillon de Diego Suarez, né le 7 avril 1866 à la Chapelle-Largeau, canton de Chalais, département des Deux-Sèvres, est décédé aujourd'hui vingt quatre Mai, à quatre heures du soir, des suites de fièvre rémittente palustre. En foi de quoi, Nous avons dressé le présent acte de décès qui a été signé après lecture, par Nous et par les Sieurs Maurice Delage et Abdallah Mahomed.
A Anjouan (Comores) les jour mois et an que dessus, signature illisible
Vu pour légalisation, Le gouverneur de Mayotte, représentant du protectorat français aux Comores
par délégation, le chef du secrétariat du gouvernement, signature illisible
Certifié conforme,
Le Maire,

La Chapelle-Largeau, registre de décès, 1888 -1896 vue 27

Le 15 octobre 1887, le sultan Abdallah avait signé un traité de protectorat avec la France. Son décès en 1890 a débouché sur des rivalités pour sa succession, provoquant des troubles internes et des mouvements anti-français. Le commandant supérieur de Mayotte M. Papinaud, s'est inquiété et alerté le gouvernement français. Et c'est ainsi que fut lancée l'expédition d'Anjouan de 1891 pour rétablir l'ordre.

Voici ci-après un extrait de l'ouvrage précité décrivant les circonstances du conflit au cours duquel le sort de cet infortuné compatriote a basculé tragiquement :

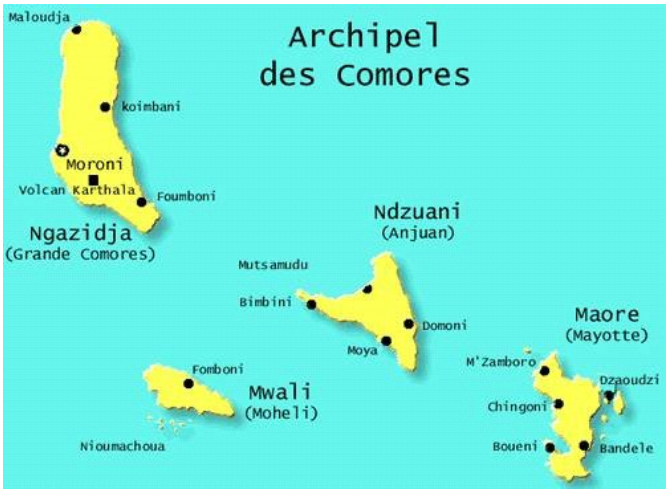

« Cette campagne, qui fut assurément très modeste, est demeurée pourtant trop peu connue...
Le 21 avril 1891, quatre navires de la division navale de l'Océan Indien - le croiseur d'Estaing, les avisos Boursaint et Hugon et le transport Eure - parurent devant Mutsamudu. Tandis que les trois premiers vaisseaux lançaient sur la citadelle quelques obus, de l'Eure débarquaient trois compagnies d'infanterie de marine. Ces troupes comprenaient huit cents hommes d'infanterie et trente-cinq artilleurs pourvus de deux pièces de 80 mm de montagne. Leur arrivée provoqua une certaine panique.
Après avoir rétabli le calme, la plus grande partie de l'expédition se rembarqua pour Mayotte en août 1891, laissant à Anjouan un lieutenant et une quarantaine de soldats dispersés en petits postes pour assurer la police dans l'intérieur de l'île.
L'expédition d'Anjouan n'avait duré que trois mois et n'avait motivé aucun engagement sérieux. Mais elle en coûtait pas moins la vie de quatorze soldats.
Une seule de ces victimes, le soldat Vignon, mourut au champ d'honneur, selon la formule consacrée. Quant aux autres, le diagnostic de leurs maladies, fut établit par le docteur Keiffer, médecin militaire de l'expédition.
Les quatorze morts de l'expédition d'Anjouan reposent près de la mer, dans le petit cimetière de Mutsamudu, où leurs tombes sont demeurées anonymes. En 1936, M. le général Dubuisson, qui commandait alors à Tananarive les forces de l'Afrique Orientale française fit placer, par l'intermédiaire de l'œuvre des tombes, une plaque à Mutsamudu »

Source photographie : Alliance Française de Mutsamudu (Anjouan)

On trouve sur Geneanet une parenté au soldat François Marie Durand qui pensait que son décès avait eu lieu à Madagascar compte tenu d'une mauvaise orthographe sur la fiche matricule.

M. MOUSSU

LES DRÔLES DE RELATIONS DU GÉNÉALOGISTE

L'arbre gris, par Mondrian, 1911
Gemeentemuseum, La Haye

Ne vous méprenez pas sur mon propos. Un(e) généalogiste peut certes s'isoler souvent, passer des heures dans un recueillement quasi monacal dans une salle de lecture, mais je ne pense pas, en général, que les généalogistes soient asociaux ni associables, bien au contraire.
D'ailleurs, la généalogie ne célèbre-t-elle pas l'humanité et les relations humaines ?
Pourtant, souvent, le généalogiste entretient de drôles de relations. Cela vous arrive-t-il ?

- **Vous parlez régulièrement à des personnes depuis longtemps décédées,** en les appelant évidemment par leur(s) prénom(s).
- Vous parlez à vos proches, **avec passion**, d'individus totalement inconnus, en citant moult détails glanés dans les actes.
- Que vous soyez croyant ou athée, **vous vilipendez régulièrement ces maudits curés** qui c'est certain devaient abuser du vin de messe.
- Mais plus encore que les curés, vous pestez contre ces fichus officiers d'état civil illettrés, qui sous la Révolution, ne savaient même pas orthographier correctement un nom !
Ou encore contre ces recenseurs qui ne daignaient pas indiquer le nom de jeune fille des épouses.
- Par contre, **vous ne tarissez pas d'éloges et de remerciements pour les bénévoles,** notamment celles et ceux qui recherchent pour vous des actes ou mieux, dépouillent ces registres parfois illisibles ou toujours pas en ligne (grrrr…) – même s'il vous arrive, **avouez-le, de les critiquez aussi un peu**, par exemple quand l'un d'eux a écorché en le décryptant le nom d'un de vos aïeux.
- Vous pouvez vous réjouir parfois qu'une personne soit décédée… **Allez, avouez !** Évidemment, cela se passe au XVIIIe siècle et le généalogiste se réjouit simplement que cet ancêtre soit décédé avant le mariage de son enfant, ce qui permet de faire avancer les recherches.
- Vous vous réjouissez de la découverte d'un cousinage… au 24ème degré.
- Vous ressentez une immédiate proximité avec tout autre généalogiste… peut-être parce que chez vous, vous vous sentez parfois un peu isolé ?

Vous reconnaissez-vous ?

Texte de Tatiana YVON, paru sur son blog Entre nous et nos Ancêtres

MA CAMPAGNE D'ALGÉRIE (1832-1833)

Louis François RIPOSSEAU (né en 1808 à La Chapelle-Gaudin et décédé en 1884 à Luché-Thouarsais) avait appris à lire et à écrire. S'il en avait eu le temps ou l'envie, peut-être nous aurait-il raconté sa vie. Il a laissé son livret militaire et des papiers de famille à ses descendants, ce qui nous permet de le faire à sa place.

Bonjour,

Je m'appelle Louis François RIPOSSEAU. Je suis né le 31 janvier 1808 à La Chapelle-Gaudin, dans le nord du département. Mes parents, Louis RIPOSSEAU et Louise DENAIS se sont mariés le 14 messidor de l'an XII (3 juillet 1804) à La Chapelle-Gaudin, une commune du nord bocage. Mon père avait ses aïeux depuis au moins 1723 dans cette paroisse. Il était bordier et tisserand. Les borderies, ce sont des fermes entre 6 à 10 hectares. On y fait de l'agriculture vivrière qui nourrit tout juste la famille. Dans la région, il y a aussi beaucoup de tisserands, c'est un travail de complément. Mon bocage est proche des Mauges, avec Cholet pour capitale, en Maine-et-Loire. Les mouchoirs de Cholet sont célèbres dans toute la France. Quant à ma mère, Louise DENAIS, elle est née à Coulonges-Thouarsais, une commune limitrophe de La Chapelle-Gaudin. Son père, mon grand-père maternel, René Vincent DENAIS qui habitait Sanzay a été fusillé à Saumur en octobre 1794 par les Républicains.
Après leur mariage et avant ma naissance, ma mère a accouché de jumeaux, François-Jean et Louis-Gabriel, le 27 novembre 1805, mais ceux-ci n'ont malheureusement pas vécu bien longtemps, ils étaient tout les deux décédés avant la fin de l'année. Je suis donc né 3 ans plus tard et mes parents n'ont pas eu d'autre enfant. J'ai grandi seul, sans frère ni sœur pour partager les jeux. Comme tous les enfants à l'époque, j'ai dû aider mon père très jeune aux travaux des champs. Plus grand, j'ai été placé comme domestique, à La Coudre. En 1828, l'année de mes 20 ans, je suis passé comme tous les gars de mon âge devant le conseil de révision, à Argenton-Château, pour savoir si j'étais bon pour le service militaire et peut-être donner huit longues années de ma jeunesse à l'armée. Je suis de la bonne taille (1m64), je n'avais alors pas de motif d'exemption et je n'ai pas eu de chance au tirage au sort : j'ai donc été *« compris dans le contingent »*. L'armée m'a réclamé quelques années plus tard. Je suis arrivé au corps le 14 janvier 1831 bien loin de chez moi puisque j'ai rejoint un régiment d'élite, le 55ème de ligne, à Toulouse en tant que fusilier. Ce jour-là, j'avais presque 23 ans, le visage ovale, le front haut, les yeux roux (on dirait marron aujourd'hui), le nez bien fait, la bouche moyenne, le menton rond, les cheveux et les sourcils châtain foncé, tel que c'est écrit dans mon livret militaire.

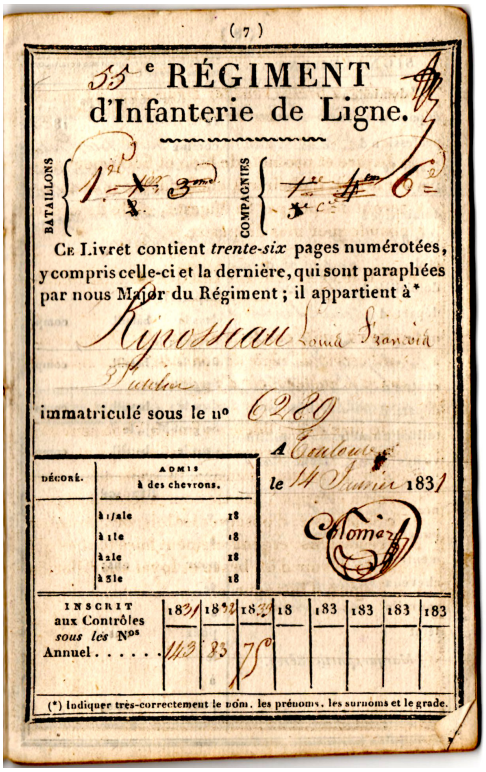
(7)

55e RÉGIMENT d'Infanterie de Ligne.

BATAILLONS 1er 2e 3e — COMPAGNIES 1re 4e 6e

Ce Livret contient *trente-six* pages numérotées, y compris celle-ci et la dernière, qui sont paraphées par nous Major du Régiment ; il appartient à*

Ripousseau Louis François

Fusilier

immatriculé sous le n° 6280

A Toulouse le 14 Janvier 1831

DÉCORÉ.	ADMIS à des chevrons.	
	à l'isle	18
	à 1le	18
	à 2le	18
	à 3le	18

INSCRIT aux Contrôles sous les Nos Annuel	1831	1832	1833	18	183	183	183	183
	1143	83	75					

(*) Indiquer très-correctement le nom, les prénoms, les surnoms et le grade.

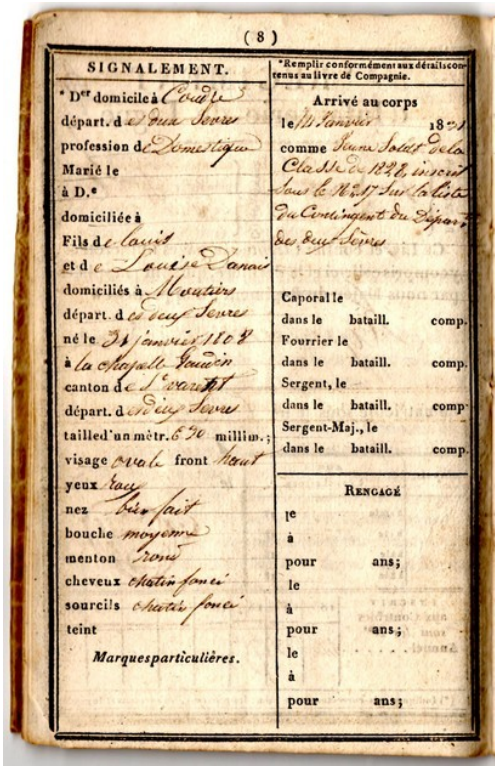
(8)

SIGNALEMENT.

* Dernier domicile à La Coudre
départ. de Deux Sèvres
profession de Domestique
Marié le
à D.e
domiciliée à
Fils de Louis
et de Louise Denais
domiciliés à Moutiers
départ. de Deux Sèvres
né le 31 janvier 1808
à la Chapelle Gaudin
canton de Thouars
départ. de Deux Sèvres
taillé d'un mètr. 630 millim.
visage ovale front haut
yeux roux
nez bien fait
bouche moyenne
menton rond
cheveux châtain foncé
sourcils châtain foncé
teint

Marques particulières.

*Remplir conformément aux détails contenus au livre de Compagnie.

Arrivé au corps

le 14 Janvier 1831
comme Jeune Soldat de la Cl. de 1828 inscrit sous le N° 57 sur la liste du Contingent du Département des Deux Sèvres

Caporal le
dans le bataill. comp.
Fourrier le
dans le bataill. comp.
Sergent, le
dans le bataill. comp.
Sergent-Maj., le
dans le bataill. comp.

RENGAGÉ

le
à
pour ans;
le
à
pour ans;
le
à
pour ans;

Un an après, en 1832, le 55ème RI a reçu l'ordre de partir au printemps pour participer à la campagne d'Algérie. Celle-ci avait commencé quelques années plus tôt. Alger était prise depuis 1830 par l'armée française mais la guerre coloniale était encore loin d'être finie. Le 8 mai 1832, l'état-major et le 1er bataillon du 55ème RI ont donc embarqué à Toulon et ils sont arrivés le 15 à Bône. Ils ont été rejoints en juin par les 2ème et 3ème bataillons.

Voici ce que j'ai connu en Algérie avec mon régiment. Sous les ordres du général Uzer, le 55ème RI a fait une sortie contre les Beni-Yacoub, partisans du bey Ibrahim, chassé de Bône. Celui-ci, en septembre 1832, est parvenu à entraîner des tribus pour attaquer la ville. Deux bataillons ont été chargés de contre-attaquer et ont réussi à refouler les assaillants.
En novembre et décembre, la ville a été touchée par une épidémie. Un quart de la garnison et de la population est morte. Le régiment a perdu 534 hommes et de nombreux convalescents ont été évacués vers la France. Le bey Ibrahim en a profité pour lancer une nouvelle attaque mais il a de nouveau été battu par le général Uzer, avec le 55ème RI. Je pourrais donc me dire que j'ai de la chance puisque je n'ai pas souffert de l'épidémie, ni été blessé dans les combats.

Uniforme de fusilier avec son shako

Mais voilà, je viens d'apprendre le décès de mon père. Il est mort le 8 août 1832 à son domicile, au hameau du Chironneau, sur la commune de Moutiers-sous-Argenton, à l'âge de 62 ans. Ma mère, Louise Denais, est désormais seule. Elle a 55 ans et elle est indigente. La mort de mon père me fait de la peine, mais c'est aussi quelque part une opportunité pour moi. Monsieur RICHARD, le maire de Moutiers, a envoyé une demande pour que je puisse être libéré de mes obligations afin d'aider ma pauvre mère.

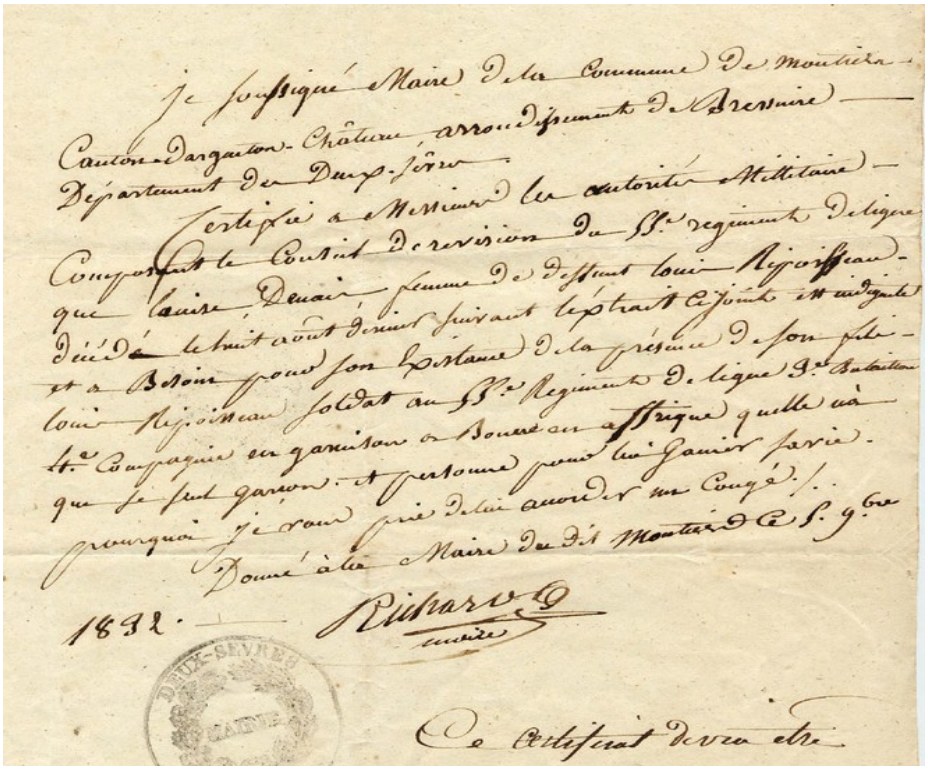

Je soussigné Maire de la Commune de Moutiers
Canton d'Argenton-Château, arrondissement de Bressuire
Département des Deux-Sèvres
Certifie à Messieurs les autorités Militaires
Composant le Conseil de revision du 55e regiment de ligne
que Louise Denais femme de Jean Louis Rejoisseau
décédé le huit août dernier suivant l'extrait ci joint est indigente
et a besoin pour son existance de la présence de son fils
Louis Rejoisseau soldat au 55e Regiment de ligne 3e Bataillon
4e Compagnie en garnison à Bonne en Afrique qu'elle n'a
que le seul garçon et personne pour lui gagner pain
pourquoi je vous prie de lui accorder un Congé./.
Donné à la Mairie de dit Moutiers ce 8 8bre 1832.
Richard
maire
Ce certificat devra être

Je soussigné Maire de la Commune de Moutiers
Canton dargenton-Château, arrondissement de Bressuire,
Département des Deux-Sèvres
Certifie a Messieurs les autorités Millitaire
Composant le Conseil de révision du 55e régiment de ligne
que louise Denais femme de déffunt louis Ripoisseau
décédé le huit août dernier suivant l'extrait cijoint est indigente
et a Besoin pour son Existence de la présence de son fils
louis Ripoisseau soldat au 55e Regiment de ligne 3e Bataillon
4e Compagnie en garnison à Bonne en affrique quelle nà
que se seul garçon et personne pour lui ganier sa vie,
pourquoi je vous prie de lui accorder un Congé.
Donné à la Mairie du dit Moutiers le 5. 9bre
1832. Richard
maire

1er mars 1833, je vais partir en France, aller dans la maison du Chironneau, à Moutiers-sous-Argenton. Je m'en suis finalement tiré de cette vilaine campagne d'Algérie. J'ai touché ma solde, 30 francs et 87 centimes. J'ai eu un congé d'un an et je doute d'y revenir un jour. Je vais pouvoir aider ma mère qui n'a plus que moi « pour lui gagner sa vie ». Je pars avec mon livret militaire dans ma poche. Je le garderai toute ma vie et, presque deux siècles plus tard, un de mes descendants le conserve précieusement.

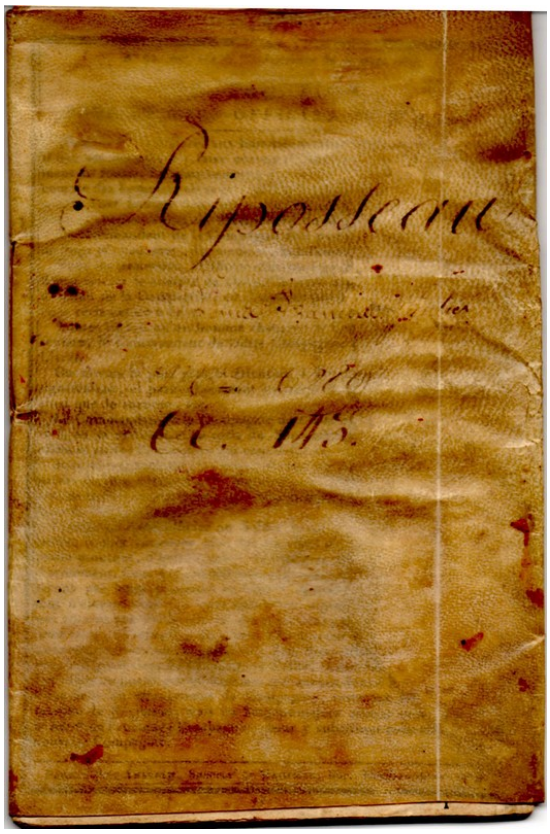

Livret militaire de Louis François Riposseau

Maison du Chironneau (Moutiers-sous-Argenton)

Guy ROCHARD
Raymond DEBORDE

SOUSCRIPTION

« Poitevins au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles, Pionniers partis des Deux-Sèvres »
par Marguerite MORISSON-GABOREAU

LA GESTE

Aux 17e et 18e siècles, 250 hommes et femmes originaires de 94 paroisses, ont un jour quitté leur Poitou natal vers le Nouveau Monde, où ils bâtiront un pays : La Nouvelle-France, devenue le Canada. Les milliers de descendants de ces valeureux Poitevins vivant aujourd'hui en Amérique du Nord pourront ainsi retrouver un peu de l'histoire de leurs origines, tandis que les Poitevins d'aujourd'hui découvriront l'existence d'un lointain cousin…

Marguerite Morisson-Gaboreau est née à Cherveux en 1931 ; c'est un petit bourg au nord-est de Niort, dont le cœur est un magnifique château Renaissance. Enfance heureuse dans une famille aimante, école primaire publique, puis lycée de jeunes filles de Niort pendant la guerre et après la guerre et bac littéraire, l'ont conduite vers l'enseignement public. Elle exerça son métier d'institutrice dans le village d'Augé où elle s'installa avec ses deux filles et son époux André Morisson, enseignant lui aussi. C'est à Augé où elle a vécu pendant 60 ans que se sont déroulés sa carrière et l'essentiel de sa vie, au cours desquels elle prit une part active, en famille, à de nombreuses activités culturelles post et périscolaires.

Pendant presque 20 ans, ce fut l'expérience du "Livre Vivant" et de ses stages nationaux avec Jean Nazet, ainsi que de la lecture publique avec Jeanne Philippe-Levatois, fondatrice du "Bibliobus" en Deux-Sèvres. Ses activités culturelles se poursuivirent au sein d'associations locales (Foyer Rural et La Marchandelle à Augé), départementales ou régionales comme l'UPCP (Union Poitou-Charentes pour la Culture Populaire), œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine de la civilisation paysanne poitevine, dont elle assura le secrétariat pendant 8 ans. Elle poursuivit ce travail de sauvegarde au sein du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, dont elle fut présidente pendant 5 ans, mais cette fois pour la sauvegarde de notre patrimoine écrit, en prenant part aux relevés systématiques des registres paroissiaux des Deux-Sèvres qui constituent aujourd'hui la base de nos données informatiques.

Elle est l'auteur d'un autre ouvrage publié en 2012 : "Augé, moments de vie...moments d'histoire" imprimerie Bouchet, Saint-Maixent (cte d'auteur)

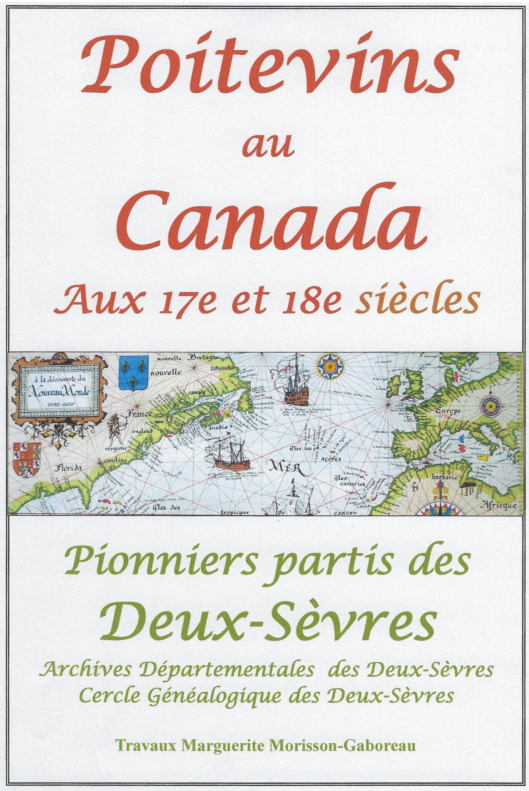

Format : 21 x 29,7 cm - Broché
384 pages

~~30€~~ **25€**

Parution **2018**

…….....

BON DE SOUSCRIPTION (lien vers la version imprimable pour les abonnés à la version numérique)

Merci de retourner ce bon dûment complété et accompagné du règlement par chèque en Euro *
à l'ordre du « Cercle généalogique des Deux-Sèvres » avant le 30 avril 2018 à l'adresse suivante :
Cercle généalogique des Deux-Sèvres - 26, rue de la Blauderie - 79000 Niort
Courriel : genea79@wanadoo.fr / site Internet : www.genea79.fr

NOM		Signature
Adresse		
CP / VILLE		
Association		
E.mail		
Téléphone		

Ma commande	Quantité	Prix Réduit	Frais Postaux	Total
Poitevins au Canada au XVIIe et XVIIIe siècles		25,00 €		
Remis par l'auteur (Niort, Parthenay, Thouars) **autres, nous consulter**			0 €	
Frais de port		par exemplaire	7 €	
		Total		

*** Le chèque sera encaissé à l'expédition de l'ouvrage.**

MARIAGES ET PROMESSES DE MARIAGE
DE DEUX-SÉVRIENS À THEIL-RABIER (CHARENTE)

PROMESSES DE MARIAGE

Date	Nom des époux	Âge et lieu de naissance ou domicile
19 janvier 1812	FAVERAUD Pierre	22 ans ° Hanc 79
	FRAGNIAUD Janne	32 ans ° Theil-Rabier
20 décembre 1812	GUIENNE Louis	23 ans° Hanc 79
	MORAUD Jeanne	17 ans ° Theil-Rabier
18 mai 1826	DANGE Jean	22 ans demeurant à Hanc 79
	MIAUD Marie Madelaine	24 ans demeurant à Theil-Rabier
24 janvier 1847	PEROT Pierre	° Pioussay 79
	MOREAU Marie	° Theil-Rabier
13 juin1847	RAFFOUX François	° Pioussay 79
	GALLARD Marie	° Theil-Rabier
16 juillet 1848	CHAPAIN Joseph	° Theil-Rabier
	PERRET Catherine	° Lorigny 79
24 mars 1850	CHAPAIN Joseph	° Theil-Rabier
	PERET Catherine	° Lorigny 79
28 novembre 1852	REIGNER Jean	° Theil-Rabier
	JUTARD Marie	° La Chapelle-Pouilloux 79
1 juillet 1855	BOISSON Pierre	29 ans demeurant à Theil-Rabier
	PICHOT Marie	26 ans demeurant à Sausé-Vaussais 79
6 avril 1856	GALLARD François	24 ans demeurant à Theil-Rabier
	ROBINEAU Acharie Radegonde	20 ans demeurant à Hanc 79
22 février 1857	PETIT Pierre	35 ans demeurant à Theil-Rabier
	BROUSSARD Pauline	18 ans demeurant à Bouin 79
7 juin 1857	LAMBERT Jacques	28 ans demeurant à Theil-Rabier
	ROBINAUD Adélina	20 ans demeurant à Hanc 79
3 janvier 1858	POURAGEAU François	38 ans demeurant à Theil-Rabier
	BROUSSARD Marie	40 ans demeurant à Limalonges 79
22 mai 1859	PROUX Pierre	33 ans demeurant à Theil-Rabier
	GEOFFRROIS Marie	25 ans demeurant à Hanc 79
12 juin 1859	PROUX Pierre	33 ans demeurant à Theil-Rabier
	SICAUD Marie	31 ans demeurant à Hanc 79
8 juillet 1860	JEOFFRION Jean	47 ans demeurant à Theil-Rabier
	PAPIOT Hélène	26 ans demeurant à Loubillé 79
5 janvier 1862	COEUIL François	29 ans demeurant à Theil-Rabier
	GADIOUX Geneviève	28 ans demeurant à La Chapelle-Pouilloux 79
4 janvier 1863	FRAGNEAU François Eugène	27 ans demeurant à Theil-Rabier
	FAVREAU Marie	20 ans demeurant à Hanc 79
31 mai 1863	MERCIER Gabriel	48 ans demeurant à Hanc 79
	MIAUD Catherine	39 ans demeurant à Theil-Rabier
29 janvier 1865	MACHET François Philippe	41 ans demeurant à Lorigny 79
	JOUSSELAIN Adélaïde	40 ans demeurant à Theil-Rabier
31 août 1868	COEUIL Jacques	32 ans demeurant à Theil-Rabier
	PERRET Marie	18 ans demeurant à Mairé-Levescault 79
23 mai 1869	VIDEAU Louis	32 ans demeurant à Aubigné 79
	RAVEAU Adeline	25 ans demeurant à Theil-Rabier 16
6 septembre 1874	GUICHARD André	31 ans demeurant Theil-Rabier
	ROBERT Madeleine Honorine	26 ans demeurant à Hanc 79
28 mars 1875	BENETEAU Eugène	30 ans demeurant à Paizay-Naudouin 16
	MOINE Pauline	25 ans demeurant à Bouin 79

MARIAGES

Date	Nom des époux	Date et lieu de naissance
7 mai 1793	LAFONDS René	06/05/1769 ° Crézières 79
	CHALUTAUD Marie	08/09/1753 ° Theil-Rabier
25 novembre 1793	GUILLOT Jean	16/09/1767 ° à Bouin 79
	CHAPAIN Marie	12/08/1766 ° Theil-Rabier
24 nivôse An II	MESNARD Charles	15/04/1764 ° Theil-Rabier
	TALBOT Jeanne	21/05/1766 ° Hanc 79
6 messidor An II	RIVAUD Jean	27/04/1766 ° Asnières 79
	RAFFOUX Françoise	20/01/1763 ° Pioussais 79
21 brumaire An III	BENETAUD Jean	03/04/1764 ° Pioussay 79
	SICAUD Anne	21 ans ° en 1773 à Pioussais 79
15 pluviôseAn III	JOURDAIN Jacques	18/02/1776 ° Maisonnais 79
	BERNARD Jeanne	17/01/1770 ° Pioussais 79
21 floréal An IV	GUILLOT Jean	10/05/1796 ° Bouin 79
	POINSSET Marie Marguerite	09/05/1779 ° Theil-Rabier
20 vendémiaire An VII	NICOLAS Louis	09/02/1778 ° Les Alleuds 79
	LAMBERT Marie	13/02/1774 ° Theil-Rabier
30 nivôse An VII	FRAIGNAUD Jean	29/06/1753 ° Theil-Rabier
	BOUQUET Marie	11/08/1761 ° Pioussay 79
12 prairial An X	BLANC Charles	16/02/1776 ° Gournay 79
	BEGUIER Louise	15/03/1780 ° Les Alleuds 79
12 prairial An X	BEGUIER Charles	23/03/1783 ° Les Alleuds 79
	BLANC Marie Madeleine	24/06/1781 ° Gournais 79
20 vendémiaire An XI	ARNOUX Pierre	31/10/1777 ° Couture-d'Argençon 79
	RABALLAUD Marie	08/05/1769 ° Theil-Rabier
29 frimaire An XII	GUIENNE (DIENNE) Jean	02/05/1780 ° Pioussay 79
	CHALUTAUD Janne	24/01/1784 ° Theil-Rabier
3 pluviôse An XII	COIN Jean	06/08/1785 ° Pioussay 79
	MIGOT Marie	06/01/1783 ° Theil-Rabier
8 avril 1806	AIMARD Jacques	11/01/1785 ° Hanc 79
	MINIAUD Madeleine	06/09/1781 ° Theil-Rabier
14 novembre 1806	PROUX François	19/06/1776 ° Bouin 79
	GUIDIER Marie	03/02/1774 ° Theil-Rabier
10 janvier 1809	TEXIER Louis	07/04/1775 ° Paizay-Naudouin 16
	BEGUIER Françoise	17/10/1788 ° Les Alleuds 79
15 janvier 1810	PEROT Jean	15/08/1778 ° Pioussay 79
	POINSET Marie	24/07/1786 ° Theil-Rabier
22 avril 1811	GUIENNE Pierre	18/01/1786 ° Hanc 79
	MORAUD Marie	14/10/1793 ° Theil-Rabier
1 janvier 1812	BOUTAUD François	03/06/1791 ° Mairé-Levescault 79
	SABOURAIN Marie	05/06/1785 ° Theil-Rabier
28 décembre 1812	COIN François	19/10/1790 ° Pioussay 79
	FRAGNIAUD Marie	18/08/1792 ° Theil-Rabier
29 mars 1813	GUIDIER Jean	09/08/1791 ° Theil-Rabier
	BORDIER Marie Julie	30/08/1789 ° Hanc 79
22 janvier 1816	MIAUD Jean	18 vendémiaire An III ° Pioussay 79
	SABOURAIN Marie	26/07/1791 ° Theil-Rabier
7 février 1816	PROUX Pierre	19 vendémiaire An VI ° Sauzé-Vaussais 79
	MORAUD Catherine	27 nivôse An VI ° Theil-Rabier
18 mars 1816	CAILLET Pierre René	07/03/1785 ° Theil-Rabier
	PROUX Marie	06/09/1778 ° Bouin 79
3 mars 1817	JOUSSELAIN Pierre	25 brumaire An III ° Pioussay 79
	JOUSSELAIN Marie	08/10/1793 ° Theil-Rabier

15 juin 1818	SABOURAIN Jean	18 brumaire An II ° Theil-Rabier
	NORMAND Anne Marguerite	3 prairial An III ° Pioussais 79
3 mars 1819	DELAFOND René	10/05/1769 ° Crézières 79
	GIBAULT Anne Marie	10/081764 ° Theil-Rabier
4 mai 1819	REULLIER Jean	26 germinal An III ° Pioussay 79
	BENETEAUD Marie	26/01/1786 ° Theil-Rabier
4 décembre 1820	RULIER Louis	30 prairial An VI ° Pioussay 79
	PORTIER Jeanne Adélaïde	28 frimaire An II ° Theil-Rabier
18 décembre 1821	BENETAUD Jean	1 floréal An VI ° Theil-Rabier
	GUIENNE Marie	16/12/1806 ° Pioussais 79
15 janvier 1823	LEGRAND Jean	6 brumaire An VI ° Loubigné 79
	CAILLET Marie	7 frimaire An IV ° Theil-Rabier
14 avril 1823	COIN Antoine	18 brumaire An X ° Pioussay 79
	BENETAUD Anne	12 ventôse An X ° Theil-Rabier
3 juin 1823	DECAUD François	15 vendémiaire An IX ° Hanc 79
	BONNET Marie	6 germinal An XI ° Theil-Rabier
26 avril 1824	GALLARD François	7 floréal An III ° Theil-Rabier
	ROBERT Jeanne	15/01/1793 ° Pioussais 79
21 février 1825	ROBERT Jacques dit Laborde	3 germinal An VI ° Pioussay 79
	GUILLOT Jeanne	28 frimaire An III ° Theil-Rabier
18 octobre 1825	FRECHET Louis	2 prairial An XI ° La Chapelle-Pouilloux 79
	FRAGNIAUD Marie	29 pluviôse An XII ° Theil-Rabier
5 juin 1826	LANBERT Jean	29 ventôse An V ° Theil-Rabier
	ROBERT Jeanne	29 frimaire An XI ° Pioussais 79
5 juin 1826	ROBERT Jacques	8 pluviôse An VIII ° Pioussay 79
	LANBERT Marie	20 prairial An XIII ° Theil-Rabier
9 juillet 1827	SICAUD Pierre	18/11/1792 ° Pioussay 79
	ROUCHEE Jeanne	10 prairial An V ° Theil-Rabier
10 septembre 1827	BONNET Pierre	14 frimaire An IX ° Theil-Rabier
	ROBERT Françoise	24 thermidor An XIII ° Pioussais 79
18 novembre 1828	PENIGAUD Pierre	15/08/1804 ° Pioussay 79
	BORDIER Marie Adélaïde	11/11/1809 ° Theil-Rabier
15 février 1830	COLIN Antoine	16/12/1807 ° Pioussay 79
	MIGOT Marie	08/11/1806 ° Theil-Rabier
15 mars 1830	BINNAUD Pierre	28 fructidor An III ° Lorigné 79
	JOULAIN Jeanne	19 messidor An V ° Theil-Rabier
13 juin 1831	DUBREUIL Jacques	26/11/1775 ° Chail 79
	BERTAIN Jeanne	07/11/1806 ° Souvigné 79
7 novembre 1831	COIN Jean	23/0/1808 ° Pioussay 79
	CHAPAIN Adélaïde	03/03/1808 ° Theil-Rabier
28 février 1832	TEXIER Jean Louis	24 ventôse An X ° Hanc 79
	MORAUD Marie	02/10/1806 ° Theil-Rabier
11 février 1833	ROBERT Pierre	21/09/1807 ° Pioussay 79
	BRUNET Marie	3 ventôse An IV ° Theil-Rabier
19 mars 1833	GRANIER François	16/11/1808 ° Londigny 16
	EMARD Magdelenne	17/02/1808 ° Hanc 79
11 mars1834	JUTARD Louis	25 prairial An XII ° Loubigné 79
	NAFFRECHOUX Anne	10/10/1810 ° Limamonges 79
2 avril 1834	JUTARD Jean	09/04/1807 ° Crézières 79
	POINCET Jeanne	26 prairial An XIII ° Theil-Rabier
23 juin 1835	REIGNIER Jean	8 floréal An VIII ° Theil-Rabier
	COMPAGNON Louise	05/04/1814 ° Sauzé-Vaussais 79
19 janvier 1836	MORAIN Jacques	3 prairial An X ° Maisonnais 79
	SABOURAIN Marie	22 vendémiaire An VI ° Theil-Rabier
12février 1838	BLAIS Louis	27/11/1807 ° Mairé-Levescault 79

	PENIGAUD Marie	02/04/1810 ° Pioussais 79
17 septembre 1838	JUTARD Pierre	08/06/1810 ° Loubigné 79
	JOURDAIN Marie	08/10/1812 ° Hanc 79
20 novembre 1838	MAGOT François	02/12/1818 ° Pioussais 79
	BORDIER Marie	28/08/1819 ° Theil-Rabier
9 avril 1839	PERRAIN Pierre	23/09/1815 ° Pioussais 79
	BONNET Marie	28/02/1814 ° Theil-Rabier
15 avril 1839	GUILLOT Joseph	07/10/1808 ° Bouin 79
	GUILLOT Louise	22/03/1809 ° Theil-Rabier
29 avril 1839	GOBINEAU Joseph	19/05/1819 ° Pioussais 79
	CHAPAIN Phanis	11/06/1819 ° Theil-Rabier
2 juin 1840	BEGUIER Pierre	18/10/1821° Hanc 79
	PROUX Jeanne Florant	06/11/1823 ° Theil-Rabier
13 octobre 1840	MILLAN Joseph	11/05/1813 ° Loubillé 79
	RULLIER Marie	22/01/1822 ° Theil-Rabier
4 avril 1842	TEXIER François	22/09/1816 ° Hanc 79
	MOREAU Marie	28/06/1819 ° Theil-Rabier
13 novembre 1843	MACAUD Charles	02/03/1809 ° Loubillé 79
	SABOURIN Marie	21/09/1818 ° Theil-Rabier
5 octobre 1847	MENARD François	3/05/1818 ° Hanc 79
	GUILLOT Marie	26/12/1812 ° Theil-Rabier
15 novembre 1847	MORISSON Marie Joseph	22/01/1819 ° Sauzé-Vaussais 79
	CHAPAIN Marie	9 brumaire An XIII ° Theil-Rabier
20 décembre 1847	COUIN Jean	16/04/1823 ° Pioussay 79
	RULLIER Adélaïde	25/08/1826 ° Theil-Rabier
25 avril 1848	JACQUET Jacques dit la Mothe	01/09/1818 ° Theil-Rabier
	DAMY Jeanne	01/06/1829 ° Sauzé-Vaussais 79
19 juin 1848	DAMY Jacques	25/04/1819 ° Sauzé-Vaussais 79
	BENETEAU Marie	21/01/1820 ° Theil-Rabier
19 juin 1848	DAMY François	04/02/1824 ° Sauzé-Vaussais 79
	ENETEAU Madeleine Monique	04/05/1830 ° Theil-Rabier
18 juin 1849	DUGUE Alexandre	19/03/1811 ° Hanc 79
	MIGOT Marie	06/11/1822 ° Theil-Rabier
28janvier 1850	DAMY Louis Antoine	16/01/1822 ° Lorigné 79
	JOUSSE Anne	02/08/1826 ° Theil-Rabier
29janvier 1850	QUERON Pierre dit la Touche	03/02/1817 ° Lorigné 79
	ROUCHER Françoise	17/04/1816 ° Pioussais 79
2 avril 1850	LEGRAND Louis	21/01/1826 ° Loubigné 79
	LEGRAND Marie	27/12/1826 ° Theil-Rabier
30 septembre 1850	MORISSON Marie Joseph	22/01/1819 ° Sauzé-Vaussais 79
	LAFOND Marie	27/12/1828 ° Theil-Rabier
29 avril 1851	ROUHAUD François	15/01/1820 ° Theil-Rabier
	COLLIN Marie	21/01/1819 ° Pioussay 79
16 juin 1851	PERRAIN Pierre	23/09/1815 ° Pioussay 79
	DELAFOSSE Anne	16/04/1825 ° Theil-Rabier
2 mars 1852	MESNARD François	12/02/1826 ° Hanc 79
	ARDEAUX Anne	29/04/1830 ° Theil-Rabier
18 octobre 1852	BONNET Pierre	10/03/1819 ° Theil-Rabier
	SILLON Marie	05/12/1831 ° Limalonges 79
18 octobre 1853	FOUCHE Junien	07/08/1824 ° Mairé Levescault 79
	BOISSON Louise	28/05/1830 ° Theil-Rabier
5 février 1855	BLAIS Alexis	04/03/1822 ° Mairé Levescault 79
	ROUHAUD Marie	17/01/1831 ° Theil-Rabier
2 mai 1855	TARAZON Jean Pierre	23/10/1828 ° La Chapelle-Pouilloux 79
	LUCAUD Marie	13/11/1829 ° Theil-Rabier

19 janvier 1857	LAMY Pierre	28/06/1825 ° Hanc 79
	ARDEAU Marie	13/10/1822 ° Theil-Rabier
27 janvier 1859	DELLEZAY Jean	18/02/1790 ° Saint Martin-d'Entraigues 79
	FRAGNAUD Catherine	04/06/1825 ° Theil-Rabier
21 avril 1863	LEGERAUD Jean	29/04/1838 ° Pioussay 79
	CHAPAIN Marie	27/02/1842 ° Theil-Rabier
8 juin 1863	QUERON Joseph	17/09/1843 ° Pioussay 79
	JACQUET Marie	19/11/1842 ° Theil-Rabier
15 juin 1863	BLAIS Pierre	04/11/1824 ° Mairé-Levescault 79
	ROUHAUD Marie	18/11/1827 ° Theil-Rabier
11 avril 1864	CHATIN Jacques	08/10/1834 ° Pioussay 79
	JOURDIN Marie	30/10/1843 ° Embourie 16
20 février 1865	QUERON François	30/05/1842 ° Pioussay 79
	MENARD Madeleine	09/01/1847 ° Theil-Rabier
26 juin 1865	BENETEAU Jean	18/07/1842 ° Theil-Rabier
	BEGUIER Marie Céleste	21 ans 4 mois 21 jours ° Pioussay 79
20 septembre 1865	ROBINAUD Ferdinand	02/12/1842 ° Hanc 79
	BONNET Céleste Catherine	14/05/1846 ° Theil-Rabier
23 janvier 1866	BILLODEAU Pierre	21/05/1841 ° Pioussay 79
	BENETEAU Marie	21/12/1836 ° Theil-Rabier
4 novembre 1866	FRECHET Jean	02/11/1828 ° Theil-Rabier
	FOURNIER Madeleine	23/05/1836 ° Pioussay 79
12 février 1867	BILLODEAU Jean	02/01/1842 ° Pioussay 79
	GORIN Adélaïde	04/11/1847 ° Theil-Rabier
7 mai 1867	MINOT Charles Urbain	28/03/1819 ° Bouin 79
	AUDY Marie	20/09/1833 ° Theil-Rabier
14 juin 1869	QUERON Jean	09/10/1844 ° Lorigné 79
	DELAFOSSE Marie	04/12/1849 ° Theil-Rabier
21 juin 1869	BEGUIER Eugène	10/07/1842 ° Gournay 79
	GUIDIER Marie Madeleine	22/07/1850 ° Theil-Rabier
20 juin 1870	JOUSSEAUME François	20/12/1842 ° Sauzé-Vaussais 79
	HILLERAIT Marie	23/12/1841 ° Londigny 16
7 novembre 1870	PENIGAUD Jean	12/05/1832 ° Theil-Rabier
	DANGER Louise	04/10/1833 ° Hanc 79
5 octobre 1874	CHAGNAUD François	14/07/1852 ° Theil-Rabier
	RICHARD Hélène	30/09/1857 ° Pioussay 79
20 octobre 1874	BENETEAU Jean François	27/07/1836 ° Theil-Rabier
	RAGOT Henriette	09/12/1837 ° Mairé-Levescault 79
25 juin 1877	PANNETIER Jean	21/05/1854 ° Theil-Rabier
	MAUPETIT Justine	25/09/1857 ° Limalonges 79
31 décembre 1877	MORIN Jean	21/02/1840 ° Theil-Rabier
	RULLIER Marie	24/09/1835 ° Pioussay 79
17 février 1879	FRAIGNEAU Louis	01/05/1856 ° Pioussay 79
	FRECHET Eliza	08/07/1861 ° Theil-Rabier
30 juin 1879	AIMARD François	06/09/1831 ° Paizay-Naudouin 16
	DANGER Louise	04/10/1833 ° Hanc 79
28 février 1881	CHASSIN Henri	05/10/1855 ° Loubillé 79
	PENIGAUD Marie Madeleine	14/04/1862 ° Theil-Rabier
28 avril 1886	PARENTAUD Alexandre	26/04/1858 ° Couture-d'Argenson 79
	PROUX Marceline	26/11/1859 Theil-Rabier
6 novembre 1887	ROUHAUD Jean Marcelin	22/12/1863 ° Courcôme 16
	BOUCHET Clémentine Amicie	10/02/1864 ° Niort 79
18 septembre 1888	BROUSSARD Édouard Alex^{andre}	17/04/1861 ° Loubillé 79
	BLAIS Eugénie	01/05/1865 Theil-Rabier
16 mai 1892	PELVOISIN Antonin	15/06/1864 ° Clussais 79

	BILLAUDEAU Madeleine	17/03/1863 ° Theil-Rabier
7 avril 1896	MAGOT Edouard Eugène	14/05/1872 ° Theil-Rabier
	ROBERT Adrienne	28/11/1875 ° Loubillé 79
14 octobre 1896	MORIN Eugène	19/09/1869 ° Theil-Rabier
	CHAGNAUD Marie Eugénie	30/04/1878 ° Pioussay 79
21 avril 1897	GUILLOT Joseph	10/04/1871 ° Hanc 79
	GEOFFRION Marie Alice	18/06/1879 ° Theil-Rabier
17 janvier 1898	AUDOUIN Célestin	14/08/1869 ° Theil-Rabier
	BERNARDIE Madelaine	20/07/1881 ° Sauzé-Vaussais 79

Relevé par René MACAUD

PALEOGRAPHIE

Un petit exercice facile de paléographie où, grâce au prêtre de Vançais en 1784, on apprend que l'hiver a été rude, mais que le vin a été bon du côté de Poitiers !

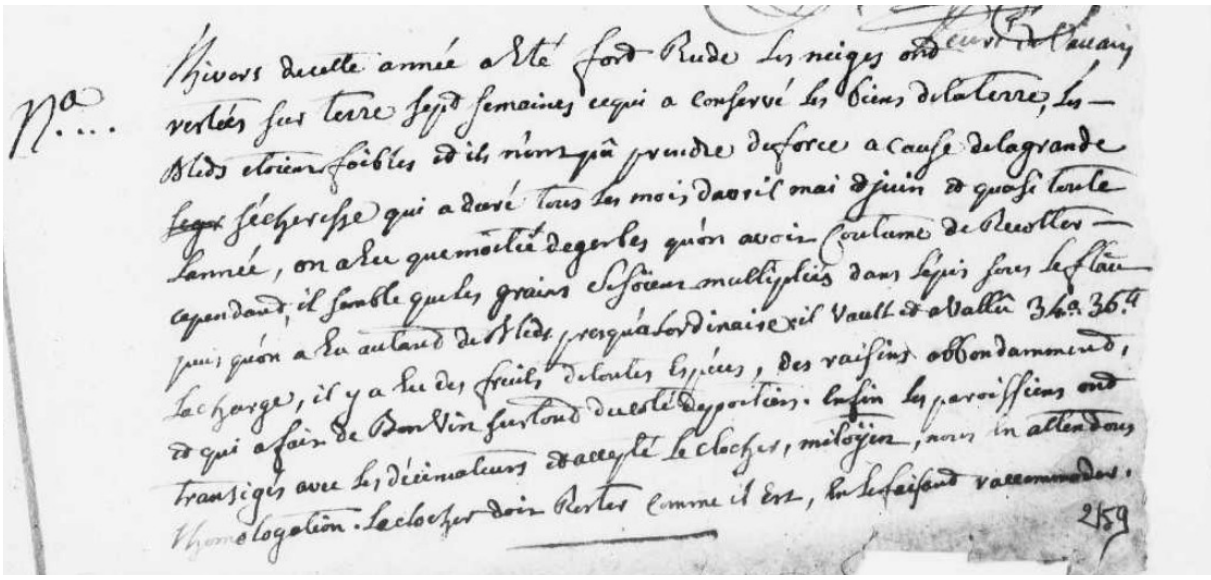

AD79 BMS Vançais, vue 209/263

Lhiver decette année aEté fort Rude Les neiges ont
restées sur terre sept semaines cequi a conservé les biens de la terre les
Bleds etoient faibles et ils n'ontpû prendre de force a cause delagrande
Sécheresse qui a duré tous les mois davril mai et juin et quasi toute
Lannée, on aeu que moitié de gerbes qu'on avoit coutume de Recolter
Cependant, il semble que les grains sesoient multipliés dans Lépis sous le flàu
puisqu'on a eu autant de Bleds presqu'a lordinaire il vault et a vallû 34 à 36 L
La charge, il y a eu des fruits de toutes espèces, des raisins abbondamment
ce qui a fait du Bon Vin surtout du coté de poitiers. Enfin les paroissiens ont
transigés avec les décimateurs et accepté le clocher, mitoÿen, nous en attendons
l'homologation. Le clocher doit Rester comme il est, en le faisant raccommoder.

RENÉ CHASTEAU, CURÉ DE SAINT-PARDOUX, INSTITUTEUR, ACCUSÉ DE MEURTRE SUR SON EMPLOYÉE

La commune de Saint-Pardoux en Gâtine, comme d'autres communes en Gâtine, a connu pendant la période révolutionnaire des troubles, des assassinats et des exactions liés à la chouannerie. **(***Les brigands de la Vendée* comme on désignait alors les auteurs de cette agitation). Il suffit de consulter la **série L** aux Archives départementales des Deux-Sèvres pour s'en rendre compte.
Saint-Pardoux fut aussi le théâtre d'une affaire judiciaire avec l'accusation de meurtre portée contre son curé, René Château.

Le 26 thermidor de l'an 9, est rédigé, à Saint-Pardoux, l'acte de décès de Marie Baudet, âgée de 24 ans. Cette dernière est décédée « en la demeure du citoyen Chasteau », curé du lieu, chez qui elle était salariée. La déclaration a été faite par Savinet, maréchal des logis de la gendarmerie nationale de la résidence de Saint-Pardoux, par Louis Baudet, frère de la défunte, âgé de 28 ans, domicilié à Mazières-en-Gâtine et par Jean Baudet, agriculteur, cousin germain demeurant le village du Beugnon commune de Mazières-en-Gâtine.
L'acte précise que Marie Baudet est morte « de mort violente ». Ce qui a été constaté par procès verbal du citoyen Gabin, substitut du commissaire du gouvernement près du tribunal de la police correctionnelle de Parthenay en date du 26 thermidor de l'an 9.

La dite Marie Baudet est la fille de René Baudet et Marie Rochefort, née et baptisée à Saint-Pardoux, le 9 juin 1774. Les soupçons se portent sur le curé de la paroisse, René Chasteau, qui est aussitôt arrêté.

Qui est René Chasteau (aussi écrit Château) ?

Il a été baptisé le jour de sa naissance, le 26 mai 1759, à Saint-Pardoux, son père est Pierre Jacques Chasteau, notaire, et sa mère est Marie Jeanne Taffoireau. Son parrain est Jean Taillé et sa marraine est Marie Jeanne Gelin.
Les parents sont décédés en 1764, le 2 février pour le père et le 1er juillet pour la mère, laissant huit enfants orphelins dont Louis Marie Charles, qui deviendra prêtre comme René. Un autre de ses frères, Charles, partira en Amérique. En 1786, le 8 novembre, selon un acte notarié de licitation passé devant Guilhaut et Verrière, notaires à Parthenay, entre tous les membres de cette famille, au profit de Pierre Paul Château, procureur à Parthenay, oncle, on note que Louis Marie est vicaire à Rom et René, vicaire à Azay-sur-Thouet. **(Réf. Fonds Château, EN 2010, Archives départementales de la Vienne)**

L'église de Saint-Pardoux (source AD79)

René Chasteau est curé de Saint-Pardoux, depuis le mois d'octobre 1790. Sans doute a-t-il été nommé en remplacement de l'abbé Auvinet trop âgé car, selon un acte de baptême rédigé par le vicaire Maupiou, du 14 septembre 1790, il est noté « Monsieur Auvinet ne pouvant écrire ».
Notre curé a prêté serment à la constitution civile du clergé. Le citoyen Guitton, président de l'administration cantonale atteste, le 18 messidor de l'an VI, qu'il n'a « point rétracté son serment qu'il a prêté devant la municipalité de Saint-Pardoux ».

Dans un autre document, à propos des religieux du canton de Saint-Pardoux jouissant d'un secours ou d'une pension, d'après la loi du 2 sans-culottides de l'an II, document rédigé par Guitton, agent municipal et Pacault le 22 prairial de l'an V, René Chasteau a joui pendant l'an II, de 1500 francs. De plus, il a bénéficié de 800 francs de secours, aucune déduction, ni retenue n'ont été faites.

René Chasteau a prêté, le 18 messidor de l'an VI, le serment que lui impose la loi dû à la constitution civile du clergé.

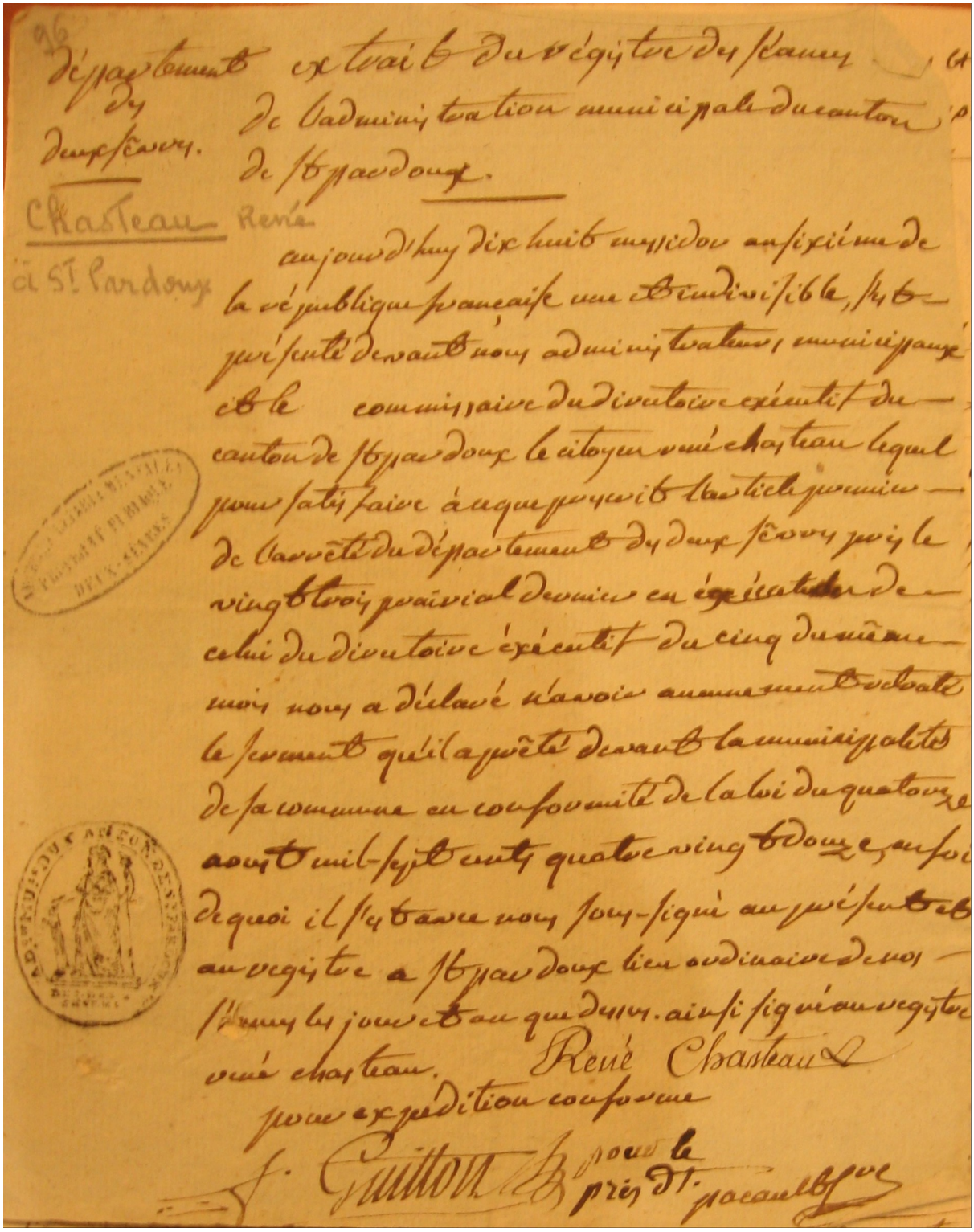
Département des deux Sèvres.
Chasteau René
à St Pardoux

extrait du régistre des séances de l'administration municipale du canton de St Pardoux.

aujourd'hui dix huit messidor an sixième de la république française une et indivisible, s'est présenté devant nous administrateurs municipaux et le commissaire du directoire exécutif du canton de St Pardoux le citoyen René chasteau lequel pour satisfaire à ce qui est prescrit par l'article premier de l'arrêté du département des deux Sèvres pris le vingt trois prairial dernier en exécution de celui du directoire exécutif du cinq du même mois nous a déclaré n'avoir antérieurement prêté le serment qu'il a prêté devant la municipalité de sa commune en conformité de la loi du quatorze août mil-sept cent quatre vingt douze, en foi de quoi il s'est tenu nous sommes signé au présent et au régistre a St Pardoux lieu ordinaire de nos séances les jour et an que dessus. ainsi signé au régistre René chasteau.

pour expédition conforme

J. Guitton pour le prés. Pacault

Serment de René Chasteau

Un document du premier brumaire de l'an VI, rédigé par Guitton, agent municipal précise que, comme son cousin germain, Jean Chasteau, curé de Soutiers, René Chasteau, ancien curé de Saint-Pardoux avait déclaré à la séance du 3 vendémiaire que, n'exerçant plus, il ne se croyait pas astreint au serment prescrit par la loi du 19 fructidor. Il est venu prêter serment le 4 vendémiaire. Sa conduite

l'a mis à l'abri de reproche devant la loi. Tous les deux, son cousin et lui, ont beaucoup contribué à rétablir le calme dans l'arrondissement. **(Réf. L 96, 97**. **Archives départementales des Deux-Sèvres)**

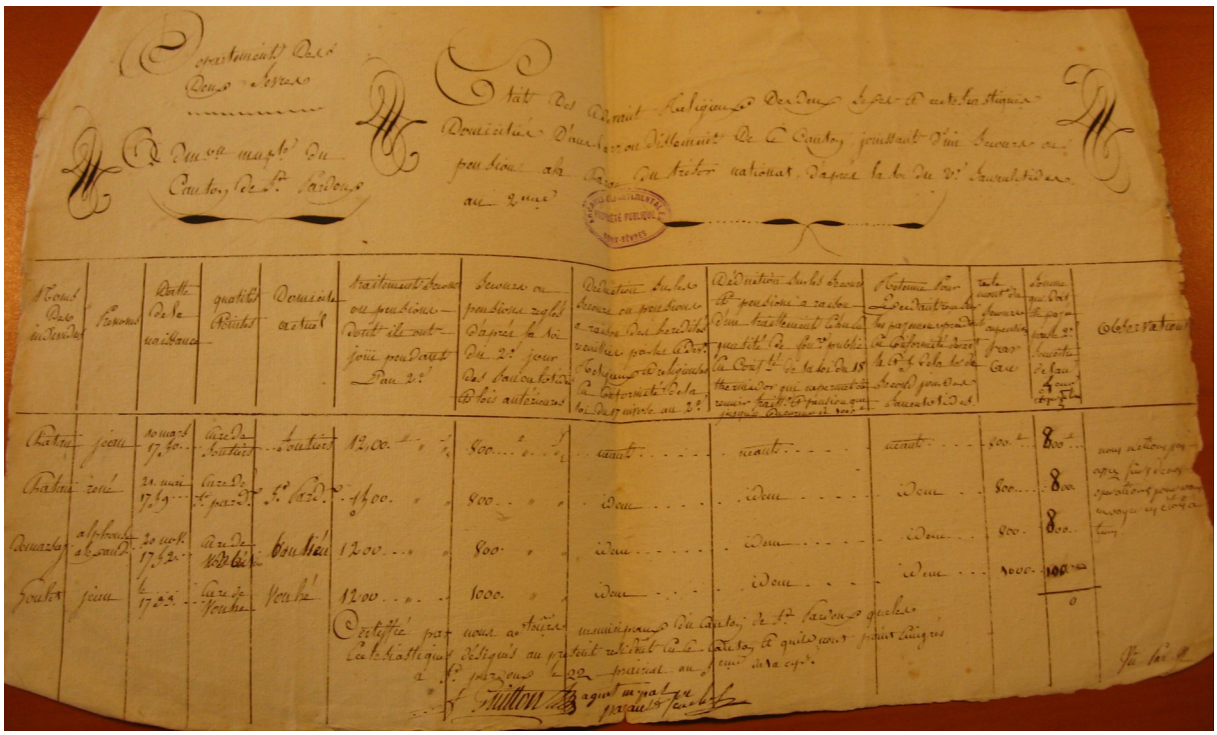

Document du 1er brumaire an VI

Un document, donnant un état du clergé du diocèse de Poitiers, dressé en 1800, porte sur lui un jugement défavorable en sa faveur : Numéro 48, « Chasteau, curé légitimiste, jureur, schismatique, soumissionnaire, rétracté, haineux, exerce en Vendée. Il a touché son traitement jusqu'au mois d'août. Il vient enfin de promettre d'y renoncer ». **(Réf. Archives diocésaines de Poitiers)**

René Chasteau est instituteur à Saint Pardoux en l'an VI. Dans un questionnaire adressé aux administrations municipales du département des Deux-Sèvres par les administrateurs du département, les réponses faites par le canton de Saint-Pardoux précisent qu'il y a 3665 habitants dans le canton. Il n'y a qu'à Saint-Pardoux que des écoles primaires existent. L'instituteur est René Chasteau, qui ne reçoit aucune rétribution de la part des élèves, car presque tous sont exempts pour cause d'indigence. L'instituteur, est-il précisé, ne jouit que du jardin et ne reçoit aucune indemnité « en remplacement de la maison ». Aucune somme n'a été payée pour l'indemnité due pour l'an V et l'an VI, tout reste dû.

René Chasteau, instituteur, adresse, le 21 fructidor de l'an VI, une lettre « aux citoyens officiers municipaux de Saint-Pardoux ».

Dans cette lettre il précise qu'il se propose d'ouvrir le cours des écoles primaires à Saint-Pardoux au commencement de l'an VII. Il a besoin d'un local propre à contenir ses élèves. Il espère que les officiers municipaux feront preuve d'autorité pour lui procurer ce local. Ses droits sont reconnus « par la loi et par le désir de l'administration municipale de procurer à la jeunesse les moyens de suivre l'impulsion républicaine ». L'instituteur ne doute pas un instant du prompt « succès de sa juste demande ». Depuis qu'il est instituteur, il n'a pas profité du jardin ouvert à tous ceux qui veulent payer.

Il se procure une chambre à coucher et s'il avait même un lieu à lui pour son école, il n'en demanderait pas. Il a à cœur de prouver aux officiers municipaux son désintéressement et son désir d'instruire selon les principes du gouvernement.

René Chasteau joint sa nomination par le département à sa missive.

Le 17 thermidor de l'an V, l'administration de département des Deux-Sèvres se réunit en séance. Elle envoie à la municipalité de Saint-Pardoux l'arrêté qui nomme René Chasteau instituteur. Il jouira de la fonction et des avantages que lui assure la loi. Cet arrêté est pris « vu le mémoire de René Chasteau, vu l'avis de l'administration municipale du canton de Saint-Pardoux du 1er messidor de l'an IV et vu

l'avis du jury du 4 pluviôse de l'an IV qui reconnaît le civisme et le talent de ce citoyen et le juge propre à remplir les fonctions » d'instituteur. **(Réf. L. 232 période révolutionnaire. Archives départementales des Deux-Sèvres)**

L'instituteur de Saint-Pardoux, Louis Rémiot, a été assassiné par les rebelles de la Vendée. Le 16 vendémiaire de l'an III, une déclaration de décès est faite à l'état civil de la mairie de Saint-Pardoux, par Louis Gilbert, juge de Paix du canton de Saint-Pardoux accompagné de Louis Pineau, greffier de la dite municipalité. Ces derniers ont déclaré en présence de la gendarmerie nationale de Parthenay que Louis Rémiot, instituteur dans la commune et habitant Château-Bourdin, âgé de 57 ans a été assassiné, par les rebelles de la Vendée dans le champ de l'Assemblée de Château-Bourdin, « le dit champ dépendant des Brossardières aux environs de 12 heures du soir ».
D'autres personnes ont été également assassinées à la même date, Mathurin Texier, âgé de 58 ans, bordier à Château-Bourdin, tué au même lieu et à la même heure. Pierre Texier, tisserand, âgé de 28 ans, demeurant au bourg, assassiné dans le même bourg à environ 1 heure du matin, ainsi que Gabriel Poignant fils de Jean Baptiste Poignant et de Céleste Éléonore Brunet, demeurant à la Salinière. **(Réf. État civil de Saint Pardoux, registre des décès)**

En l'an VII, le 1er germinal, les citoyens du canton de Saint-Pardoux ayant droit de vote sont assemblés pour élire les responsables de l'assemblée cantonale. Il y a 108 votants. Après l'établissement des règles du scrutin, on passe au vote. Le citoyen Pacault est élu président définitif, avec 63 suffrages, René Chasteau a obtenu 15 voix.
À l'élection du secrétaire, René Chasteau, instituteur, est élu avec 81 suffrages.

René Chasteau accusé du meurtre de Marie Baudet

Le 29 thermidor de l'an IX, Jacques Russeil, assesseur à la justice de paix de Saint-Pardoux, assisté de Louis Marquand se rend à la maison de René Chasteau, sise à la Galuchère, à la suite de la réquisition ordonnée par Sionneau, directeur du jury, séant à Parthenay. Une visite avant la pose des scellés est effectuée, alors que « le citoyen René Chasteau, ministre du culte vient d'être conduit en la maison de détention à Parthenay ». Comme ses effets et sa maison risquent d'être « dilapidés », il faut faire l'inventaire de la demeure du curé. L'inventaire peut être consulté dans la **série 2 L 322**.
« Dans une pièce on trouve différents objets dont un tas de blé et un sac d'avoine appartenant au citoyen Chasteau, homme de lois à Poitiers, (le frère de René), provenant de sa métairie des Fontaines ». Le blé et l'avoine ont été laissés à la garde de François Briaud, garde-scellés. Dans la cave, ont été trouvés des objets appartenant également à Chasteau, l'homme de lois. Il y avait aussi dans le grenier, un « monceau de foin appartenant au même, propriétaire de la dite maison ».
Le maréchal des logis, de la résidence de Saint-Pardoux est invité à faire de fréquentes patrouilles.
Avec René Chasteau sont détenus les Texier, mari et femme. Le citoyen Marquand a fait remarquer à l'assesseur que « les nommés Texier étaient dépositaires à cause de leur état de plusieurs effets appartenant à différents propriétaires ». Certains appartenaient à Louis Girard, cultivateur à la Salinière et à la citoyenne Guilbot, propriétaire à la Guignardière.
Le 11 fructidor de l'an IX, Jacques Russeil, en l'absence du juge de paix, se transporte à nouveau à la Galuchère de Saint-Pardoux, assisté de Victor Petit, greffier et de Briaud, garde-scellés Le citoyen Chasteau, demeurant à Poitiers, propriétaire de la maison où ont été apposés les scellés a fait remarquer qu'il vient d'être instruit par le procès verbal du 29 thermidor de l'apposition de scellés pour la conservation des effets mobiliers qui « pourraient appartenir à René Chasteau, son frère ». Il a été mis une bande sur une armoire où sont « renfermés les linges et les nippes du comparant et autres effets venant de la métairie des Fontaines ».
La chambre haute où est la dite armoire ainsi que celle à côté où est déposé son blé lui sont nécessaires pour ranger les fruits de son jardin et les autres denrées que lui apportent les fermiers. Il ajoute qu'il a besoin de la liberté de sa maison pour y entrer et sortir dans le cours des vacances quand il en aura besoin. Le citoyen Chasteau a demandé que la bande de scellés soit enlevée et il a prié le citoyen Russeil de se charger de la clé de l'armoire, de la clé de la chambre et des autres appartements. Ainsi il pourra disposer de ses affaires et veiller à la récolte de ses fruits lorsqu'il viendra à Saint-Pardoux. Il a également prié le représentant du juge de paix de surveiller à la

conservation de ses affaires. Satisfaction a été donnée au citoyen Chasteau qui a signé l'acte ainsi que Russeil et Petit.
René Chasteau est donc incarcéré à la prison de Parthenay. Il est prévenu de meurtre sur la personne de Marie Baudet, sa domestique. La procédure est instruite par le directeur du jury. Celui-ci entend tous les témoins indiqués par le substitut. Sur les conclusions du substitut, le directeur rend une ordonnance portant mandat d'arrêt contre le prévenu et son renvoi devant un jury d'accusation. Le substitut dresse l'acte d'accusation pour qu'il soit présenté au jury d'accusation, le 10 vendémiaire de l'an X.
Le jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'accuser René Chasteau qui a été mis en liberté. (Réf. L 2ème supplément U/246 et Justice de paix. Saint-Pardoux. L 322)

Le 11 vendémiaire de l'an X, à nouveau les mêmes représentant le tribunal de police se retrouvent à la maison de la Galuchère avec René Chasteau, ministre du culte catholique. Ce dernier dit « qu'ayant été mal à propos inculpé dans une accusation », il a été décidé qu'aucune accusation ne pouvait être retenue contre lui. Il demande donc la levée des scellés sur les effets qui lui appartiennent dans la maison. En effet, le directeur du jury d'accusation a donné ordre d'en faire la levée.
Les hommes de justice examinent donc les bandes des scellés et les trouvent « saines et entières ». La levée est effectuée et les clés sont remises à René Chasteau. Celui-ci fait l'ouverture en présence des hommes de loi. Dans une petite armoire, sont trouvés des linges et de nippes, servant à l'usage de Marie Baudet. Son frère et héritier, Louis Baudet les reconnaît et les vérifie en présence des présents. Puis Baudet les prend et les emporte chez lui. Ensuite sont récolés les meubles et effets dont la description avait été faite lors du premier procès verbal. Ils sont sains et entiers à l'exception d'un fusil à deux coups qui avait été confié au citoyen Gilbert, juge de paix. Briaud est déchargé de la garde des scellés. Il est invité à se pourvoir par devers le directeur du jury pour faire valoir ses droits, en sa qualité de garde-scellés.

Rebondissement de l'affaire

Voici un résumé de l'affaire tels que le Journal des Deux-Sèvres de l'époque en rend compte, en l'an XII.
Des dénonciations en forme de lettres particulières sont renvoyées par le commissaire du Gouvernement au ministre de la justice, le citoyen Abrial. Ce dernier a pensé qu'il fallait instruire de nouveau contre l'acquitté, en vertu de l'article 255 du code des délits et des peines. Il avait donc invité le commissaire du gouvernement de poursuivre le curé. Le dit commissaire a fait parvenir les pièces au tribunal de cassation. Et René Chasteau a été réintégré en prison.
L'affaire vient devant la cour de cassation, conformément à l'article 255, cité plus haut. Maître Chauveau-Lagarde plaide la cause du prêtre. Le réquisitoire du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation est le suivant : « Chasteau, quoique absous par un jury d'accusation peut être de nouveau poursuivi en cas de nouvelles charges ».
Mais Maître Chauveau va démontrer qu'il n'y « a point de nouvelles charges parce que les dénonciations qu'on présentait comme telles étaient l'ouvrage de témoins déjà entendus… Elles ne contenaient aucun fait nouveau… Elles respiraient dans leurs termes autant que dans l'esprit la haine et la vengeance ». **(Journal des Deux-Sèvres. 8 PER 159 / 4. Pages 276 et suivantes)**
Le tribunal renvoie alors René Chasteau devant de nouveaux juges, le tribunal de Saintes ou d'autres tribunaux réclamés par lui-même.
Qu'est-il advenu de René Chasteau après toutes ces péripéties ? Comme bien des documents font défaut, on ne trouve nulle trace de lui, ni dans le clergé du diocèse de Poitiers (bien qu'un document du diocèse de Poitiers, mais datant de 1800, affirme qu'il est parti exercer en Vendée), ni comme instituteur.
Mais il a été remplacé à Saint-Pardoux par Jean Vincent Guignard puisque, le 1er ventôse de l'an XII, dans les registres de catholicité de Saint-Pardoux déposés aux Archives départementales de la Vienne, est rédigé le procès verbal de l'installation canonique de Jean Vincent Guignard à la succursale de Saint-Pardoux.

Marc BOUCHET. Adhérent 527

EDMOND MARIE ARMAND BELOT
MORT À LA BATAILLE DE LA BOURGONCE LE 6 OCTOBRE 1870

Nous avions déjà travaillé pour une précédente revue, sur la bataille de la Bourgonce du 6 octobre 1870 qui a vu périr tant de jeunes hommes de notre département. Tous appartenaient au 32ème bataillon des gardes mobiles. Edmond Marie Armand BELOT dont nous évoquons ci-dessous le parcours, en faisait partie. Nous l'avions identifié avec 56 autres. Mais, outre son signalement physique et son grade de lieutenant, nous ne savions pas grand-chose de plus à l'époque.
Et voilà qu'au hasard d'une visite à notre antenne de Thouars, nous rencontrons notre adhérent M. Touraine, lequel nous parle d'une étude complète réalisée non seulement sur Edmond BELOT, mais également sur la chapelle de Luzay où il fut inhumé en 1873. De cet important travail de recherche qu'il n'est pas possible de rapporter intégralement dans ces pages, nous avons choisi arbitrairement de nous limiter d'une part aux trois bataillons formés en Deux-Sèvres en août 1870, parce que ce point précis nous apporte un éclairage nouveau pour des recherches futures[1], puis d'autre part au lieutenant BELOT lui-même qui fut impliqué dans ce conflit. Le travail initial réalisé par Fabienne et Jacky Touraine en septembre 2015 est consultable en ligne en cliquant sur (ou utilisant) le lien ci-dessous :

http://www.luzay.fr/wp-content/uploads/2016/03/La-chapelle-de-Luzay-Patrimoine.pdf

Les régiments de gardes mobiles furent formés d'après une organisation spéciale regroupant autour d'un même drapeau tous les enfants du département. Dès l'origine, le régiment des Deux-Sèvres comprend 3 bataillons dont les cadres sont recrutés parmi d'anciens officiers et des jeunes hommes intelligents et dévoués. Les trois bataillons des Deux-Sèvres ont été créés en août 1870.
- Le 1er bataillon à Parthenay le 14 août 1870.
- Le 2ème bataillon à Melle le 15 août 1870.
- Le 3ème bataillon à Niort le 13 août 1870.

Ils sont composés au total de 3 600 hommes. Ces unités devaient être rejointes à l'aube du 6 octobre par le 34ème régiment de marche composé des mobiles des Deux-Sèvres. Arrivés la veille par chemin de fer, à Bruyères (Vosges), les 32ème et 34ème régiments étaient fatigués par le transport et une longue marche de nuit. Cet ensemble disparate formait une brigade de 9 450 hommes, ne possédant qu'une artillerie insuffisante et totalement dépourvue de cavalerie et d'ambulances. Sans se préoccuper de l'état de fatigue d'une grande partie de ses hommes, le général DUPRÉ fit mettre en marche, au matin du 6 octobre, deux colonnes en direction d'Étival. Leur mouvement à peine commencé, elles se heurtèrent à la brigade du général DEGENFELD, composée de 7 000 hommes, 900 chevaux et 12 pièces d'artillerie, qui se dirigeait vers Saint-Dié en empruntant les deux rives de la Meurthe. C'est avec le détachement cheminant sur la rive gauche que s'engagea un combat acharné et longtemps incertain. L'appel en renfort de la colonne allemande remontant sur la rive droite de la rivière contraignit nos troupes à se replier, par le col de Mont-Repos et les Rouges-Eaux, en direction de Bruyères. Nos pertes s'étaient élevées à 846 tués, blessés et disparus. L'ennemi n'accusait que 431 hommes hors de combat. Les monuments de Nompatelize, La Salle et Saint-Rémy dans les Vosges, rappellent cette journée. Celui de Saint-Rémy surmonte principalement la sépulture des gardes mobiles des Deux-Sèvres.

Monument de Saint-Rémy (88)

[1] Nous avons retrouvé 57 victimes. Les recherches menées par Fabienne et Jacky Touraine nous apprennent que 148 noms sont inscrits sur le monument érigé à Melle, en l'honneur des victimes de 1870.

Edmond Marie Armand BELOT est né à Thouars le 19 octobre 1849. Il est le fils d'André BELOT et de Félicité Pauline GUERIN. Il est baptisé à l'église Saint-Médard de Thouars le 22 octobre 1849 et a pour parrain Armand François Symphorien GARSUAULT son grand-oncle et pour marraine Marie Félicité GARSUAULT sa grand-mère.

Il fait des études au collège, puis intègre pendant 5 ans le lycée impérial de Poitiers. Un enseignement pluridisciplinaire y est dispensé : Le français (récitation, composition, discours), l'anglais, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la physique, les mathématiques (arithmétique et géométrie), l'histoire naturelle, le dessin, la musique, la rhétorique et l'éducation religieuse.
Edmond est un élève studieux qui excelle en français, musique et dessin mais qui se passerait volontiers du grec, du latin et des mathématiques. Il lui arrive d'être en retenue, voire même privé de sortie, mais il essaie au maximum de se conformer au règlement de l'établissement. Il écrit très régulièrement à ses parents pour les tenir informés de ses résultats et de sa vie au lycée (environ 250 lettres). Quelques extraits de ses correspondances reproduits ci-dessous en témoignent :

19 octobre 1864 : *« Et en avant la satanée version latine en quoi nous composons demain. Quelle scie ! »*
19 décembre 1864 : Il réclame souvent à ses parents de lui envoyer de la nourriture. Ses péchés mignons sont le chocolat, le fromage et la limonade. *« Ne manquez pas de m'envoyer de la boustifaille dont je manque tant. »*
17 octobre 1865 : Edmond adore la musique. Il étudie le violon. Mais il affectionne également les percussions. *« Je vais passer grosse caisse dans la musique de cuivres en raison de mon ancienneté à la science de ROSSINI. »*
28 octobre 1865 : Un de ses amis (Charles) lui a écrit et lui souhaite du succès et du poignet pour sa grosse caisse. *« Le poignet ne manque pas mais le succès a manqué en version grecque, je suis 16ème... Mon violon a meilleur son depuis qu'on y a changé l'âme, malgré cela, c'est toujours un sabot ».*

Dessin d'Edmond BELOT

En 1866, il monte une symphonie pour 12 personnes, il est 1er violon et chef d'orchestre.

21 janvier 1866 : Il fait un excellent résultat en thème latin et il pense être 6ème ou au plus 7ème. *« Si je ne suis que 7ème, celui qui est avant moi a copié ».*
30 juin 1866 : *« Si j'en crois tout le monde, je grandis comme une perche. Ayez soin de faire élever vos portes. »*

Il a passé un accord avec ses parents : recevoir de l'argent en contrepartie de chaque bonne composition. Mais il n'hésite pas à en réclamer régulièrement car il est plutôt dépensier.

13 juillet 1866 : *« J'ai bien reçu la lettre de maman qui m'a fait bien plaisir non pas pour le mandat qu'elle contenait mais parce que j'y ai vu qu'elle savait encore écrire mais elle écorche l'orthographe comme un Suisse. »*
14 décembre 1866 : *« Je suis atteint d'un atroce rhume de poitrine et d'un infernal rhume de cerveau qui fait de mon nez un des jets d'eau de la place de la Concorde. »*
7 mai 1867 : *« J'ai payé tout le monde maintenant mon porte-monnaie n'a plus que le souvenir de ce qu'il a contenu. »*

30 janvier 1868 : *« Il est décidé que j'irai fermer la chasse le 1er jeudi de février, je serai libre une fois de plus et c'est ce à quoi je tiens plus qu'à tout le reste. Plaise à Dieu que Kébir ressemble à celui qu'a enfanté ma plume car ce serait un magnifique animal ».*

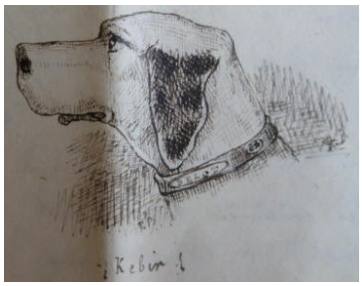

Le chien Kebir dessiné par Edmond BELOT

Le 5 août 1868, il est reçu au baccalauréat ès lettres et devient clerc de notaire chez Me BAFOUR à Thouars. C'est alors un jeune homme d'1 m 63 et de physionomie heureuse qui fait le charme de sa ville natale par ses qualités d'esprit et de cœur.
En juillet 1870, il est en vacances à Marennes (17) dans la famille de son père. Il a déjà l'intention d'intégrer la Garde Nationale Mobile des Deux-Sèvres, créée par la loi de 1866. Ses parents sont alarmés de cette décision et essaient de l'en dissuader, ce qui contrarie fortement Edmond, mais ne changera rien à sa décision. Le 15 août 1870, Edmond BELOT rejoint le 2ème bataillon de la 1ère compagnie des Mobiles à Melle où il devient sous-lieutenant.
Notre sous-lieutenant donne toujours de ses nouvelles à sa famille. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits qui donnent une idée assez précise de sa vie pendant les dernières semaines de son existence.

Melle, le 15 août 1870 : *« Nous sommes accablés de besogne. Mon lieut est un de mes anciens camarades de collège, le capitaine ne sait rien de plus que nous et ne s'occupe de rien, il trouve bon tout ce qu'on fait ; il a autant besoin d'éducation que nous. Ma compagnie est composée de bons paysans tout à fait facile à manier. »*
Melle, le 16 août 1870 : *« Nous sommes accablés de besogne car les sous-officiers et même une partie des officiers ne sont pas nommés. Mon lieutenant est absent, le capitaine est idiot, il ne fait pas oeuvre de ses dix doigts de sorte que tout me tombe sur le dos, je me suis couché hier à 2 heures. Cela heureusement ne peut durer, demain j'aurai 2 aides. Nous restons une dizaine de jours encore ici. »*
Melle, le 17 août 1870 : *« J'ai enfin un instant de libre, j'en profite : j'arrive de l'exercice, je suis exténué, j'ai une extinction de voix, je fais tout, mon capitaine ne fait rien, il ne veut pas commander les manoeuvres, il sait à peine écrire, il ne me sert qu'à faire la police. Heureusement je viens de mettre la main sur 2 bons sous-officiers, désormais ils feront ma besogne. Tous mes collègues sont dans le même cas, les autres officiers ne sont pas rendus ou ne sont pas nommés, il y a deux compagnies de 320 hommes où il n'y a qu'un sous-lieutenant, pour moi, j'en ai 174 qui marchent comme un seul homme ; ce sont de bons bougres. A part l'énormité du travail, nous ne sommes pas mal, nous avons une bonne pension à 4 francs par jour ; quand nous allons être un peu délivré, nous ne serons pas malheureux. »*
Melle, le 19 août 1870 : *« J'ai la direction de l'école des tambours. Je vais dans un champ. Je prends un livre et pendant ce temps-là, je les laisse taper la peau d'âne à leur aise.*
Notre corps d'officiers n'est pas encore complet, nous ne sommes pas plus d'une quinzaine, mais chaque jour, il nous en arrive de nouveaux. Les nouvelles de la guerre sont très favorables, mais néanmoins la garde mobile restera organisée après la paix, quoique sur un pied moins sévère. Demain je pense recevoir mon équipement complet, je ne serai à proprement parler, militaire que demain, quoique jusqu'à présent, j'en ai bien fait le métier. »
Melle, le 22 août 1870 : *« Nous avons reçu des fusils aujourd'hui, il va falloir faire un exercice sérieux. Désormais, ce ne sera plus un peu, nous irons au tir, à l'escrime, etc... »*
Melle, le 30 août 1870 : *« Je viens de recevoir une dépêche qui m'a surpris, car je vous avait écrit samedi une assez longue lettre que probablement vous n'avez pas reçue. Je ne vous disais rien de très*

particulier, si ce n'est qu'à Melle, nos mobiles sont excessivement calmes et n'imitent en rien la turbulence des Parthenaisiens. Je vous annonçais également que je venais d'avoir de l'avancement et je venais d'être nommé lieutenant dans ma compagnie. »
Melle, le 2 septembre 1870 : *« Il n'est encore nullement question de départ, les Prussiens seront sous les murs de Paris bien avant que nous soyons prêts à partir. Que veut-on donc faire de nous ? Le colonel BOUGET nous écrivait hier : « Vos fusils, quelque imparfaits qu'ils vous paraissent, seront très suffisants derrière les murs d'une place, car on n'a pas l'intention de vous expédier en rase campagne ». C'est déjà une chance de salut ».*
Melle, le 16 septembre 1870 : *« Nous avons à l'instant notre ordre de départ pour Niort. »*

Niort, le 23 septembre 1870 : *« Niort offre maintenant un aspect tout à fait inaccoutumé, on ne voit que des soldats, il y a ici 3 700 mobiles, 2 000 cuirassiers, 1 600 artilleurs et ce soir on attend les Mobiles de la Corrèze : c'est un brouhaha à en perdre la tête. »*
Niort, le 24 septembre 1870 : *« Notre ordre de départ est enfin rendu, dans 2 heures nous roulerons sur la route de Vierzon. Le bataillon de Niort vient de partir, celui de Parthenay part à 4 h, nous nous réunirons à notre destination. Je vous écrirai aussitôt notre arrivée ce que l'on compte faire de nous, pour le moment je l'ignore et je n'ai pas le temps de vous donner de plus longs détails. »*

Vierzon (Cher), le 27 septembre 1870 : *« Nous sommes ici environ 12 000 hommes mais à chaque instant, il en arrive, il va bientôt y avoir un véritable corps d'armée pour arrêter les Prussiens qui voudraient aller à Bourges. Je ne pense pas que nous fassions le coup de feu, dans tous les cas, nous ne serons pas en ligne, nous ferons la guerre de Vendée, on n'a pas du moins à craindre les coups de canons : c'est un avantage marqué. Quoiqu'il en soit, si je fais la guerre et que je sois blessé, je serai du moins certain de ne pas demeurer sur le champ de bataille, car j'ai tellement l'affection de mes hommes, qu'ils m'ont juré qu'ils me porteraient plutôt sur leurs épaules. Ne vous alarmez donc pas du voisinage de ces maudits Prussiens, nous ne les verrons pas et quand même nous les verrons, ils ne nous font pas peur, nous sommes des lapins qui saurions bien nous tirer d'affaire. Que diable ! Nous sommes ici 3 500 du pays, ils n'en feraient pas qu'une bouchée ! Qu'ils prennent garde plutôt à leurs côtes. Vous trouverez que je suis bien belliqueux, ce qui est d'autant plus ridicule que je ne suis pas du tout en face des Prussiens, ce qui ne m'arrivera probablement jamais. Je jappe de loin, c'est vrai mais ma foi, s'il faut aboyer de près, j'aboyerai tout comme un autre, et je ferai bien attention à moi. »*
Vierzon (Cher), le 2 octobre 1870 : *« Nous allons encore rouler notre bosse plus loin, nous venons de recevoir l'ordre de filer à Epinal dans les Vosges, c'est un voyage de 2 jours au moins en chemin de fer, c'est respectable. Nous ne serons pas plus éloignés des Prussiens qu'ici, mais au moins nous serons plus à couvert dans les forêts et les montagnes, c'est une consolation ; nous sommes tous enchantés d'aller là-bas. »*

Épinal (Vosges), le 4 octobre 1870 : *« Nous sommes arrivés ici après 36 heures de chemin de fer et nous allons faire une petite promenade dans les montagnes, uniquement pour nous former à la marche, car l'ennemi est encore loin d'ici. Je ne sais pas quand nous rentrerons et par conséquent quand je pourrai vous donner de mes nouvelles, car dans la montagne, je ne pourrai écrire. N'essayez pas de me répondre, votre lettre n'arriverait pas. Je ne sais même pas si la mienne vous arrivera. »*

Bruyères (Vosges), le 5 octobre 1870 : *« Chers parents,*
Bruyères où nous venons d'arriver après une nuit passée en chemin de fer est une charmante petite ville admirablement plantée entre 2 rangées de montagnes où je passerais volontiers quelques jours, mais comme on nous fait voyager pas mal, comme vous voyez, il est probable que nous n'y resterons pas plus longtemps qu'ailleurs. Il est donc inutile de m'y adresser une lettre. Je ne sais pas trop si cette lettre vous arrivera, car les Prussiens ont quelques détachements dans les environs qui pourraient bien interrompre les communications. Il y en avait même un ici hier soir qui a décampé à notre arrivée, oubliant cinq trainards dont 4 ont été pincés. Ce soir, nous allons aller coucher dans la montagne, on n'a à y craindre que le froid, les bougres sont loin, ils ne sont pas en force. Ne vous inquiétez pas si vous ne recevez pas de lettres pendant qq. jours, cela tiendrait au manque de munitions et au vue des communications.
(santé excellente) je vous embrasse.

Le 6 octobre, le régiment est dirigé à la Bourgonce, à environ 25 kilomètres de Bruyères, à l'ouest de Saint-Dié, pour livrer sa première bataille. Environ 10 000 Prussiens se trouvent dans cette région. La journée est terrible, le feu commence à 7h00 le matin et se termine à 17h00.
Le lieutenant BELOT est chargé de la défense de Nompatelize, hameau de la Bourgonce. Il doit y arrêter les Prussiens. Ceux-ci opposent une résistance farouche.
Déjà beaucoup de soldats français perdent la vie suite à l'incendie causé par les bombardements ennemis. Désormais, la fuite est la seule issue.

La maison des « dernières cartouches » à Nompatelize, combat du 6 octobre 1870.

Mais le lieutenant BELOT est atteint par une balle à la cuisse. Des Prussiens se précipitent sur lui, lui demandent s'il est Français. *« Oui, je le suis »* répond-il courageusement. Ils le lardent alors de coups de baïonnettes et l'assomment à coups de crosses. Malgré tout, il respire encore. C'est alors qu'un officier prussien lui tire une balle dans la tempe. Le 6 octobre 1870, le lieutenant Edmond BELOT est mort à l'aube de ses 21 ans.
À Thouars, les parents dont les fils sont partis à la guerre attendent des nouvelles avec impatience. André BELOT a reçu des informations indiquant que son fils fait partie des blessés. Il attend une dépêche de Niort car il veut se mettre en route pour le ramener. Mais il finira par apprendre le décès de son fils par une missive envoyée par un survivant au massacre.
Quelques jours plus tard, muni d'un sauf-conduit, il se rend dans les Vosges, explore les champs de bataille. Mais les morts sont déjà ensevelis. C'est à Nompatelize que le curé l'informe du lieu d'une fosse où sont enterrés un groupe de soldats et un officier.
Le père finit par y trouver son fils en disant : *« c'est lui……ce doit être lui »*. Le malheureux jeune homme a le corps criblé de coups de baïonnettes, la face écrasée, méconnaissable. L'identification se fait grâce à la marque de ses chaussettes et à sa commission d'officier restée dans sa poche transpercée. En bas de cette missive, il est écrit :
« Cette commission, pliée en quatre, a été traversée d'un coup de baïonnette qui a enlevé les morceaux qui manquent. »

Son père se charge de rapatrier le corps du jeune lieutenant début mars 1871. 300 lettres de faire-part sont imprimées. Ses obsèques ont lieu le 21 mars 1871.
Une cérémonie est célébrée à l'église Saint-Médard de Thouars et le cortège se dirige ensuite à Luzay où Edmond BELOT est inhumé dans le cimetière.
Ce n'est que le 21 avril 1871 qu'un certificat de décès est établi par la mairie de Saint-Rémy (Vosges) et transmis à André BELOT. Il est enregistré le 11 juillet 1871 à Thouars.

La chapelle de Luzay

Dans les derniers jours de mai 1873, Edmond BELOT rejoint sa dernière demeure, il est inhumé dans la chapelle de Luzay construite pour lui.

La crypte renferme aujourd'hui sept cercueils et deux reliquaires. En dessous de l'autel, une plaque de marbre de couleur claire avec ces mots gravés :

Cette chapelle
a été érigée en 1873
pour recevoir le corps de
Edmond Marie Armand BELOT
âgé de 21 ans
Lieutenant des Mobiles
tué à la bataille
de la Bourgonce (Vosges)
le 6 octobre 1870
Priez pour lui

Danièle BILLAUDEAU
Article publié avec l'accord de Fabienne et Jacky TOURAINE

NOYADE À LOUIN

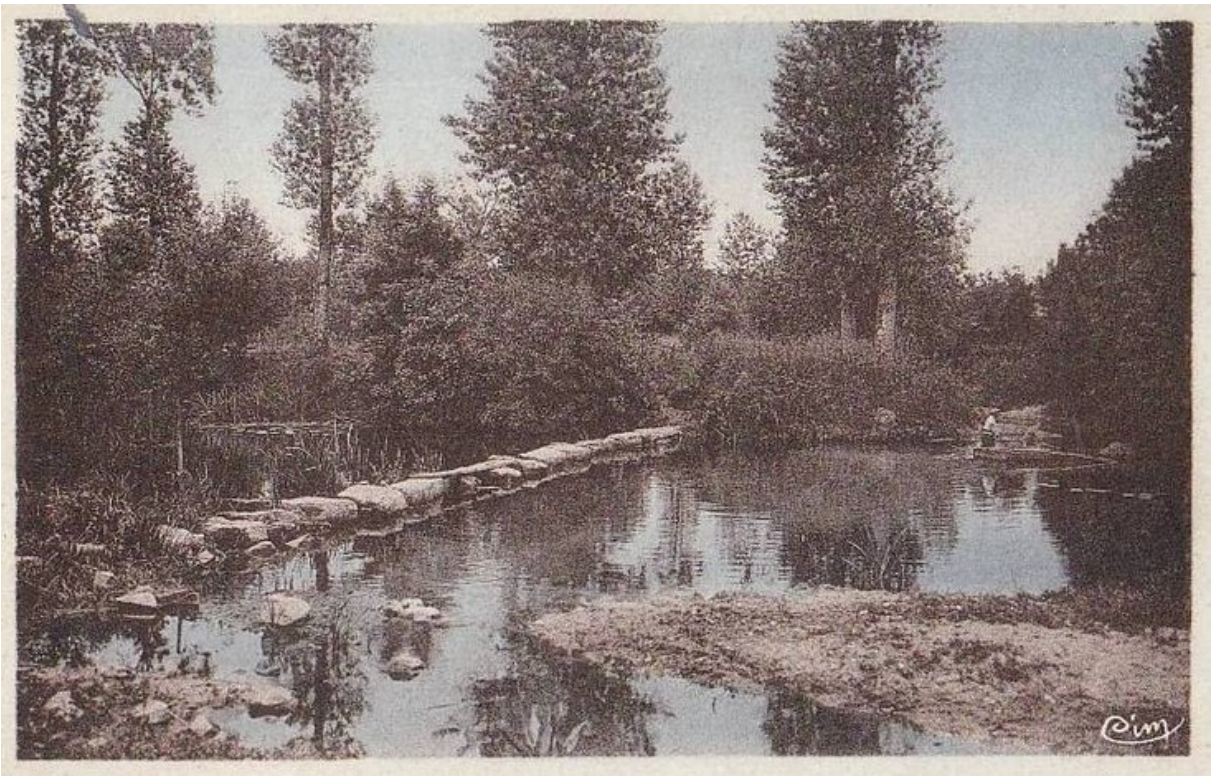

Carte postale ancienne : le gué du vieux moulin à Louin

En cherchant un de mes possibles ancêtres qui avait eu la mauvaise idée de mourir un peu plus loin que ma zone habituelle de recherches, j'ai découvert une commune des Deux-Sèvres justement appelée Louin, à proximité d'Airvault. Les actes de celle-ci n'ayant pas encore été dépouillés et la date de décès m'étant inconnue, je me suis donc plongé dans les registres des Archives en ligne. Si fouiller de façon systématique est parfois la source de grandes déceptions quand la recherche est vaine, cela peut être aussi la cause de belles découvertes, même si elles n'ont pas toujours de rapports directs avec son arbre généalogique. Et c'est ici le cas. J'ai eu la chance de trouver l'acte de décès recherché, mais je suis tombé aussi sur la relation d'un décès par noyade décrit de façon très précise au tout début du XIXe siècle.

Je savais que nos ancêtres étaient peu doués en natation, vu le nombre de décès de ce genre que j'ai déjà rencontré.
Maintenant, je sais aussi qu'une enquête pouvait être menée très sérieusement à cette époque, même à la campagne, avec témoignages et médecin légiste, et bien avant l'essor de la police scientifique. Je m'aperçois que les connaissances médicales sont bien plus sérieuses qu'aux siècles précédents. La description précise du physique et de l'habillement du malheureux noyé me permet aussi de savoir comment nos ancêtres étaient vêtus il y a plus de 200 ans.

George Rohner « Le noyé »

J'ai retranscrit ci-après le procès verbal en date du 9 frimaire an X (30/11/1801), soit les vues 67 et 68 du registre. J'ai gardé le style et les tournures parfois maladroites du document, mais j'ai corrigé l'orthographe et la ponctuation pour rendre le texte plus lisible. Et j'ai rajouté les intertitres !

La découverte du cadavre

L'an dix de la République française, le neuf frimaire en notre demeure et devant nous René Linassier, assesseur du juge de paix du canton de Saint-Loup, département des Deux-Sèvres, arrondissement de Parthenay, sont comparus citoyens Jean Jannot et Georget gagés de la citoyenne Cornuault veuve Poyrault, meunière au moulin de Touvois, commune de Louin, appartenant à la veuve Lescure, lesquels nous ont dit qu'étant devant l'écluse du dit moulin ils ont aperçu un cadavre flottant sur l'eau et qu'étant parvenus à pêcher le dit cadavre, l'ont déposé sous un ballet du dit moulin auprès de la dite écluse.
Ils ont été conciliés de venir nous en donner avis, les dits comparants interpellés désignés. La présente déclaration ont répondu ne le savoir.

Les premières constatations

Sur quoi nous, dit Linassier tenant la place du juge de paix pour cause de maladie, ayant fait appeler le citoyen Marsault, maire de la commune du dit Louin, et René Caillault, adjoint de la dite commune, nous sommes avec eux transportés au lieu ci-dessus indiqué, nous y avons trouvé le cadavre en question et après l'avoir examiné, nous avons remarqué que c'est celui d'un homme âgé d'environ trente-sept ans, cheveux noirs, taille d'environ cinq pieds, trois pouces, vêtu d'une veste large gris-blanc et un gilet et culotte même façon. Dans la jambe droite avait un bas de laine gris-blanc, la gauche une guêtre de toile blanche et un chausseron gris-blanc.

Le rapport du légiste

N'ayant vu aucune blessure et rien trouvé dans les poches et ayant aussi fait appeler un chirurgien, est comparu Jean Isaac Drouhet, demeurant à Saint-Loup, lequel après examen du dit cadavre nous a rapporté qu'il n'a reconnu aucune plaie extérieure ni contusion qui ait pu déterminer le genre de mort. Estime en outre que le cadavre a séjourné à peu près douze heures, attendu qu'il n'a reconnu aucune infiltration dans le tissu cellulaire, ni épanchement dans les viscères abdominaux, et lequel a cru que tous les secours de l'art devenaient inutiles.

Drouhet, officier de santé

Le mystère résolu

E*t devinant, le dit jour sur les trois heures du soir devant nous assesseur susdits, est comparue Jeanne Baranger, demeurant au dit lieu de Louin, laquelle nous a dit qu'ayant vu avis qu'on avait pêché un homme noyé au dit moulin de Touvois, que son cadavre y avait resté déposé, elle s'y est transportée, laquelle a très bien reconnu le dit cadavre pour être celui de Charles Arnault son mari, laquelle vient le réclamer pour le faire inhumer dans le cimetière du dit Louin et déclare ne savoir signer.*
De laquelle comparution et réclamation nous avons donné acte à la dite Baranger et ordonnons que le cadavre dont est question lui remis pour lui procurer la sépulture.
Fait et dressé le présent procès verbal au dit moulin de Touvois, commune de Louin, sur les trois heures du soir de relevé le jour ainsi que dessus.

Marsault maire
mairie de Louin

Si vous trouvez que l'enquête des citoyens Linassier, Marsault et Drouhet n'est pas assez minutieuse, si vous voulez chercher de nouveaux indices, ce ne sera pas facile car les années ont passé. Cependant, vous trouverez peut-être l'emplacement du moulin de Touvois, au bord de la rivière Thouet, car il est donné par la carte de Cassini.
Sinon, un tout petit peu plus loin que Louin, il y a la retenue d'eau qui a été créée avec le barrage du Cebron. Il est possible, si vous savez nager, d'y pratiquer des activités nautiques !

Raymond DEBORDE

Bilan Annuel ! 2017

Les Archives départementales des Deux-Sèvres en quelques chiffres et projets…

- 18 000 feuillets restaurés et 210 000 pages numérisées
- des achats d'archives et notamment d'un fonds prestigieux de la famille GOMBAULT
- 82 visites de conseil dans les services versants
- 114 mètres linéaires en plus (fonds entrants avec déduction des éliminations)
- 572 réponses à des recherches par correspondance
- 4 274 « visiteurs » aux Archives, des plus jeunes (scolaires) aux seniors (habitués en salle de lecture !)

et un grand projet de récolement, obligation réglementaire pour les Archives, il s'agissait aussi d'en faire une action porteuse de sens, de stratégies... Projet qui mobilise l'ensemble des agents, pour mieux " retrouver " les documents d'archives, pour défendre un projet d'extension, chiffres précis à l'appui.

Pour découvrir des documents prestigieux ou ordinaires, connus ou méconnus, pour s'instruire, se divertir et réfléchir…

Déjà deux ateliers qui ont eu lieu :

- le 11 janvier 2018 : Antiphonaires, tablatures, heures grégoriennes, partitions... Une histoire de notes aux Archives départementales
- le 1er mars 2018 : Contre les ravages du temps, le restaurateur-relieur à l'œuvre !

Un joli succès pour ce temps convivial, libre d'accès à tous, où les participants ont pu dire " se sentir comme des VIP des archives ", un moment dédié à la valorisation des fonds d'archives deux-sévriens !!

Et d'autres dates à venir :

Par devant nous Nots Royaux a Saint
Maixant soussignés ont comparu et by leur
personne Dlle Charlotte Tissonnet fille majeure de
defunts Jean Tissonnet vivant marchand, et de
dame Marie Canet, conjoints, et Etienne Drange
Me Tailleur d'habits maître marchand, son epouse, et
Suzanne Drange leur fille Mineure, ladite femme
et fille dudit Sr Drange icy en premier nommé aux
fins et effets des presentes, demeurant tous ensemble
Ville Charles, Paroisse de Saint Denis d'Anthezant, d'une
part, lesquels ledit Sr Tissonnet et demoiselle Drange de la
dite de seconde part, mieux heritiers lui, parents et
amis de ceux premiers marriant et grandes amis
Sommes et legitimes ensemble lesquels ledits deux ou
autres lui, parents et amis ledit Sr Tissonnet comme
et lesquels les sollemnités d'usitées en sainte Eglise
Catholique apostolique et Romaine par prealable de
ses Sainctes, sous et ledit Sr Tissonnet et ladite dame
promettent vivre et communer et tous biens meubles
acquets et conquets qu'ils feront pendant le constant ladite
communauté, dans laquelle entrera leurs apports
et droits et aussy de leurs immeubles, meubles et
effets pour leur choix d'meubles et autres